

**Évaluation de la capacité des communautés
francophones en situation minoritaire à
accueillir de nouveaux arrivants**

RAPPORT FINAL

Cette étude a été réalisée par PRA inc.



Grâce à la contribution financière de Citoyenneté et
Immigration Canada et de Patrimoine canadien

Pour le compte de
la Fédération des communautés francophones
et acadienne (FCFA) du Canada

Mars 2004

ISBN 2-922742-22-9

TABLE DES MATIÈRES

PHASE I

1.0	INTRODUCTION.....	1
1.1	OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	2
1.2	MÉTHODOLOGIE	3
1.3	STRUCTURE DU RAPPORT	5
2.0	FRANCOPHONIE ET IMMIGRATION : UN PROFIL	6
2.1	PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE	6
2.2	LES POLITIQUES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION	11
2.2.1	<i>Cadre d'intervention.....</i>	<i>12</i>
2.2.2	<i>Les services d'établissement et d'appui : survol</i>	<i>13</i>
2.2.3	<i>Services d'établissement financés par CIC.....</i>	<i>14</i>
2.2.4	<i>Obligations linguistiques</i>	<i>16</i>
3.0	AMÉLIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS FRANCOPHONES	17
3.1	DÉFIS ET OBSTACLES : PERSPECTIVE DES NOUVEAUX ARRIVANTS	17
3.1.1	<i>Données du sondage</i>	<i>17</i>
3.1.2	<i>Données des groupes témoins.....</i>	<i>24</i>
3.2	DÉFIS ET OBSTACLES : PERSPECTIVE DES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL	31
3.2.1	<i>Réseaux d'appui pour les nouveaux arrivants.....</i>	<i>31</i>
3.2.2	<i>Principales barrières à l'accueil et à l'établissement</i>	<i>41</i>
4.0	OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS	44
4.1	CONSTATS.....	44
4.2	RECOMMANDATIONS	48

ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE SUR CALGARY

5.0	INTRODUCTION.....	51
5.1	OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	51
5.2	MÉTHODOLOGIE.....	52
5.3	STRUCTURE DU RAPPORT	53
6.0	AMÉLIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS FRANCOPHONES	54
6.1	PROFIL DÉMOGRAPHIQUE DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE.....	54
6.2	DÉFIS ET OBSTACLES : LA PERSPECTIVE DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	55
6.3	RÉSEAUX D'APPUI POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	58
6.4	DÉFIS ET OBSTACLES : PERSPECTIVE DES COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL.....	60
7.0	RECOMMANDATIONS	61

PHASE II

8.0	INTRODUCTION.....	65
8.1	OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	65
8.2	MÉTHODOLOGIE.....	66
8.3	STRUCTURE DU RAPPORT	68
9.0	IMMIGRATION HORS DES GRANDS CENTRES D'IMMIGRATION.....	69
9.1	CONTEXTE POLITIQUE	69
9.2	CONTEXTES DÉMOGRAPHIQUE ET ORGANISATIONNEL.....	70
9.2.1	<i>Terre-Neuve</i>	71
9.2.2	<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	72
9.2.3	<i>La Nouvelle-Écosse</i>	74
9.2.4	<i>Le Nord de l'Ontario</i>	75
9.2.5	<i>Saskatchewan</i>	77
9.2.6	<i>Sommaire</i>	78
9.3	LES ATTITUDES FACE À L'IMMIGRATION	79
9.3.1	<i>Interaction avec les nouveaux arrivants</i>	79
9.3.2	<i>Contribution de l'immigration</i>	80
9.3.3	<i>Contribution à la francophonie</i>	83
9.3.4	<i>L'intégration sur le marché du travail</i>	85
9.3.5	<i>Reconnaissance des acquis</i>	87
9.4	LES BARRIÈRES ET DÉFIS	89
9.4.1	<i>Ouverture face à l'immigration</i>	89
9.4.2	<i>Services d'appui à l'intégration</i>	92
9.4.3	<i>La connaissance de l'anglais</i>	93
10.0	STRATÉGIES FACE À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE.....	95
10.1	PROMOTION ET RECRUTEMENT	95
10.2	SERVICES D'INTÉGRATION	96
11.0	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	98
11.1	OUVERTURE ENVERS L'IMMIGRATION.....	98
11.2	INTÉGRATION ÉCONOMIQUE.....	99
11.3	LES DONNÉES CONCERNANT L'IMMIGRATION	102

ANNEXE A : Phase I - Instruments utilisés lors des consultations

ANNEXE B : Phase I - Résultats du sondage, par région

ANNEXE C: Phase II - Instruments utilisés lors des consultations

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport aborde la question de l'immigration chez les communautés francophones et acadiennes du Canada. Le recrutement, la sélection, l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants sont des questions dont l'importance et la complexité sont largement reconnues. Ce rapport, comme nombre d'autres études auxquelles il réfère, démontre l'importance stratégique que joue l'immigration dans le développement des communautés francophones et acadiennes.

Dès le début de l'année 2000, dans le cadre de sa démarche intitulée *Dialogue*¹, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada abordait directement la question des relations avec les groupes ethnoculturels. La FCFA du Canada reconnaissait qu'il est encore difficile pour les communautés francophones et acadiennes au pays d'offrir aux nouveaux arrivants francophones une participation à part entière à l'intérieur de leurs rangs. Reconnaisant les enjeux économiques, démographiques et institutionnels que soulève l'immigration, l'organisme concluait qu'il fallait « *créer, dans les communautés, un climat favorable à l'accueil et à l'établissement d'immigrants et de membres de groupes ethnoculturels* ».²

Dans son rapport soumis en février 2001, le Groupe de travail Dialogue constatait le besoin d'agir en matière d'immigration :

*Il est évident que de plus grands efforts doivent être faits afin d'inclure les membres des communautés ethnoculturelles qui partagent l'usage de la langue française à l'intérieur de la communauté nationale francophone. Cela passe nécessairement par une meilleure compréhension de leurs réalités et de leurs besoins. Nul doute que pour être bénéfique, le dialogue doit d'abord être précédé d'une ouverture aux autres.*³

À la lumière de ce constat, le Groupe de travail recommandait, entre autres, que la « *FCFA du Canada et ses associations membres procèdent à la création d'un comité national qui verra à*

¹ Consultez le site Web de la FCFA du Canada pour plus d'information sur la démarche Dialogue : <http://fcfa.ca>.

² Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. (2000). *Dialogue : Outil de discussion*. Ottawa.

³ Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. (2001). *Parlons-nous ! Rapport du Groupe de travail Dialogue*. Ottawa, p. 24.

*l'élaboration d'un plan d'action dans le dossier de l'immigration. »*⁴

Faisant largement écho à cette demande, le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) amorçait, le 19 mars 2002, les travaux du *Comité directeur CIC – communautés francophones en situation minoritaire* (ci-après nommé le « Comité directeur »), permettant aux organismes y siégeant de coordonner leurs efforts afin de promouvoir le développement des communautés francophones et acadiennes par le biais de l'immigration.⁵ Deux projets ont été lancés par le Comité directeur :

- ▶ La présente étude, visant à évaluer la capacité des communautés francophones et acadiennes à accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Un plan d'action pour accroître la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir et intégrer ces nouveaux arrivants.⁶

1.1 Objectifs de l'étude

L'objet de cette étude est d'évaluer la capacité de six communautés francophones en situation minoritaire à accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones. Ces communautés sont Moncton, Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Une série d'objectifs spécifiques ont été établis pour cette démarche :

- ▶ Identifier les services offerts en matière d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Identifier les services offerts par les communautés francophones qui pourraient être adaptés ou élargis afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants.
- ▶ Analyser la capacité d'accueil actuelle des communautés francophones.

⁴ Ibid, p. 29.

⁵ Pour plus d'information, consultez : Citoyenneté et Immigration Canada. (2002). *Communiqué : Partenariat de Citoyenneté et Immigration Canada avec les communautés francophones en situation minoritaire*. Ottawa. 19 mars 2002.

⁶ Ces deux projets découlent d'un protocole signé par CIC et Patrimoine canadien dans le cadre du Partenariat interministériel avec les communautés de langue officielle (PICLO).

- ▶ Émettre des recommandations en vue d'améliorer les services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Identifier des communautés francophones qui souhaitent participer aux programmes d'accueil et d'intégration de CIC.

La notion d'établissement couvre un large éventail de besoins et de réalités. La présente étude en aborde un certain nombre, qui sont principalement centrés sur les services d'appui offerts dès l'arrivée au Canada. Nous reconnaissons toutefois que d'autres dimensions importantes de l'établissement, à moyen et long terme, ont aussi une importance considérable.

1.2 Méthodologie

La présente étude est le fruit d'une collaboration étroite entre plusieurs intervenants :

- ▶ La FCFA du Canada a géré l'ensemble de la démarche, coordonné le travail des différents intervenants et établi les paramètres de recherche.
- ▶ PRA inc. a mis en œuvre la méthodologie adoptée pour le projet de recherche, incluant la préparation de ce rapport.
- ▶ Afin de faciliter le processus de consultation et de fournir une rétroaction tout au long de la démarche, six comités régionaux ont été établis dans chacune des villes visées par cette étude. La composition de chaque comité varie, mais on y retrouve des intervenants des milieux associatif, communautaire et ethnoculturel, de même que des représentants régionaux de CIC.
- ▶ CIC a collaboré à cette démarche en fournissant l'information relative aux services d'intégration pour les nouveaux arrivants, de même qu'en appuyant les efforts de recrutement de participants à nos consultations.

Le tableau qui suit résume la méthodologie adoptée pour cette étude.

Tableau 1 : Méthodologie	
Méthode	Sources des données
Revue documentaire	PRA a procédé à une revue de l'ensemble des documents fournis par la FCFA du Canada et CIC concernant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones. En outre, nous avons consulté les études ayant abordé la question de l'immigration au Canada, particulièrement celles touchant aux communautés de langues officielles.
Entrevues	<p>Dans chacune des six villes consultées, PRA a procédé à une série d'entrevues auprès de deux groupes cibles : les organismes offrant des services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants francophones, ainsi que les organismes œuvrant globalement au développement de la francophonie à l'intérieur de ces communautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moncton (n = 5 entrevues) - Ottawa (n = 6 entrevues) - Sudbury (n = 4 entrevues) - Winnipeg (n = 6 entrevues) - Edmonton (n = 6 entrevues)⁷ - Vancouver (n = 4 entrevues) <p>Au total, PRA a réalisé 31 entrevues.</p>
Sondage	<p>Entre le 25 juillet et le 21 août 2002, PRA a procédé à un sondage téléphonique auprès de 184 nouveaux arrivants francophones vivant dans chacune des six villes ciblées. Afin de respecter les règles de confidentialité applicables en matière de sondage, nous n'avons consulté que les individus ayant donné un consentement direct à ce que leurs nom et numéro de téléphone soient transmis à PRA afin de participer à la démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ainsi, PRA a collaboré avec chacun des comités régionaux afin d'identifier des organismes offrant des services ou collaborant avec les nouveaux arrivants francophones. - Ces organismes ont communiqué avec de nouveaux arrivants afin de déterminer s'ils étaient intéressés à participer au sondage. Les personnes ciblées étaient les nouveaux arrivants dont le français est une langue principale de communication et qui avaient immigré au Canada au cours des 3 dernières années préférablement. - Lorsqu'une personne avait manifesté son intérêt à participer au sondage et qu'elle avait consenti expressément à ce que son nom soit transmis à PRA, l'organisme procédait au transfert d'information. - PRA a communiqué avec les personnes identifiées afin de procéder au sondage téléphonique. <p>Au total, 184 sondages ont été réalisés : Moncton (n=16), Ottawa (n=60),</p>

⁷ À Edmonton, le comité régional d'appui a, en outre, procédé à des consultations auprès de pourvoyeurs de services de la majorité anglophone, qui offrent aussi des services en français (Catholic Social Services, Mennonite Centre for Newcomers, Changing Together et le Edmonton Immigrant Services Association).

Tableau 1 : Méthodologie	
Méthode	Sources des données
	Sudbury (n=11), Winnipeg (n=21), Edmonton (n=39) et Vancouver (n=37)
Groupes témoins	<p>Dans chacune des villes ciblées, à l'exception de Winnipeg⁸, un groupe témoin constitué de nouveaux arrivants a été mis sur pied. La méthode de recrutement des participants utilisée est identique à la méthode suivie pour le recrutement des répondants au sondage.</p> <p>Pour chacun des cinq groupes témoins, les comités régionaux ont été chargés d'identifier un animateur ou une animatrice d'atelier. PRA a préparé le guide d'animation et a discuté de la démarche avec chacune des personnes responsables d'animer le groupe témoin. PRA a reçu un rapport sommaire du groupe témoin, avec l'enregistrement sonore des discussions.</p> <p>Au total, 34 nouveaux arrivants ont pris part à cette démarche : Moncton (n=9), Ottawa (n=6), Sudbury (n=8), Edmonton (n=6) et Vancouver (n=5)</p>

1.3 Structure du rapport

Ce rapport est divisé en quatre sections principales, incluant cette introduction. La section 2.0 présente un profil démographique de l'immigration francophone au sein des communautés francophones et acadiennes. Nous y traçons également un portrait des programmes et politiques actuellement en place en matière d'immigration. La section 3.0 aborde directement la question de l'accueil des nouveaux arrivants. Les données du sondage, des entrevues et des groupes témoins forment la base d'analyse de cette section. Finalement, la section 4.0 identifie des pistes d'action pouvant être explorées afin d'améliorer le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones.

⁸

Au mois d'avril 2002, la communauté franco-manitobaine complétait une consultation auprès de nouveaux arrivants francophones concernant le processus d'accueil dans cette province. À l'occasion de cette démarche, des groupes témoins ont été organisés. Plutôt que de répéter la même démarche, PRA a reçu le rapport final préparé pour le compte de la SFM, afin que les observations s'y retrouvant puissent être intégrées dans le présent rapport.

2.0 Francophonie et immigration : un profil

Cette section fournit certaines données qui permettent de mieux comprendre les contextes démographiques et politiques dans lesquels les nouveaux arrivants sont appelés à évoluer au Canada. Puisque ce contexte varie pour chaque communauté francophone et acadienne, nous présentons une description plus détaillée de chacune des communautés visées par la présente démarche.

2.1 Profil démographique de l'immigration francophone

En 2001, le Canada a accueilli un peu plus de 250 000 immigrants. Au cours de la dernière décennie, la moyenne de nouveaux arrivants accueillis annuellement par le Canada se situe à environ 221 500, ce qui se traduit par un influx de plus de 2,2 millions de personnes en dix ans (entre 1991 et 2000).⁹ Ce mouvement de population s'ajoute à une multitude d'autres facteurs qui font évoluer le profil démographique du Canada, incluant celui des communautés francophones et acadiennes.

On estime qu'environ 1 immigrant sur 7 possède une connaissance de la langue française à son arrivée au Canada.¹⁰ Si la majorité des nouveaux arrivants francophones s'établissent au Québec, il n'en reste pas moins que plusieurs vont s'établir dans d'autres provinces. Le Tableau 2 indique que sur une période d'environ 15 ans, tout près de 107 000 immigrants ayant une connaissance du français se sont établis dans une province autre que le Québec.

Langue	Canada	Québec	N.-B.	Ontario	Manitoba	Alberta	C.-B.	Autres
Français	105 295	100 585	160	3 820	45	205	465	15
Français-anglais	227 060	125 085	1 500	69 500	2 055	7 585	18 250	3 085
Total	332 355	225 670	1 660	73 320	2 100	7 790	18 715	3 100

Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 1996

⁹ Citoyenneté et Immigration Canada. (2001). *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. Ottawa.

¹⁰ Citoyenneté et Immigration Canada. (2001). *Profils comparatifs des nouveaux immigrants du Canada*. Ottawa.

Comme l'indique le Tableau 4, les communautés francophones et acadiennes comptent un peu plus de 1 million de personnes dont une des langues maternelles est le français. Environ 15 pour cent de tous les Canadiens de langue maternelle française habitent donc dans une autre province que le Québec.

Province	Population francophone	Pourcentage de la population totale de la prov. ou territ.
Terre-Neuve et Labrador	2 590	0,4 %
Nouvelle-Écosse	37 595	4,2 %
Nouveau-Brunswick	245 095	33,5 %
Île-du-Prince-Édouard	5 880	4,4 %
Québec	5 784 635	82,1 %
Ontario	520 855	4,9 %
Manitoba	50 575	4,6 %
Saskatchewan	20 740	2,1 %
Alberta	58 310	2,2 %
Colombie-Britannique	60 675	1,6 %
Yukon	1 235	4,0 %
T.N.-O. et Nunavut	1 480	2,3 %
Total	6 789 665	

Source : Statistiques Canada, Recensement de 1996 (Inclut les personnes dont le français est l'une de leurs langues maternelles.)

La présente étude traite spécifiquement de six communautés au pays. Nous en tracerons un bref profil linguistique dans les lignes qui suivent.

► **Nouveau-Brunswick : Moncton¹¹**

Selon le dernier recensement de 1996, la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick comptait près de 245 000 personnes dont une des langues maternelles est le français. De plus, on estime qu'environ 310 000 personnes avaient, en 2000, la capacité de parler français, soit 42,7 pour cent de la population totale.

Les francophones sont dispersés dans plusieurs petites communautés rurales. Les plus grandes concentrations francophones se retrouvent au nord-ouest (dans la région de la Madawaska), au nord-est (dans la Péninsule acadienne), et au sud-est de la province. Les centres urbains à forte concentration

¹¹ Pour un profil détaillé de Moncton et des autres régions du Nouveau-Brunswick, voir : *Citoyenneté et Immigration Canada. (2000). Les services aux immigrants au Nouveau-Brunswick; Rapport d'évaluation.* Ottawa.

francophone sont Edmundston, Bathurst et Moncton. Près de 90 pour cent des francophones sont nés dans la province et seulement 8,8 pour cent proviennent d'autres provinces.

En 1996, la ville de Moncton comptait plus de 38 000 personnes de langue maternelle française, un groupe constituant 33 pour cent de la population totale de Moncton. Le tableau qui suit présente certaines données démographiques de Moncton.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		113 490	100 %
Langue maternelle	Anglais	73 260	64,5 %
	Français	34 695	30,6 %
	Anglais et français	3 375	3,0 %
	Autres langues	2 155	1,9 %
Population immigrante (total)		3 595	3,2 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			1,6 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996; Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

► Ontario : Ottawa et Sudbury

Le recensement de 1996 indique que la population de l'Ontario compte près de 521 000 personnes dont une des langues maternelles est le français. Les plus fortes concentrations de francophones sont dans l'est de la province où l'on dénombre 200 000 francophones ainsi que dans le nord où l'on en compte 150 000.

Plus de 95 pour cent de la population franco-ontarienne est d'origine canadienne. Parmi ceux-là, environ 30 pour cent proviennent d'autres provinces. Près de 5 pour cent de la population francophone est née à l'extérieur du Canada.

La ville d'Ottawa (anciennement Ottawa-Carleton) compte près de 120 000 francophones sur une population totale d'environ 720 000 habitants. Plus de 148 000 immigrants admis en Ontario entre 1981 et 1996 vivent à Ottawa, et 3 pour cent d'entre eux parlent le plus souvent le français à la maison. Environ 15 pour cent des nouveaux arrivants parlent à la fois le français et l'anglais, et 2 pour cent connaissent uniquement le français. Le tableau qui suit présente certaines données démographiques de la ville d'Ottawa.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		721 140	100 %
Langue maternelle	Anglais	471 845	65,4 %
	Français	104 890	14,5 %
	Anglais et français	13 730	1,9 %
	Autres langues	130 670	18,1 %
Population immigrante (total)		146 170	20,3 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			10,1 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

La ville de Sudbury, elle, compte environ 48 000 personnes dont au moins une des langues maternelles est le français. Il s'agit d'une des plus importantes concentrations de francophones dans le nord de la province.

Le tableau qui suit donne un aperçu du profil démographique de Sudbury.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		160 490	100 %
Langue maternelle	Anglais	97 180	60,5 %
	Français	41 510	25,9 %
	Anglais et français	6 415	4,0 %
	Autres langues	15 390	9,6 %
Population immigrante (total)		12 030	7,5 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			0,9 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

► Manitoba : Winnipeg

En 1996, selon les données du recensement, la population du Manitoba comptait 50 575 personnes dont une des langues maternelles est le français. La plus grande concentration de francophones se trouve dans la région métropolitaine de Winnipeg où ceux-ci représentent 4,4 pour cent de la population totale.

Environ 112 000 immigrants habitaient cette région en 1996. Un peu moins de 1 pour cent des nouveaux immigrants admis entre

1981 et 1996 parlent le plus souvent le français à la maison. Le tableau qui suit résume le profil démographique de Winnipeg.

Tableau 9 : Profil démographique de Winnipeg			
Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		667 210	100 %
Langue maternelle	Anglais	495 760	74,3 %
	Français	27 505	4,1 %
	Anglais et français	4 420	0,7 %
	Autres langues	139 525	20,9 %
Population immigrante (total)		111 690	16,7 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			5,2 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

► Alberta : Edmonton

Le recensement de 1996 indique qu'environ 58 310 francophones vivent en Alberta, incluant environ 20 790 francophones situés à Edmonton, où ils représentent 2,4 pour cent de la population totale de cette ville. On retrouve aussi des concentrations importantes de francophones à Calgary, dans le nord-ouest et le centre-est de la province.

Selon certaines données recueillies par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, un peu moins de 1 pour cent des nouveaux immigrants admis entre 1981 et 1996 parlent le plus souvent le français à la maison.¹² Le profil démographique est présenté dans le tableau qui suit.

Tableau 10 : Profil démographique d'Edmonton			
Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		862 595	100 %
Langue maternelle	Anglais	668 755	77,5 %
	Français	17 065	2,0 %
	Anglais et français	3 725	0,4 %
	Autres langues	173 050	20,1 %
Population immigrante (total)		158 375	18,3 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			9,8 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

¹² Citoyenneté et Immigration Canada. (2000). *Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine d'Edmonton, d'après le recensement de 1996*.

► Colombie-Britannique : Vancouver

La population de la Colombie-Britannique compte 60 675 personnes dont une des langues maternelles est le français. Les villes de Vancouver et de Victoria représentent les zones à plus forte concentration de francophones. Les Franco-Colombiens représentent environ 1,5 pour cent de la population totale de la province.

Environ 634 000 immigrants habitaient la région de Vancouver en 1996. Tout comme dans le cas d'Edmonton, un peu moins de 1 pour cent des nouveaux immigrants admis à Vancouver entre 1981 et 1996 parlent le plus souvent le français à la maison. Le tableau qui suit présente le profil démographique de Vancouver.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		1 831 665	100 %
Langue maternelle	Anglais	1 187 855	64,9 %
	Français	21 015	1,1 %
	Anglais et français	5 265	0,3 %
	Autres langues	617 530	33,7 %
Population immigrante (total)		633 740	34,6 %
Proportion de francophones (première langue officielle parlée) qui sont immigrants			32,7 %
Source : Statistique Canada, Recensement de 1996, Floch, B. (2002). <i>Les communautés francophones en situation minoritaire : un profil de six communautés urbaines de la perspective de l'immigration</i> . Patrimoine canadien. Ottawa.			

2.2 Les politiques en matière d'immigration

Entrée en vigueur le 28 juin 2002, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* établit un cadre législatif renouvelé en matière d'immigration au pays. Cette nouvelle loi reconnaît le rôle que joue l'immigration chez les communautés francophones et acadiennes, comme en témoignent les dispositions suivantes :

« 3. (1) En matière d'immigration, la présente loi a pour objet : [...]

b) d'enrichir et de renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel;

b.1) de favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada;

(3) *L'interprétation et la mise en œuvre de la présente loi doivent avoir pour effet : [...]*

e) de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada : [...] »

Le domaine de l'immigration étant un champ de compétence partagé¹³, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont appelés à collaborer aux étapes du recrutement, de la sélection, de l'accueil et de l'intégration de nouveaux arrivants.

Cette étude abordant spécifiquement la question de l'accueil des nouveaux arrivants, la section suivante présente un profil des principales initiatives en place en matière d'accueil et d'intégration.

2.2.1 Cadre d'intervention

Le ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration est autorisé à signer des ententes avec les provinces dans le but d'établir les paramètres d'intervention de chacun des deux ordres de gouvernement en matière d'immigration. La première de ces ententes fut signée avec le Québec, en 1991. Cette entente demeure la plus complète, donnant au Québec des pouvoirs de sélection d'immigrants et de contrôle des services d'établissement.

Depuis, d'autres ententes ont été signées avec d'autres gouvernements provinciaux. Ces ententes touchent deux domaines principaux :¹⁴

- ▶ *Candidats de provinces* : En vertu de ces accords, une province peut désigner un nombre déterminé de candidats dont l'intégration vient soutenir des objectifs de développement économique. Ces candidats peuvent servir à combler une pénurie de main-d'œuvre ou répondre à des besoins spécialisés en main-d'œuvre. Une fois les candidats désignés, le gouvernement fédéral s'engage à traiter leurs demandes de résidence permanente le plus rapidement

¹³ L'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* permet aux provinces de faire des lois en matière d'immigration, mais ces lois ne peuvent être incompatibles avec une loi du parlement du Canada.

¹⁴ Pour la présente étude, nous avons consulté les accords Canada – Manitoba (un signé en 1996 et deux signés en 1998), l'accord Canada – Colombie-Britannique signé en 1998, ainsi que l'information générale fournie par CIC sur les autres accords.

possible. Ainsi, le gouvernement fédéral demeure chargé de déterminer l'admissibilité de ces candidats.

- *Services d'établissement* : Ce type d'accord permet à la province signataire de jouer un rôle prédominant dans l'organisation des services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants de cette province. Ces services peuvent inclure des programmes d'orientation, des cours de langue offerts aux adultes, du counselling ou des activités de préparation au marché du travail. La province assume alors la principale responsabilité pour la conception, l'administration et la prestation de ces services. Le gouvernement fédéral verse, quant à lui, des fonds destinés à financer ces services.

Le tableau qui suit résume le nombre et la nature des ententes fédérales-provinciales signées à ce jour en matière de sélection et de services d'établissement.

Type d'accord	N-B	N-E	ÎPE	T-N	QC	ON	MB	SK	AB	C-B	TNO	YK	NT
Candidat de la province	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	
Services d'établissement					X		X			X			

* D'autres provinces ont signé des ententes ou des lettres d'ententes portant sur certains aspects du processus d'immigration. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web de CIC : www.cic.gc.ca
Source : Citoyenneté et Immigration Canada

2.2.2 Les services d'établissement et d'appui : survol

Immigrer au Canada est un processus qui peut prendre plus de deux ans à compléter. Durant cette période, une personne désirant immigrer au Canada devra remplir une série de formulaires, obtenir un certain nombre de certificats et attendre que sa demande soit revue et approuvée par un bureau des visas d'immigrants situé à l'une des ambassades ou des points de services du gouvernement du Canada dans le monde.

En pratique, le processus d'appui à l'établissement commence dès qu'une personne reçoit la confirmation qu'elle a été sélectionnée afin d'obtenir le statut de résident permanent au Canada :

- Le gouvernement du Canada a préparé, à leur intention, une trousse d'information intitulée *Le Canada et les nouveaux*

Catégories d'immigrants

- Travailleurs qualifiés
Immigrants dont les compétences et l'expérience répondent à des besoins identifiés
- Gens d'affaires
Immigrants ayant investi dans une entreprise ou qui possèdent de l'expérience en gestion d'entreprise
- Regroupement familial
Permet de réunir les membres d'une même famille en sol canadien.
- Candidats d'une province
Immigrants sélectionnés par une province pour répondre à un besoin économique
- Sélection du Québec
Immigrants sélectionnés par le gouvernement du Québec

Catégories de réfugiés

- Réfugié au sens de la Convention
Personne craignant d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de son opinion politique, de sa nationalité ou de son appartenance à un certain groupe social si elle doit retourner dans son pays de citoyenneté ou de résidence habituelle
- Personne à protéger
Personne exposée au risque d'être soumise à la torture, à une menace à sa vie ou au risque de traitements cruels si elle est renvoyée vers tout pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle avait sa résidence habituelle

Source: www.cic.gc.ca

arrivants.¹⁵ Le but de cette trousse est de permettre aux personnes sur le point d'immigrer au Canada de se préparer convenablement pour cette étape et de se familiariser avec certains aspects politiques, sociaux, économiques et géographiques du Canada.

- ▶ Dans certains pays, le gouvernement canadien offre en outre des sessions d'*Orientation canadienne à l'étranger*. Offertes à toutes les catégories d'immigrants et de réfugiés ayant été sélectionnés en vue d'obtenir le statut de résident permanent au Canada, ces sessions sont offertes en modules de un à trois jours. L'objectif est, encore ici, de permettre aux personnes sur le point d'immigrer au Canada de se préparer efficacement et d'acquérir un portrait aussi fidèle que possible de la situation au pays.

Une fois rendu en sol canadien, le nouvel arrivant rencontrera un agent d'immigration qui révisera l'ensemble des documents liés à sa demande et qui procédera à son entrevue. Quand l'agent d'immigration est assuré que toutes les conditions applicables ont été remplies, il signe alors le visa d'immigrant, ce qui confère au nouvel arrivant le statut de résident permanent.¹⁶

Lors de sa rencontre avec l'agent d'immigration, le nouvel arrivant recevra normalement la trousse *Bienvenue au Canada*.¹⁷ Celle-ci aborde une série de questions d'intérêt pour les nouveaux arrivants, incluant les services de santé, le logement, l'emploi, l'éducation, la fiscalité, le transport et la citoyenneté canadienne. Cette trousse contient aussi, pour chaque province, une liste d'organismes communautaires offrant des services d'appui aux nouveaux arrivants.

2.2.3 Services d'établissement financés par CIC

Normalement, la période charnière du processus d'établissement des nouveaux arrivants a lieu au cours des semaines et des mois qui suivent leur arrivée au Canada. Afin d'appuyer les nouveaux arrivants dans cette démarche, CIC finance un certain nombre d'institutions et d'organismes communautaires qui leur offrent un

¹⁵ Citoyenneté et Immigration Canada. (2002). *Le Canada et les nouveaux arrivants*. Ottawa.

¹⁶ S'il le désire, le nouvel arrivant peut, après trois ans de résidence, déposer une demande de citoyenneté canadienne. Afin d'être acceptée, cette demande doit respecter certains critères, dont celui exigeant que le demandeur possède une connaissance suffisante d'une des deux langues officielles.

¹⁷ Citoyenneté et Immigration Canada. (2000). *Bienvenue au Canada*. Ottawa.

appui.¹⁸ Dans les provinces où des ententes ont été signées à cet effet (Québec, Manitoba, Colombie-Britannique), le ministère transfère des fonds à la province afin que celle-ci puisse concevoir et administrer des programmes d'accueil et d'établissement.

Le tableau qui suit décrit les trois principaux programmes financés directement par CIC :

Tableau 13 : Programmes d'appui financés par CIC		
Programme	Objectifs	Activités
Cour de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)	Permettre au nouvel arrivant de parfaire sa connaissance du français ou de l'anglais.	- Cours de langue offerts gratuitement aux immigrants admis adultes. Offerts par les conseils scolaires, collèges communautaires et autres organismes communautaires
Programme d'accueil	Permettre au nouvel arrivant d'être jumelé à un bénévole pouvant l'épauler et le guider au cours des premières étapes d'établissement.	- Le programme offre une aide financière permettant à des organismes communautaires de promouvoir le programme ainsi que de recruter et de former des bénévoles, lesquels sont par la suite jumelés à de nouveaux arrivants.
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)	Permettre au nouvel arrivant de recevoir des services directs d'appui de la part d'organismes communautaires.	- Services d'accueil et d'orientation - Services de traduction et d'interprétation - Aiguillage vers les services publics et communautaires - Counselling para-professionnel - Services liés à l'emploi
Source : Guides à l'intention des organismes fournisseurs de services, préparés par CIC		

Alors que certains grands centres urbains, tels que Toronto, comptent plus de 40 organismes recevant du financement afin d'offrir des services d'appui aux nouveaux arrivants, d'autres centres de plus petite taille, comme Moncton, ne comptent qu'un seul organisme financé à cette fin.

On doit souligner que d'autres organismes ne recevant aucun financement de CIC offrent aussi des services d'appui aux nouveaux arrivants.

¹⁸ Il est à noter que les gouvernements provinciaux peuvent aussi financer directement des services d'appui à l'intégration. Voir, à titre d'exemple, le Programme d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants (PAÉNA), offert par le ministère des Affaires civiques de l'Ontario.

2.2.4 Obligations linguistiques

Au niveau de la prestation de services d'appui dans les deux langues officielles, le cadre législatif et administratif en place crée certaines obligations qui engagent les gouvernements concernés :

- ▶ Dans les provinces où CIC finance directement les organismes offrant des programmes d'appui, le ministère est tenu, en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, de s'assurer que la prestation de ces services répond à l'objectif d'appui et de développement des communautés minoritaires de langue officielle.¹⁹
- ▶ Dans les provinces comme le Manitoba et la Colombie-Britannique, où des ententes ont été conclues avec le gouvernement fédéral concernant la prestation de services d'appui, les gouvernements provinciaux ont pris certains engagements touchant la prestation de services en français :

En vertu de son accord, la Colombie-Britannique « *tient compte des besoins des nouveaux arrivants en matière de langue officielle lorsqu'elle établit les priorités du programme en ce qui concerne les services d'établissement et d'intégration* ». En outre, et lorsqu'une demande existe à cet égard, la province doit « *fournir de l'information dans les deux langues officielles sur ses programmes d'établissement* ».²⁰

Pour sa part, l'accord signé avec le Manitoba stipule que la province s'engage à « *tenir compte des besoins de la communauté minoritaire de langue officielle au Manitoba* » et à offrir ses services d'aide à l'établissement dans les deux langues officielles, en conformité avec sa politique sur les services en français, là où il y a une demande suffisante pour ces services.²¹

¹⁹ Voir, entre autres, l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*, qui engage le gouvernement fédéral à favoriser le développement et l'épanouissement des minorités de langue officielle.

²⁰ Voir les articles 4.5 et 4.6 de l'Annexe B de l'*Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration* (1998).

²¹ Voir l'article 0.11 f) de l'*Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration* (1996), l'article 5.5 de l'*Entente Canada-Manitoba sur le remaniement des responsabilités concernant les services d'établissement offerts aux immigrants* (1998).

3.0 Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants francophones

Immigrer dans un nouveau pays représente souvent un grand bouleversement. Il s'agit d'une dynamique où se côtoient la disparition d'une multitude de points de référence et la promesse de nouvelles perspectives d'avenir. Comme le souligne le guide *Bienvenue au Canada* :

« Votre première année au Canada sera remplie d'émotions et de changements. Vous aurez probablement à chercher un logement, un emploi et une école pour vos enfants. (...)

Quelle que soit votre situation, vous devrez probablement renoncer à des choses familières au profit d'un nouveau mode de vie. Cela vous causera peut-être de l'anxiété ou de la crainte, en particulier au cours des premiers jours ou des premières semaines. »²²

Nos consultations confirment que, en effet, l'appui offert aux nouveaux arrivants demeure aux yeux de plusieurs un cadre imparfait, dont les lacunes accentuent la difficulté inhérente à l'établissement dans un nouveau pays.

La prochaine section présente différentes perspectives quant aux structures actuellement en place pour appuyer les nouveaux arrivants francophones. La perspective des nouveaux arrivants eux-mêmes est d'abord présentée, suivie de celle des organismes œuvrant dans les communautés d'accueil.

3.1 Défis et obstacles : perspective des nouveaux arrivants

Le sondage et les groupes témoins nous ont permis d'entendre, directement de la bouche des nouveaux arrivants, ce qu'ils considèrent comme étant les principaux défis et obstacles auxquels ils font face durant leur intégration. Les sections qui suivent résument leurs propos. Les résultats détaillés du sondage, par région, sont aussi inclus en annexe.

3.1.1 Données du sondage

Le sondage a été effectué auprès de nouveaux arrivants francophones de Moncton, d'Ottawa, de Sudbury, de Winnipeg,

²² Citoyenneté et Immigration Canada. (2000). *Bienvenue au Canada : Ce que vous devez savoir*. Ottawa, p. i.

d'Edmonton et de Vancouver. Le tableau qui suit présente la répartition géographique des répondants.

Ville	N	%
Moncton	16	9 %
Ottawa	60	33 %
Sudbury	11	6 %
Winnipeg	21	11 %
Edmonton	39	21 %
Vancouver	37	20 %
Total	184	100 %

La distribution hommes / femmes des répondants est relativement équilibrée. La grande majorité des répondants ont immigré au cours des 7 dernières années et sont âgés de 25 à 64 ans. Le tableau suivant présente les détails du profil démographique des répondants.

	N	%
Sexe des répondants		
Femme	80	44 %
Homme	103	56 %
Âge		
1 à 18 ans	22	12 %
25 à 39 ans	92	50 %
40 à 64 ans	52	28 %
Pas de réponse	18	10 %
Année d'arrivée au Canada		
Entre 1975 et 1979	3	2 %
1980 – 1984	3	2 %
1985 – 1989	8	4 %
1990 – 1994	33	18 %
1995 – 1999	63	34 %
2000 – à ce jour	71	39 %
Pas de réponse	2	1 %
Pays d'origine		
Afrique centrale	90	49 %
Afrique de l'Est	9	5 %
Afrique du Nord	21	11 %
Afrique de l'Ouest	33	18 %
Haïti	16	9 %
France	9	5 %
Autres	4	2 %
Pas de réponse	1	0 %
Statut des répondants		
Résident permanent (immigrant)	70	38 %
Réfugié	31	17 %
Citoyen canadien	66	36 %

	N	%
Pas de réponse	17	9 %

La moitié des répondants ont utilisé Montréal comme porte d'entrée au Canada. Les autres ont en grande partie choisi l'une de ces quatre grandes villes canadiennes : Vancouver (11 %), Toronto (10 %), Ottawa / Hull (10 %) et Québec (5 %).

Une fois leur domicile établi, deux répondants sur trois ont indiqué avoir toujours habité dans la même province. À la lumière des données sur la porte d'entrée, on comprendra que la grande majorité (71 %) des répondants ayant habité dans plus d'une province ont d'abord habité au Québec.

Connaissance et utilisation des deux langues officielles

Presque tous les répondants (96 %) estimaient avoir une connaissance du français qui était bonne (20 %) ou excellente (76 %). On doit noter que si 79 pour cent des répondants âgés entre 40 et 64 ans estimaient avoir une excellente connaissance du français, cette proportion se situait à 54 pour cent chez les 18 à 24 ans.

Lors de l'enquête, nous avons cherché à savoir quelle place occupaient les langues française et anglaise dans le quotidien des personnes sondées. Il s'agissait de savoir si leur connaissance du français se traduisait, en pratique, par une utilisation fréquente de cette langue avec leurs proches. Nos données indiquent que la langue française occupe une place prépondérante dans la vie des répondants, et que l'anglais y est aussi très présent. Le Tableau 16 précise cette tendance.

Intensité	Utilisation de la langue française (%)	Utilisation de la langue anglaise (%)
Jamais	3 %	15 %
Rarement	4 %	27 %
Parfois	14 %	39 %
Souvent	79 %	17 %
Pas de réponse	0 %	0,5 %

Sources d'appui pour les nouveaux arrivants

Afin de faciliter leur intégration au Canada, les nouveaux arrivants se tournent vers des individus ou des organismes qui peuvent offrir un soutien financier, émotif et social. Le tableau qui suit trace un portrait d'ensemble de ces sources.

Tableau 18 : Principales sources de soutien (n=183)	
Source	%
Principales sources de soutien financier	
Conjoint	12 %
Parents, frères, sœurs ou cousins	13 %
Amis	2 %
Gouvernements	43 %
Financièrement indépendant	34 %
Autres	2 %
Principales sources de soutien émotif et social	
Soi-même	20 %
Conjoint (mari ou femme)	21 %
Parents, frères, sœurs ou cousins	28 %
Amis	37 %
Groupes communautaires	23 %
Autres	3 %

Note : Les répondants pouvaient choisir plus d'une réponse. Les totaux peuvent excéder 100 %.

Les données indiquent que près du tiers des répondants ayant identifié les gouvernements comme principale source de soutien financier avait le statut de réfugié au moment de l'entrevue. Quant au soutien émotif et social, certaines différences émergent sur la base du sexe du répondant. Ainsi, deux fois plus de femmes que d'hommes ont identifié leur conjoint comme principale source de soutien émotif et social (29 % chez les femmes et 15 % chez les hommes). Les hommes ont tendance à se tourner davantage que les femmes vers les groupes communautaires. Ainsi, 26 pour cent des hommes ont identifié ces groupes comme principale source de soutien émotif et social, comparativement à 19 pour cent chez les femmes.

L'utilisation des programmes d'appui à l'établissement

Le Tableau 13 de la page 15 décrit les trois principaux programmes d'appui à l'établissement, financés par CIC. Nous avons questionné les nouveaux arrivants sur leur expérience par rapport à ces programmes. Nous voulions savoir s'ils les avaient utilisés et, dans l'affirmative, s'ils avaient été offerts en français ou en anglais.

La première tendance à clairement ressortir du sondage est que ces programmes ont, dans les trois cas, été utilisés par environ le tiers des répondants. Comme l'illustre le Tableau 19, bien des nouveaux arrivants n'ont pas été en mesure de recevoir ces services en français, même si c'était là leur préférence. Une exception à cet égard : le programme d'apprentissage de langue CLIC. Les

données indiquent que plusieurs répondants ont reçu leur formation en anglais et qu'il s'agissait là de leur préférence. On peut penser que ces données reflètent bien les caractéristiques des répondants qui, en général, considèrent qu'ils possèdent une bonne connaissance du français et dont l'exposition à l'anglais dans leur pays d'origine (le continent Africain pour la plupart) est limitée. Ils ont donc voulu profiter des cours de langue pour parfaire leur connaissance de l'anglais, plutôt que du français.

Tableau 19 : Utilisation des programmes d'appui à l'établissement *			
	Appui de bénévoles	Services directs	Cours de langue
Question : Avez-vous utilisé ce service ?			
Oui	33 %	32 %	32 %
Non	62 %	64 %	64 %
Ne sait pas / pas de réponse	5 %	4 %	3 %
Question : Dans quelle langue avez-vous reçu ce service ?			
Français	68 %	57 %	15 %
Anglais	27 %	38 %	83 %
Ne sait pas / pas de réponse	5 %	5 %	2 %
Question : Si le service a été offert en anglais, auriez-vous préféré être servi en français ?			
Oui	65 %	82 %	22 %
Non	29 %	14 %	61 %
Ne sait pas / pas de réponse	6 %	4 %	16 %
* Pour une description des trois programmes, veuillez consulter le Tableau 13, à la page 15 du présent rapport.			

Transiger avec le gouvernement fédéral

Tel que décrit à la section 2.2 (page 11), le processus d'immigration est une démarche qui inclut un certain nombre d'étapes, réparties sur plusieurs mois, voire quelques années. Tout au long de cette période, les personnes désirant immigrer au pays auront à transiger avec le gouvernement fédéral, que ce soit par les services qu'il offre dans le pays d'origine du requérant (ambassades, consulats, etc.) que par le processus d'arrivée au Canada (agents d'immigration, agents des douanes, etc.).

Lors du sondage, trois répondants sur quatre (76,5 %) ont indiqué avoir reçu, de façon générale, les services du gouvernement fédéral (à l'étranger et à l'arrivée au Canada) en français. Les données indiquent qu'il y a des variations importantes, selon la porte d'entrée utilisée par les répondants. Ainsi, les nouveaux arrivants ayant utilisé Montréal ont reçu des services en français dans une proportion de 88 pour cent; les répondants ayant utilisé Toronto ont été servis en français dans une proportion de 79 pour cent; et ceux ayant utilisé Vancouver ont été servis en français dans une proportion de 42 pour cent.

Le sondage indique en outre que les services reçus en français n'ont pas toujours été offerts dans cette langue. En effet, 58 pour cent des répondants ayant été servis en français ont indiqué qu'il y avait eu une offre active de service dans les deux langues. Ainsi, environ un répondant sur trois ayant été servi en français a été obligé de demander d'être servi dans cette langue. Les données indiquent finalement que 70 pour cent des répondants ayant été servis en anglais auraient préféré être servis en français. Le Tableau 21 résume ces tendances.

Thèmes	Oui	Non	Nsp*
Est-ce que les services du gouvernement fédéral (à l'étranger et au Canada) ont été offerts en français ?	76 %	19 %	5 %
Pour ceux qui ont été servis en français, y a-t-il eu une offre active de services en français ?	58 %	34 %	7 %
Pour ceux qui ont été servis en anglais, auraient-ils préféré être servis en français ?	71 %	23 %	6 %

* Nsp = Ne sait pas / pas de réponse

Satisfaction générale face au processus d'établissement

La consultation auprès des nouveaux arrivants révèle que, dans l'ensemble, leur processus d'établissement au Canada est difficile, et qu'ils sont insatisfaits des services d'appui qu'ils ont reçus. Ainsi, pas moins de 61 pour cent des répondants se sont dits plutôt (44 %) ou très (17 %) insatisfaits des services reçus. Seulement 17 % des répondants ont dit avoir été assez ou très satisfait. Le tableau qui suit illustre ces tendances.

Niveau	%
Très satisfait	8 %
Assez satisfait	9 %
Plutôt insatisfait	44 %
Très insatisfait	17 %
Aucun service utilisé	15 %
Ne sait pas / pas de réponse	7 %
Total	100 %

Intégration au réseau institutionnel

Une composante importante du sondage auprès des nouveaux arrivants francophones visait à mieux comprendre le type de « réflexes linguistiques » qu'ils adoptaient face aux institutions francophones en place. En d'autres mots, nous cherchions à savoir si ces nouveaux arrivants avaient tendance à vouloir se prévaloir de

services et d'institutions de langue française ou s'ils avaient plutôt le réflexe de vouloir fonctionner en anglais.

À cet égard, on peut penser que la plupart des nouveaux arrivants ont comme objectif premier de vouloir s'intégrer au Canada dans son ensemble – leur nouvelle terre d'accueil. Très tôt, cependant, ils auront à faire certains choix importants au plan linguistique, incluant entre autres le choix du système d'éducation pour leurs enfants. Vont-ils envoyer leurs enfants dans les écoles françaises, anglaises ou d'immersion ? Ces « réflexes linguistiques » auront évidemment un impact important sur le type de contribution que les nouveaux arrivants francophones sont appelés à avoir sur le réseau institutionnel francophone.

Les données du sondage indiquent que la grande majorité des répondants préfère être servie en français et qu'elle utilise de fait les services offerts en français dans leur communauté, que se soit au plan de la garderie, du système d'éducation ou des soins de santé. Le Tableau 24 précise ces tendances.

Thèmes	Oui	Non	Nsp*
Est-ce que les garderies où les répondants ont envoyé leurs enfants offraient des services en français ? (n=39)	38 %	62 %	0 %
Est-ce que les répondants ayant reçu des services de garderie en anglais auraient préféré recevoir le service en français ? (n=24)	62 %	37 %	0 %
Est-ce que les répondants ont envoyé leurs enfants d'âge primaire ou secondaire dans des écoles françaises ? (n=115)	80 %	20 %	0 %
Est-ce que les répondants ont été en mesure de recevoir des soins de santé en français ? (n=127)	43 %	53 %	3 %
Ceux qui ont reçu des soins de santé en anglais auraient-ils préféré être servis en français ? (n=72)	86 %	7 %	7 %

*Nsp = ne sait pas / pas de réponse

3.1.2 Données des groupes témoins

Avec les groupes témoins²³, l'objectif principal était d'approfondir certains thèmes clés de la recherche. Les participants ont été invités à décrire et à partager entre eux leurs perceptions et leur expérience lors de leur établissement au Canada. L'information présentée dans cette section permet aussi de mieux comprendre certaines tendances ayant émergé lors du sondage.

²³ Voir la section 1.2 (page 3) pour une description de la méthodologie utilisée pour la tenue des groupes témoins.

La transition vers le Canada

Plusieurs facteurs influencent la décision que prend une personne de quitter son pays d'origine. Le choix de cette personne de venir s'installer, d'abord au Canada et, par la suite, dans une ville canadienne en particulier, est quant à lui motivé par plusieurs facteurs qu'ont abordés les participants aux groupes témoins :

- ▶ *La langue française* : De façon générale, les participants savaient que les langues officielles du Canada étaient le français et l'anglais. Possédant généralement une connaissance du français de loin supérieure à celle de l'anglais, la majorité des participants avaient d'abord choisi le Canada (dans son ensemble), parce que le français y est une langue officielle.
- ▶ *L'emploi* : Si la présence du français attire plusieurs nouveaux arrivants francophones vers le Canada et vers le Québec en particulier, ce sont les perspectives d'emploi qui en incitent plusieurs à quitter le Québec pour s'installer dans une autre ville canadienne.
- ▶ *Présence de membres de la famille* : Plusieurs participants ont souligné l'importance qu'ils accordaient au soutien moral que peut leur fournir un membre de la famille vivant déjà au Canada. Pour certains, la présence d'un membre d'une famille dans un centre urbain du Canada met fin *de facto* à toute interrogation quant à l'endroit d'établissement.
- ▶ *Climat* : Pour certains, l'expérience des hivers rigoureux s'est avérée difficile. Ils ont alors décidé de se déplacer vers des régions au climat plus clément, même si cela se traduisait par une présence francophone moins importante.

Le Tableau 26 reprend certains commentaires émis par les participants aux groupes témoins.

Tableau 26 : Facteurs influençant le lieu d'établissement	
Thèmes	Opinions des participants
Importance de la langue française	<p><i>On nous a dit qu'il y avait le tiers de la population qui était francophone – donc que le français était présent à Moncton – et c'est ça qui nous a encouragé à choisir la ville.</i></p> <p><i>On m'avait appris que le Canada était un pays bilingue. Ma perception de la langue, c'est que je pensais que c'était équilibré, que partout où j'irais au Canada, tout serait bilingue, que je n'aurais pas de problème.</i></p> <p><i>Au départ, la langue joue un rôle important dans la mesure où elle nous attire vers le Québec, mais après, on peut décider d'aller ailleurs.</i></p>

Tableau 26 : Facteurs influençant le lieu d'établissement	
Thèmes	Opinions des participants
Perspectives d'emploi	<p><i>Pour le travail, ce que l'on voit, au niveau des sites Internet, c'est vraiment le paradis. Mais la réalité est terriblement différente.</i></p> <p><i>On nous a dit qu'au niveau professionnel, il y avait des possibilités de travail.</i></p>
Présence de membres de la famille	<p><i>Nous sommes arrivés à Québec et c'était un grand dépaysement. Or, on avait un ami à Sudbury qui est venu nous visiter et c'est lui qui nous a convaincus de venir à Sudbury.</i></p> <p><i>Je suis venue rejoindre mon mari ici, parce qu'il étudiait ici.</i></p> <p><i>J'ai choisi Vancouver pour des raisons climatiques et parce qu'un membre de notre famille était déjà ici. Nous voulions absolument avoir des membres de la famille très proche pour pouvoir nous accueillir et nous donner du support sur le plan affectif.</i></p>
Climat	<p><i>Vancouver n'était pas mon premier choix; j'étais d'abord allé à Sherbrooke. J'ai passé un hiver là-bas et l'expérience s'est avérée très difficile. J'ai opté pour Vancouver pour des raisons de santé.</i></p> <p><i>Je suis arrivée à Montréal et, après un hiver, nous avons réfléchi et avons choisi Vancouver. Au départ, nous voulions venir en Colombie-Britannique, mais pas nécessairement à Vancouver. On n'a pensé qu'il serait impossible de pouvoir s'intégrer dans une petite ville. On croyait bien parler l'anglais, mais en arrivant ici, on s'est aperçu que l'on ne parlait pas bien l'anglais.</i></p>

La perception des langues officielles

Les données des groupes témoins indiquent qu'il existait une incompréhension profonde du profil linguistique du Canada chez plusieurs participants lors de leur arrivée au pays. Ce fossé entre les perceptions et la réalité a eu, au dire des participants, un impact négatif sur leur capacité de s'adapter à leur nouveau milieu. Isolement, difficultés à trouver un emploi, déceptions face au Canada sont parmi les effets identifiés par les répondants. Le tableau qui suit illustre ces tendances.

Tableau 28 : Perceptions face aux langues officielles	
Thèmes	Opinions des participants
Bilinguisme partout au pays	<p><i>Pour nous, le bilinguisme, ça veut dire pouvoir vivre en français. Or, ce que l'on découvre, c'est qu'il faut obligatoirement être anglophone avant d'être francophone. On omet de dire beaucoup de choses. Nous faisons un choix basé sur une partie de l'information, parce que la plus grosse partie de l'information n'est pas dite.</i></p> <p><i>En Afrique, on apprend que le Canada est un pays bilingue. Il faut attendre de tomber en Ontario pour vraiment comprendre la réalité du français.</i></p>
Québec français / reste	<p><i>Chaque fois que l'on faisait nos demandes pour immigrer ici, lorsqu'on se</i></p>

Tableau 28 : Perceptions face aux langues officielles	
Thèmes	Opinions des participants
du Canada anglais	<p><i>rendait compte que l'on était francophone, on nous envoyait directement à Québec. Donc, on tenait pour acquis qu'il n'y avait que le Québec qui était francophone.</i></p> <p><i>Je ne savais pas que l'on parlait le français en Ontario. Ça a été une surprise pour moi. Je pensais que tout le monde ne parlait qu'anglais.</i></p> <p><i>Je savais que le Canada était bilingue, mais je ne pensais pas que le français était parlé à l'extérieur du Québec.</i></p> <p><i>Dans les magasins et les restaurants, la première langue qu'on te parle, c'est l'anglais. Ce qui fait bizarre, c'est que les Acadiens eux-mêmes parlent anglais. Ça me fait vraiment mal de voir ça – entendre un Acadien qui ne parle pas d'abord sa langue maternelle. C'est toujours l'anglais.</i></p>
Impacts négatifs	<p><i>Ma fille est tombée malade une semaine après notre arrivée ici. J'ai appelé le 911 et personne ne parlait français. L'ambulance est arrivée et j'essayais d'expliquer. Ça a été très dur.</i></p> <p><i>C'est souvent une déception quand on arrive au Canada. Même en connaissant la répartition géographique des langues, et sachant que l'anglais est prédominant à Vancouver, c'est une donnée que l'on accepte au départ. Mais, pour moi, l'anglais se limitait à la communication sociale. Je me suis dit que lorsque je devrais aborder des questions dites sérieuses, comme la banque ou les soins de santé, je pensais avoir le choix des langues. J'ai réalisé que je n'avais pas ce choix.</i></p> <p><i>C'est une surprise de voir que les gouvernements ne sont pas sur la même longueur d'onde au niveau des langues. Même pas de papiers en français au niveau provincial.</i></p> <p><i>Quand je cherche quelque chose dans un magasin, je voudrais pouvoir parler ma langue, mais personne ne parle français.</i></p> <p><i>Je me suis rendu compte que la langue française m'isolait, plus qu'elle ne m'intégrait. Il faut bien l'admettre, l'anglais est un facteur d'intégration ici.</i></p> <p><i>On se sent minoritaire du côté des francophones, des anglophones et du fait que l'on est une minorité visible. On est isolé de tous les côtés.</i></p>

Le processus d'établissement

« L'intégration sociale passe par l'intégration économique. Sans intégration économique, il n'y a simplement pas d'intégration sociale. » - Participant d'Edmonton

Les participants aux groupes témoins ont longuement parlé des défis auxquels ils font face lors du processus d'établissement qui suit leur arrivée au Canada. À court terme, ils doivent traiter avec de nombreuses institutions gouvernementales et parapubliques afin de pouvoir recevoir leur numéro d'assurance sociale, leur permis de conduire, leur carte santé ou encore inscrire leurs enfants en garderie, à l'école, etc. À moyen et à long terme, les nouveaux

arrivants doivent élire domicile, trouver un emploi et, de façon générale, s'intégrer dans leur nouvelle communauté.

Les participants ont tracé un portrait peu reluisant de leur processus d'établissement, combinant de grandes frustrations à des sentiments de rejet, d'iniquité et d'amertume :

- ▶ Les participants ont parlé de l'absence quasi complète de services d'appui en français dans leur communauté, découlant soit de l'inexistence de ces services, soit de l'impossibilité de pouvoir les identifier. Certains participants ont aussi souligné que leur agent d'immigration les avait systématiquement référés vers des services communautaires de langue anglaise.
- ▶ Plusieurs services vers lesquels les nouveaux arrivants se tournent dès le début de leur période d'établissement ne relèvent pas du gouvernement fédéral. Dans plusieurs communautés, cela se traduit donc par une absence de services en français.
- ▶ La source principale de soutien, pour plusieurs participants, a donc été la famille et les amis.

Le tableau qui suit illustre ces tendances.

Tableau 29 : Services d'appui en français	
Thèmes	Opinions des participants
Services d'appui en français	<p><i>Quand j'ai fait affaire avec les services sociaux, j'ai été incapable de me faire servir en français. J'ai demandé de recevoir des services en français, mais je n'en ai jamais reçus.</i></p> <p><i>Les organismes font de bonnes choses. Mais ils doivent être davantage à l'écoute des francophones de toutes les origines.</i></p> <p><i>Quand on nous demande si on a utilisé les structures d'accueil, on se demande en fait s'il y a des structures en place.</i></p> <p><i>Il n'y a pas de structure formelle de langue française dans ma communauté.</i></p> <p><i>En arrivant, j'avais peu de moyens. Par chance, on s'est retrouvé avec un dépliant qui expliquait les services communautaires disponibles en français. À partir de là, les choses ont bien changé.</i></p> <p><i>Nous ne voulons pas seulement sentir que les organismes sont là pour nous aider. Nous voulons aussi sentir que nous pouvons aider les organismes et la communauté.</i></p>
Sentiment d'isolement	<p><i>Je n'ai pas encore ma résidence permanente, alors je n'ai pas le droit de travailler ni de m'éduquer. Alors, je reste assis à ne rien faire, parce que je n'ai pas le droit de faire quoi que ce soit. Moi, je ne me retrouve plus. Je ne sais plus ce que l'on attend de moi. Je veux retrouver ma vie.</i></p>

Tableau 29 : Services d'appui en français	
Thèmes	Opinions des participants
	<p><i>Alors que j'avais à agir rapidement sur plusieurs points, la langue française ne faisait que me retarder.</i></p> <p><i>Il y a toujours cette peur de la part de la population de souche. Il y a la peur de fonctionner avec une personne qu'on ne connaît pas, qui vient d'ailleurs, un ailleurs qu'on ne connaît même pas. On doit donc continuer les efforts de sensibilisation et d'éducation.</i></p>

Les données des groupes témoins indiquent en outre que les nouveaux arrivants éprouvent de grandes difficultés à intégrer le marché du travail. Comme principales barrières à l'emploi, les participants ont évoqué la non-reconnaissance de leurs diplômes d'études, les exigences au niveau de l'expérience de travail *canadienne* et les attentes très élevées quant à la maîtrise de l'anglais.

Certains participants ont noté que si la non-reconnaissance des diplômes pouvait poser des problèmes, il était aussi vrai que les étudiants étrangers ayant étudié au Canada avaient, eux aussi, de sérieux problèmes à intégrer le marché du travail. Au dire des participants, la tendance à choisir des candidats non immigrants est un réflexe omniprésent chez les employeurs, ce qui réduit considérablement les chances d'un nouvel arrivant de pouvoir décrocher un emploi.

Tableau 30 : Intégration au marché du travail	
Thèmes	Opinions des participants
Impacts du chômage	<p><i>C'est un péché d'être qualifié. Il faut mentir dans notre CV et ne pas déclarer que l'on a un diplôme si on veut survivre et avoir un travail pour faire vivre notre famille.</i></p> <p><i>L'immigrant qui arrive n'a pas beaucoup de moyens. Il a besoin de trouver du travail rapidement. C'est à travers l'emploi que l'on peut rencontrer les autres.</i></p> <p><i>La greffe dans une nouvelle société se fait à travers l'emploi. Plutôt que d'avoir les immigrants en recyclage pendant cinq ans, on devrait leur donner un emploi.</i></p> <p><i>On comprend que les corporations professionnelles protègent leur travail, mais pour immigrer au Canada, on doit avoir une qualification, et quand on arrive avec cette qualification, elle n'est pas reconnue.</i></p> <p><i>On va vers des groupes communautaires d'appui, et on voit que tous les Québécois sortent de là et trouvent de l'emploi, alors que les Africains ne trouvent rien.</i></p>
Compétence en anglais	<p><i>On fait de grands pas en arrière au niveau de la carrière à cause du manque de connaissance de l'anglais. Il faut revoir nos ambitions.</i></p> <p><i>Ce n'est pas seulement une question de parler un peu d'anglais, non,</i></p>

Tableau 30 : Intégration au marché du travail	
Thèmes	Opinions des participants
	<p><i>c'est un anglais parfait que l'on doit pouvoir parler.</i></p> <p><i>Je croyais avoir les compétences linguistiques pour pouvoir trouver un emploi, mais j'ai découvert que je ne les avais pas.</i></p>

De façon presque unanime, les participants se sont décrits comme étant largement exclus de la francophonie de leur province. Référant à un sentiment d'égaré identitaire, les participants ont souligné que les nouveaux arrivants sont souvent considérés comme n'étant ni francophones, ni anglophones. Au mieux, certains participants ont insisté sur le fait qu'ils étaient francophones, même s'ils ne pouvaient pas se dire Franco-Ontariens ou Acadiens.

Les participants ont exhorté les autorités gouvernementales, les groupes communautaires et les communautés francophones et acadiennes à s'ouvrir davantage, au risque de marginaliser de façon permanente les nouveaux arrivants. Ils ont identifié un certain nombre de pistes qui, selon eux, permettraient de rapprocher les nouveaux arrivants des communautés d'accueil.

Le Tableau 24 résume les principales données des groupes témoins à cet égard.

Tableau 31 : Sentiment d'appartenance	
Thèmes	Opinions des participants
Un sentiment de rejet	<p><i>On se sent minoritaire du côté des francophones, des anglophones et du fait que l'on est minoritaire. On est isolé de tous les côtés.</i></p> <p><i>Même entre francophones, on a de la difficulté à pouvoir se comprendre.</i></p> <p><i>Est-ce que la francophonie a besoin de nous, comme nous avons besoin de la francophonie ? On se sent souvent comme des figurants dans le portrait de la francophonie.</i></p> <p><i>Avec mon accent, on me dit que je ne suis pas Franco-Ontarienne, mais je me bats pour la francophonie</i></p> <p><i>Je suis prête à m'intégrer à la culture acadienne, mais eux aussi doivent être prêts à m'accepter.</i></p>
Pistes à explorer	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Permettre aux organismes francophones de pouvoir offrir eux-mêmes des services d'établissement en français.</i> - <i>S'attaquer à la question de la reconnaissance des diplômes.</i> - <i>Offrir une trousse d'information qui donne un portrait juste et complet de la situation en milieu linguistique minoritaire.</i> - <i>Créer des possibilités d'emplois pour les nouveaux arrivants.</i> - <i>Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation du public à la</i>

Tableau 31 : Sentiment d'appartenance	
Thèmes	Opinions des participants
	<p><i>diversité culturelle.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Travailler auprès des corporations professionnelles pour faciliter l'intégration de nouveaux arrivants qualifiés.</i> - <i>Mettre l'accent sur la prestation de services de santé dans les deux langues officielles.</i>

3.2 Défis et obstacles : perspective des communautés d'accueil

Cette section aborde l'intégration des nouveaux arrivants sous l'angle de la communauté d'accueil. L'objectif principal consiste à tracer un portrait du réseau institutionnel et informel en place pour appuyer les nouveaux arrivants francophones et à documenter ce qui, aux yeux d'intervenants communautaires, constitue les principaux défis liés à l'accueil des nouveaux arrivants.

Il convient de souligner qu'en matière de services d'appui aux nouveaux arrivants, on ne saurait prétendre être en mesure d'établir une liste exhaustive des services disponibles. Ainsi, les données présentées dans cette section sont basées sur l'information recueillie lors des entrevues²⁴ et sur la documentation fournie par les ministères concernés.

3.2.1 Réseaux d'appui pour les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants francophones que nous avons consultés se disent largement insatisfaits du cadre d'appui dont ils disposent lors de leur établissement au Canada, comme l'illustre la section 3.1.

Ces nouveaux arrivants ont la particularité de combiner les statuts de *nouvel arrivant* et de *francophone*. Ainsi, une personne peut se retrouver devant une situation où il lui est possible de recevoir des services d'appui à l'établissement en anglais – une langue que, souvent, elle ne maîtrise qu'en partie – ou de recevoir des services communautaires en français, mais qui ne sont pas conçus spécifiquement pour les nouveaux arrivants. Nous traçons, dans les lignes qui suivent, un portrait des structures d'appui dans chacune des cinq régions visées par cette étude.

²⁴

Pour une description du processus d'entrevue, voir la section 1.2 à la page 3 du présent rapport.

Structure organisationnelle de Moncton

► Pourvoyeurs des services du CIC

La ville de Moncton compte un pourvoyeur de services spécialisés pour l'accueil et l'appui à l'établissement des nouveaux arrivants. Il s'agit de l'Association multiculturelle du grand Moncton, aussi connue sous l'appellation MAGMA (Multicultural Association of Greater Moncton).

Établi en 1980, MAGMA est un organisme fournisseur des trois principaux services offerts par CIC et décrits au Tableau 13 (page 15), soit les programmes CLIC (en français et en anglais), PEAI et le programme d'accueil. À cette fin, MAGMA a signé des ententes avec CIC et reçoit des subventions afin de pouvoir offrir ces programmes aux nouveaux arrivants.

La politique de MAGMA consiste à offrir l'ensemble de ces services dans les deux langues officielles. Les publications de l'organisme sont offertes dans les deux langues et l'ensemble du personnel doit pouvoir communiquer en français et en anglais. En 2001, environ 70 pour cent des nouveaux immigrants et 26 pour cent des réfugiés ayant eu recours aux services de MAGMA étaient francophones.

► Autre pourvoyeur de services en français

Chaque année, l'Université de Moncton reçoit un certain nombre d'étudiants venus d'autres pays. Afin de les appuyer lors de leur arrivée au pays, l'Université a mis sur pied les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ).

Le SAÉÉ établit un Service d'accueil à chaque année, disponible de la mi-août jusqu'au début septembre dans les principaux points d'entrée de Moncton (aéroport, gare de train, terminus d'autobus). Le but de ce service est de pouvoir aider les étudiants internationaux à s'orienter sur le campus et dans la ville de Moncton. Tout au long de l'année scolaire, les étudiants internationaux peuvent aussi recourir à un conseiller pouvant les appuyer sur toute question touchant aux visas, aux prolongations de séjour, aux permis de travail ou à d'autres domaines liés à leur séjour à Moncton.

► Plan d'action communautaire

Au cours de la dernière année, la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB) a entrepris une

démarche communautaire visant à « améliorer les structures d'accueil existantes et de favoriser l'acceptation et la reconnaissance réciproque entre la société civile acadienne et les nouveaux-arrivants ». ²⁵ Les participants à cette démarche ont souligné qu'une stratégie d'établissement efficace devrait permettre aux nouveaux arrivants de développer leur réseautage francophone, de créer des partenariats et d'offrir la possibilité aux nouveaux arrivants de mieux connaître l'histoire de l'Acadie.

Les participants ont conclu « qu'il était nécessaire de créer une association provinciale francophone d'accueil et d'accompagnement ». ²⁶ À cela s'ajouteraient des démarches de sensibilisation auprès des autorités gouvernementales afin que la réalité politique et économique du Nouveau-Brunswick soit mieux décrite aux immigrants potentiels. En outre, les participants ont affirmé qu'il était nécessaire de sensibiliser la communauté acadienne aux avantages présentés par l'immigration. L'importance de traiter des aspects économiques de l'immigration (emploi, reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle) a aussi émergé à titre de champ d'intervention prioritaire.

Structure organisationnelle d'Ottawa

► Pourvoyeurs des services du CIC

Les trois principaux programmes du CIC sont répartis entre 13 différents organismes communautaires. Le tableau qui suit présente un profil de ces services :

Services	Nombre de fournisseurs
Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)	1
Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) *	10
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)	4
Programme d'accueil	1

* Alors que CLIC vise l'acquisition de la langue française, LINC vise l'acquisition de la langue anglaise.
Source : Citoyenneté et Immigration Canada

²⁵ Tiré du Rapport de la journée de réflexion tenue le 15 juin 2002 à Moncton concernant l'accueil et l'intégration des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick.

²⁶ Ibid, p. 5.

Au plan de la prestation de services d'appui en français financés par CIC, nos consultations indiquent qu'ils sont essentiellement répartis entre six organismes :

Organismes	Services
La Magie des lettres	Cet organisme offre le cours de langue CLIC. Il s'agit d'un organisme d'alphabétisation qui fonctionne entièrement en français et qui offre des services aux nouveaux arrivants et à l'ensemble de la communauté francophone.
L'Organisation des services aux immigrants d'Ottawa-Carleton (OSIOC)	L'OSIOC offre le cours d'acquisition de la langue anglaise (LINC), de même que des services d'appui, sous le volet PEAI, en français.
Catholic Immigration Centre	Cet organisme compte 1,5 travailleurs en aide à l'établissement qui parlent français, ainsi qu'un conseiller au programme d'accueil qui travaille à temps partiel et qui parle français.
Lebanese & Arab Social Services	L'organisme offre le programme PEAI en français.
Jewish Family Services of Ottawa	L'organisme offre aussi le programme PEAI en français.
YMCA	L'organisme offre des services d'évaluation de la capacité linguistique en anglais et en français et réfère les nouveaux arrivants au programme CLIC ou LINC. Le YMCA peut aussi aiguiller les nouveaux arrivants vers les différents services offerts dans la communauté.

► **Autres pourvoyeurs de services en français**

Il existe, à Ottawa, un certain nombre d'organismes et de regroupements qui visent à appuyer les nouveaux arrivants francophones en leur offrant divers services d'appui direct ou d'orientation vers d'autres organismes. Le Regroupement ethnoculturel et afro-francophone (REAF), le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton (CÉSOC), ainsi que divers organismes œuvrant auprès des communautés congolaises, somaliennes, haïtiennes et autres, comptent parmi ceux-là.

Selon nos consultations, ces organismes fonctionnent généralement avec des ressources limitées et comptent largement sur leurs bénévoles afin de pouvoir offrir du soutien aux nouveaux arrivants francophones.

Structure organisationnelle de Sudbury

► Pourvoyeurs des services du CIC

Deux organismes de Sudbury offrent les services d'appui financés par CIC :

Organismes	Services
Sudbury Multicultural / Folk Arts	Cet organisme offre certains services d'appui, financés sous le programme PEAI. Une travailleuse bilingue en établissement y travaille depuis janvier 2002.
The Church of the Epiphany	L'église <i>The Church of the Epiphany</i> offre les services d'évaluation de compétence en anglais, ainsi que les cours d'anglais LINC.

► Autres pourvoyeurs de services²⁷

L'organisme Contact interculturel francophone a été mis sur pied afin d'offrir un lieu d'accueil, de rencontres et d'échanges pour les nouveaux arrivants francophones. Parmi les activités de l'organisme, on retrouve des services permettant d'orienter les nouveaux arrivants vers les services en place et l'organisation d'ateliers sur la sensibilisation aux différences culturelles.

Structure organisationnelle de Winnipeg

Comme nous l'avons décrit à la section 2.2, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada ont signé, en 1998, un accord conférant au Manitoba un rôle prédominant dans la conception, l'administration et la prestation de services d'établissement. Dans ce contexte, on ne retrouve pas d'organisme offrant les programmes CLIC, PÉIA ou le Programme d'accueil au Manitoba. La province offre cependant une série de services dont les objectifs sont largement compatibles avec ceux des services financés directement par CIC. Ainsi, on trouve des organismes offrant des cours de langue, des cours de préparation au marché du travail ou des services d'appui et d'aiguillage pour les nouveaux arrivants.

Dans les mois qui ont suivi la signature de l'accord Canada-Manitoba, le gouvernement provincial et les groupes communautaires œuvrant en francophonie et/ou en services

²⁷ Pour une description des outils en français d'appui à l'établissement à Sudbury, voir : Boudreau, F. (2000). *Recensement et évaluation des modèles et des outils de formation sur l'interculture et l'adaptation des institutions à la diversité canadienne*. Sudbury.

d'établissement se sont concertés afin de développer une stratégie de prestation de services en français.

En 1999, des tables de concertation ont été mises sur pied dans les domaines des services d'établissement et des services d'appui à la recherche d'emploi. Ces tables réunissaient des organismes francophones (SFM, conseil scolaire, centre de santé, etc.), des organismes pourvoyeurs de services aux immigrants et aux réfugiés ainsi que des représentants du gouvernement provincial. Elles avaient pour objectif de permettre à ces organismes de mieux connaître les services en place et de coordonner leurs activités. Ces tables de concertation se réunissent au besoin.

De plus, les partenaires gouvernementaux et communautaires ont développé, en 2000-2001, un plan d'action pour la coordination des services d'appui à l'établissement en français au Manitoba. Pour chacune des principales étapes d'établissement (information avant l'arrivée au Canada, accueil à l'aéroport, logement temporaire et permanent, orientation, cours de langue, etc.), le plan d'action identifie les organismes responsables d'offrir un service en français et propose, au besoin, des stratégies visant à améliorer la prestation de services en français dans certains secteurs.

Il y a actuellement près de 25 organismes à Winnipeg offrant de l'aide aux nouveaux arrivants (immigrants ou réfugiés). Les services d'appui offerts en langue française se répartissent comme suit :

Organismes	Services
Gouvernement provincial	Le gouvernement compte trois divisions offrant des services directs en français aux nouveaux arrivants. ²⁸ La gamme de ces services inclut la préparation de rapports d'analyse des diplômes et des acquis professionnels, l'évaluation des compétences linguistiques, l'aiguillage vers les services communautaires, ainsi que l'offre d'ateliers d'orientation et d'information.
Société franco-manitobaine (SFM)	La SFM offre certains services d'accueil aux nouveaux arrivants francophones. L'organisme peut accueillir les nouveaux arrivants à l'aéroport, les diriger vers les services en place dans la communauté et les accompagner lors de leur établissement. La SFM a aussi préparé une trousse de bienvenue qui contient un profil détaillé de la communauté franco-manitobaine et de l'environnement social, politique et économique dans lequel les membres de cette communauté sont appelés à évoluer. Notons finalement que la SFM a reçu un appui de la province afin de consolider la capacité des organismes francophones de la

²⁸

Ces divisions sont : Settlement & Labour Market Services Branch, Adult Language Training Branch et Immigration, Promotion & Recrutement

Tableau 35 : Services offerts en langue française (Winnipeg)	
Organismes	Services
	province d'appuyer les nouveaux arrivants francophones.
Collège universitaire de Saint-Boniface	Le Collège offre des services d'appui pour les étudiants internationaux. La gamme de ces services inclut l'accueil à l'aéroport, l'orientation sur le campus et dans la ville de Winnipeg, l'aide au logement et des cours spécifiques à cette clientèle. Le Collège offre aussi sur demande des cours d'anglais langue seconde.
Pluri-elle	Ce groupe offre des services de counselling, de l'appui dans la recherche d'emplois et des cours en alphabétisation. Bien que sa clientèle ne soit pas constituée exclusivement de personnes nouvellement arrivées, ce groupe peut représenter jusqu'à 40 pour cent de la clientèle de certains de ces programmes.
International Centre	Cet organisme offre des services d'établissement pour immigrants, incluant des analyses de besoins en éducation, main-d'œuvre et formation, des services de recherche d'emploi, d'orientation et d'aiguillage. Certains de ces services sont offerts en français.
Success Skills	Cet organisme se spécialise dans l'appui pour les immigrants ayant une formation professionnelle ou étant des ouvriers hautement qualifiés. L'organisme offre des services en placement et d'appui. Une employée offre ces services en français.
Welcome Place	Ciblant la clientèle de réfugiés, cet organisme offre des services d'appui à court terme (logement temporaire, orientation, aiguillage, etc.). Un des conseillers parle français.

D'autres initiatives communautaires ont été entreprises, dont l'établissement, en 1998, de l'*Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba*. Il s'agit d'un regroupement de bénévoles qui s'est donné pour objectif de faciliter l'intégration de nouveaux arrivants francophones par l'organisation d'activités dans les domaines culturel, économique ou social.

Structure organisationnelle d'Edmonton

L'Alberta (représentée par le ministère de l'Apprentissage de l'Alberta) et le Canada (représenté par CIC) ont signé un protocole d'entente établissant un cadre de collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Ce protocole est entré en vigueur au mois de mai 2001. Contrairement aux provinces où des ententes formelles ont été signées (Québec, Manitoba et Colombie-Britannique), aucun fonds ne sont transférés en Alberta en vertu de ce protocole et chaque niveau de gouvernement continuera de financer des fournisseurs de services.²⁹ Concernant la prestation de

²⁹ Voir les articles 9.1 et 9.2 du Protocole d'entente. (2001).

services dans les deux langues officielles, le protocole réitère l'obligation de CIC de respecter la *Loi sur les langues officielles* et indique que le gouvernement provincial respectera les exigences du ministère de l'Apprentissage de l'Alberta en matière de communication.³⁰

► **Pourvoyeurs des services du CIC**

Au total, il y a environ 11 organismes dont les services se spécialisent dans l'appui aux nouveaux arrivants et qui ont reçu des fonds du CIC afin d'offrir l'un ou l'autre de ces principaux programmes.

Services	Nombre de fournisseurs
Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC)	0
Language Instruction for Newcomers to Canada (LINC) *	8
Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PEAI)	7
Programme d'accueil	2

* Alors que CLIC vise l'acquisition de la langue française, LINC vise l'acquisition de la langue anglaise.
Source : Citoyenneté et Immigration Canada

Nos consultations indiquent que ce réseau institutionnel est en mesure d'offrir des services de langue française. Des employés de certains organismes peuvent communiquer en français. Cependant, dans ce contexte, il n'y a ni offre active de services, ni prestation systématique de services en français.

Organismes	Services
Catholic Social Services (CSS)	Le CSS offre un vaste éventail de services sociaux à Edmonton, de même que dans plusieurs communautés de la province. L'organisme compte une division offrant spécifiquement des services aux nouveaux arrivants. Le CSS offre des cours d'évaluation de compétences linguistiques et peut aiguiller les clients vers les cours d'anglais disponibles dans la communauté. L'organisme compte 9 employés qui peuvent communiquer en français, en plus de compter des francophones au sein de son bureau de direction. Sur un total d'environ 140 programmes offerts par l'organisme, environ 10 sont offerts en français.
Mennonite Centre for Newcomers	Cet organisme offre des services d'appui à l'établissement aux immigrants et réfugiés dans des domaines tels que la recherche d'emploi, l'apprentissage de l'anglais langue seconde et l'établissement (aiguillage pour le logement, les écoles et les

³⁰ Voir article 10.4 du Protocole d'entente. (2001).

Tableau 37 : Capacité de communiquer en français (Edmonton)	
Organismes	Services
	services de santé). Le Centre offre le cours de langue LINC et des services financés par le PEAI. Sur un total d'environ 80 employés, 5 à 7 d'entre eux peuvent communiquer en français. Au besoin, l'organisme réfère des clients au CSS pour qu'ils bénéficient d'un service en français.
Edmonton Immigrant Services Association	L'organisme offre une gamme de services pour les immigrants résidant à Edmonton. Certains de ces services d'appui sont financés par le PEAI. Un membre du personnel a la capacité de communiquer en français.
Changing together: Centre for Immigrant Women	Cet organisme se spécialise dans les services pour femmes immigrantes. On y offre, entre autres, des cours d'anglais langue seconde, du counselling, des ateliers sur des sujets d'intérêt pour les femmes immigrantes ainsi que des services d'aiguillage. Certains des services d'appui offerts par l'organisme sont financés par le PEAI. Une des employées est en mesure d'offrir des services en français et l'organisme compte aussi un certain nombre de femmes bénévoles qui parlent français.

► Autres pourvoyeurs de services

Un certain nombre d'organismes francophones d'Edmonton se spécialisent dans la prestation de services d'appui aux nouveaux arrivants, sans toutefois recevoir de financement sous les programmes principaux de CIC.

Tableau 38 : Services offerts en langue française (Edmonton)	
Organismes	Services
Association multi-culturelle francophone de l'Alberta (AMFA)	Établie en 1989, l'AMFA offre des services d'accueil, d'interprétation, d'orientation vers l'emploi et d'aiguillage vers les ressources de la communauté en matière de soins de santé, de logement, d'écoles et de cours d'anglais. L'organisme collabore aussi avec un conseil scolaire dans l'organisation d'un camp d'été pour jeunes nouveaux arrivants.
Accès emploi	Cet organisme met à la disposition de sa clientèle un centre de ressources, des services d'appui à la recherche d'emploi et un service de placement. Tous les services de l'organisme sont offerts en français. Bien que les services de cet organisme ciblent pas particulièrement les nouveaux arrivants, ceux-ci forment tout de même la majorité de la clientèle d'Accès emploi.
Alliance jeunesse famille de l'Alberta	Cet organisme offre aux nouveaux arrivants des ateliers touchant à la recherche d'emploi, au système scolaire et aux programmes pour femmes. Les immigrants francophones, particulièrement ceux d'origine africaine, constituent la clientèle cible de l'organisme.
Association de la communauté congolaise d'Edmonton	L'Association n'offre pas de services d'accueil, considérant qu'ils sont déjà offerts par d'autres organismes. L'organisme se spécialise plutôt dans les services d'orientation touchant aux domaines de services gouvernementaux comme le logement, la traduction, l'interprétation

Tableau 38 : Services offerts en langue française (Edmonton)	
Organismes	Services
	et l'emploi.

Structure organisationnelle de Vancouver

Comme le gouvernement du Manitoba, le gouvernement de la Colombie-Britannique a signé, en 1998, une entente lui conférant une responsabilité prépondérante dans l'organisation et la livraison de services d'appui à l'établissement. Ainsi, il n'y a pas d'organismes offrant les services financés directement par CIC. À Vancouver, près de 60 organismes interviennent en matière de multiculturalisme, d'immigration et d'accueil pour les nouveaux arrivants. Les organismes suivants ont reçu du financement afin d'offrir des services en français :

- ▶ Little Mountain Neighborhood House
- ▶ Immigration Services Society of B.C.
- ▶ Surrey Delta Immigrant Services Society
- ▶ MOSAIC

Selon nos consultations, ces organismes ont embauché de 0,6 à 1,3 année-personne pour offrir des services en français.

Certains organismes francophones de la région de Vancouver offrent des services aux nouveaux arrivants, que ce soit directement ou plus indirectement.

Tableau 39 : Services offerts en langue française (Vancouver)	
Organismes	Services
La Boussole	Cet organisme constitue souvent le premier point de chute pour un nouvel arrivant francophone de Vancouver. La Boussole offre des services d'accueil, des trousseaux d'information, des lieux d'échange, des banques de ressources, des services d'interprétation et de la formation pour bénévoles. La clientèle de La Boussole est largement constituée de personnes à faible revenu. Tous les services de l'organisme sont offerts en français.
Éducentre	Cet organisme offre une série de cours et de formation pour les francophones, incluant de la formation à l'emploi, des cours de langue et d'autres activités éducatives. Comme les services de La Boussole, les services d'Éducentre sont disponibles pour l'ensemble des francophones de la région de Vancouver.

3.2.2 Principales barrières à l'accueil et à l'établissement

Nos consultations ont rejoint à la fois des organismes travaillant directement auprès de nouveaux arrivants et des organismes œuvrant de façon plus générale au développement de la francophonie à l'intérieur de leur communauté. La présente section résume ce que les leaders de ces groupes ont identifié comme barrières à l'intégration.

Perspectives des fournisseurs de services

De façon générale, les organismes œuvrant auprès des nouveaux arrivants ont corroboré plusieurs observations qui sont ressorties du sondage et des groupes témoins :

- ▶ Plusieurs intervenants ont déploré le manque de services d'appui à l'intégration offerts en français. Ces intervenants ont souligné que plusieurs subventions du CIC ont été versées à des organismes qui ne peuvent fonctionner que faiblement en français. Ils se sont dits étonnés et parfois même frustrés du fait que des organismes francophones offrant des services aux nouveaux arrivants sont toujours incapables d'accéder à ces programmes d'appui.
- ▶ En ce qui concerne l'intégration plus générale des nouveaux arrivants dans la communauté, plusieurs intervenants ont noté qu'il était difficile pour les nouveaux arrivants de comprendre et de démêler les services devant être offerts en français (comme les services du gouvernement fédéral) de ceux pour lesquels de telles obligations n'existent pas (gouvernement provincial, administration municipale, services de santé, banques, etc.)

À peu près tous les fournisseurs de services consultés ont indiqué que les compétences limitées des nouveaux arrivants en langue anglaise constituaient une barrière importante à leur intégration. Selon les intervenants, plusieurs nouveaux arrivants éprouvent de la difficulté à intégrer le marché du travail ou, plus généralement, les communautés où ils élisent domicile, parce qu'ils ont une capacité d'expression réduite en anglais.

Un autre aspect mentionné de façon systématique par les intervenants consultés concerne la reconnaissance des diplômes. Au dire des intervenants, les nouveaux arrivants quittent souvent leur pays en pensant que leurs diplômes seront reconnus au

Canada. Puisque ce n'est pas toujours le cas, cela leur cause souvent d'énormes problèmes.

Plusieurs intervenants considèrent qu'il existe des problèmes d'attitude chez les communautés francophones et le réseau institutionnel francophone. Certains intervenants ont décrit les francophones comme étant méfiants ou même racistes. Cette attitude aurait pour effet d'isoler les nouveaux arrivants. À la lumière de ce constat, les intervenants estiment que les communautés doivent faire preuve de plus d'ouverture.

Les intervenants estiment par ailleurs que le réseau institutionnel francophone devrait collaborer plus étroitement avec les organismes francophones œuvrant auprès des nouveaux arrivants, afin de les laisser administrer certains programmes d'appui. Selon les intervenants, les nouveaux arrivants hésiteraient moins à avoir recours aux services s'ils étaient offerts par des groupes spécialisés en matière d'établissement.

Perspectives des organismes francophones

Nos consultations auprès des organismes francophones indiquent qu'il y a, de façon générale, une reconnaissance du fait que les nouveaux arrivants sont largement isolés des structures institutionnelles en place. Parmi les barrières identifiées par les leaders francophones, il y a :

- ▶ La difficulté qu'ont les organismes de pouvoir identifier les nouveaux arrivants et, par conséquent, de pouvoir leur offrir des services.
- ▶ Les ressources limitées dont disposent ces organismes afin de pouvoir appuyer les nouveaux arrivants dans leur processus d'établissement.

Certains intervenants ont souligné les difficultés qu'ils éprouvaient à pouvoir bien intégrer les enfants de nouveaux arrivants à l'intérieur du système scolaire :

- ▶ D'abord, plusieurs nouveaux arrivants ne répondent pas aux critères de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Les conseils scolaires se voient donc obligés d'« ignorer » ces critères afin de pouvoir admettre ces enfants.
- ▶ Certains nouveaux arrivants, réalisant l'importance qu'occupe la langue anglaise dans leur communauté, ont le

réflexe d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises. Les organismes scolaires auront donc avantage à développer des stratégies visant à expliquer et à convaincre les nouveaux arrivants que leurs enfants pourront intégrer le système francophone, tout en faisant l'acquisition d'une solide base en anglais.

Plusieurs intervenants ont souligné l'importance de bien informer les nouveaux arrivants sur la présence des deux langues officielles et sur la façon dont cette dualité linguistique se vit. Les organismes porte-parole francophones auraient avantage, au dire des intervenants, à collaborer de près avec les ambassades canadiennes sur ce dossier.

Certains intervenants consultés ont souligné qu'il restait encore passablement de chemin à faire pour que leur communauté s'ouvre davantage aux nouveaux arrivants. La sensibilisation à la diversité ethnique et culturelle demeure une piste importante, selon ces intervenants.

Soulignons enfin que la très grande majorité des organismes consultés n'ont, à ce jour, pris aucune mesure particulière pour intégrer les nouveaux arrivants dans leur structure décisionnelle ou parmi leur personnel. Jusqu'à maintenant, les organismes semblent avoir adopté une attitude de « laisser faire », n'interdisant naturellement pas aux nouveaux arrivants de s'impliquer dans leur organisme, mais ne prenant à peu près aucune mesure afin de faciliter cette intégration.

4.0 Observations et recommandations

4.1 Constats

L'arrivée de plus de 200 000 immigrants chaque année au Canada, lesquels s'ajoutent aux réfugiés accueillis annuellement, ont un impact significatif sur le profil démographique du Canada. Comme le rappelait récemment la Commissaire aux langues officielles, l'immigration constitue un enjeu de première importance pour le développement des langues officielles du Canada.³¹ Les prochaines lignes identifient certains constats généraux et incluent des observations pour chacune des régions visées par l'étude.

Cadre politique

Notre analyse indique que le cadre politique actuel comprend plusieurs éléments qui peuvent contribuer à développer des bases législatives et administratives favorables au développement des communautés de langue officielle :

- ▶ La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* inclut une référence directe à l'engagement du gouvernement fédéral de favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle.
- ▶ Les ententes fédérales-provinciales en matière d'immigration contiennent des dispositions concernant la prestation de services dans les deux langues officielles. Si, au Manitoba, les organismes ont réussi à signer des ententes avec le gouvernement provincial pour la prestation de certains services en français, nos consultations indiquent que ce n'est cependant pas le cas en Colombie-Britannique.

Principaux enjeux

Cette étude indique que plusieurs nouveaux arrivants francophones font face à des problèmes d'intégration et que la majorité d'entre eux se disent insatisfaits des services d'appui qu'ils reçoivent. Nos consultations, de même que les nombreuses études réalisées à ce jour sur la question, laissent présumer que ce constat est généralement connu et accepté dans les milieux concernés par cette question.

³¹ Commissaire aux langues officielles. (2002). *L'Immigration et l'épanouissement des communautés de langue officielle au Canada : Politiques, démographie et identité*. Ottawa.

L'essentiel des discussions se concentre donc sur la stratégie la plus appropriée à adopter pour améliorer cette situation. À cet égard, certaines données méritent d'être soulignées :

- ▶ La très grande partie des nouveaux arrivants consultés dans cette étude possédaient une bonne, voire une excellente connaissance du français, alors que leur maîtrise de l'anglais était plutôt inégale ou même faible.
- ▶ Si un nombre significatif de nouveaux arrivants se tournent vers les groupes communautaires pour de l'appui dans leur processus d'établissement, d'autres se limitent à leur cercle d'amis. Si certains nouveaux arrivants préféreront toujours se tourner vers des proches, d'autres bénéficieraient certainement d'une meilleure connaissance des services existants.
- ▶ Si certaines lacunes demeurent dans la prestation, en français, de services du gouvernement fédéral lors des procédures menant à l'obtention du statut de résident permanent, la grande majorité des personnes consultées ont été en mesure de recevoir ces services dans la langue officielle de leur choix.

La maîtrise de l'anglais et l'intégration économique

Les données recueillies dans le cadre de cette étude indiquent que l'une des plus importantes barrières à l'intégration des nouveaux arrivants est leur maîtrise limitée de la langue anglaise.

En raison d'une perception faussée du bilinguisme canadien, les nouveaux immigrants arrivent dans une communauté minoritaire avec des attentes qui ne coïncident pas avec la réalité de ce milieu. S'il est vrai que la politique fédérale sur les langues officielles vise à promouvoir le statut et l'usage des deux langues, il n'en demeure pas moins que l'absence de compétences de base en anglais a pour effet d'isoler le nouvel arrivant et que l'absence de compétences avancées en anglais a pour effet de limiter considérablement ses chances d'intégration au marché du travail.

De façon très nette, les nouveaux arrivants consultés lors de cette étude ont souligné que l'intégration économique des nouveaux arrivants est probablement l'enjeu le plus important à leurs yeux. De cette intégration découlera une plus grande intégration sociale. Pour reprendre les mots d'un participant, « *sans intégration*

économique, il ne peut y avoir d'intégration sociale ». Il s'agit là d'une importante remarque à prendre en considération.

Les communautés d'accueil sont donc appelées à formuler des stratégies qui faciliteront l'intégration effective des nouveaux arrivants. En développant ces stratégies, les communautés sont mises au défi de pouvoir élaborer un cadre où la prestation de services en français n'a pas pour effet de retarder une intégration presque incontournable à la dimension anglophone du nouvel environnement dans lequel les nouveaux arrivants sont appelés à évoluer. En d'autres mots, les nouveaux arrivants doivent comprendre et ne pas hésiter à utiliser les droits qui leur sont reconnus comme francophones, mais ils doivent aussi savoir qu'il est à peu près impossible de vivre uniquement en français à l'extérieur du Québec et que la maîtrise de l'anglais est souvent essentielle pour accéder à un emploi et fonctionner quotidiennement dans ces communautés. C'est d'ailleurs ce qui explique pourquoi une si grande proportion des francophones vivant à l'extérieur du Québec est parfaitement bilingue.

Comme barrière importante à leur établissement, un grand nombre de nouveaux arrivants francophones ont pointé du doigt la non-reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle à l'étranger. Il apparaît très clair que la question de la reconnaissance des diplômes doit faire l'objet d'une attention soutenue de la part des intervenants.

Encore ici, cependant, il convient d'éviter de fonder des espoirs démesurés dans la reconnaissance des diplômes. Nos consultations indiquent que même avec des diplômes provenant d'institutions canadiennes, les difficultés à décrocher un emploi persistent. L'embauche d'un nouvel employé est une décision tout aussi importante que difficile, qui comporte un certain nombre d'incertitudes inhérentes à l'information limitée dont dispose l'employeur afin de prendre une décision. Dans ce contexte, les différences culturelles peuvent ajouter à ce niveau d'incertitude, au détriment du nouvel arrivant. La sensibilisation du public demeure donc une question fort pertinente.

Le rôle des institutions francophones

Cette étude démontre que dans chacune des communautés visées par nos consultations, il existe certains organismes offrant un appui direct aux nouveaux arrivants francophones, qu'il s'agisse ou non de leur principale clientèle. Alors que certains de ces organismes reçoivent des fonds des gouvernements fédéral ou provincial (là où

des ententes ont été signées concernant la prestation de services), plusieurs n’y ont pas accès. À ce jour, CIC a eu tendance à financer des organismes qui, en principe, ont une certaine capacité bilingue. Nos consultations confirment que ce cadre est problématique. Souvent, la capacité réelle de ces organismes est inadéquate, l’offre active de services dans les deux langues est inexistante et la gamme de services offerts dans la langue de la minorité est limitée.

Plusieurs organismes francophones consultés ont manifesté leur intérêt à devenir pourvoyeur de services d’appui à l’établissement. Il s’agit là d’une piste que CIC et le réseau associatif pourront explorer.

De façon plus générale, nos consultations auprès d’organismes francophones démontrent qu’il existe très peu de stratégies ou de politiques facilitant le recrutement de nouveaux arrivants dans leurs structures décisionnelles ou parmi leurs employés. Cette façon de faire a démontré que son seul effet est de laisser les nouveaux arrivants largement en marge de ces organismes. Il s’agit donc d’une approche qui aurait avantage à être revue.

Observations régionales

Le tableau qui suit résume nos principaux constats pour chacune des six régions ayant fait l’objet de la présente étude.

Tableau 40 : Observations sur la capacité d'accueil		
Ville	Constat	Pistes à explorer
Moncton	Nos données indiquent que l'organisme MAGMA a la capacité d'offrir des services d'appui à l'établissement en français. Ces services sont d'ailleurs financés par CIC. L'Université de Moncton offre en outre certains services d'appui en français pour les étudiants internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Suivis aux recommandations de l'étude complétée par la SAANB : <ul style="list-style-type: none"> * Établissement d'un service francophone d'accueil et d'accompagnement * Amélioration de l'information décrivant les réalités sociales et économiques du Nouveau-Brunswick * Élaboration d'une stratégie au niveau de l'emploi - Impliquer étroitement MAGMA et l'Université de Moncton dans l'élaboration de cette stratégie d'intervention.
Ottawa	Mis à part les cours de langues financés par CIC et offerts par la Magie des lettres, la plupart des initiatives francophones en matière d'appui à l'établissement ne sont pas financées par CIC et sont entreprises par des organismes ayant peu de ressources à leur disposition.	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une stratégie en matière d'appui à l'intégration des nouveaux arrivants en arrimant davantage les services offerts par les différents organismes d'Ottawa. - Explorer la possibilité, pour CIC, d'être davantage impliqué dans l'appui des initiatives émanant spécifiquement du milieu francophone.
Sudbury	Nos consultations indiquent que le réseau d'appui francophone à Sudbury est, en pratique, inexistant. CIC ne finance aucune initiative francophone dans cette région.	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier des organismes (conseils scolaires, Contact interculturel, etc.) disposés à offrir des services d'appui financés par CIC. - Identifier le type de services (particulièrement ceux financés sous le volet PEA1) pouvant le mieux

Tableau 40 : Observations sur la capacité d'accueil		
Ville	Constat	Pistes à explorer
		<p>répondre aux besoins des nouveaux arrivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer, conjointement avec CIC, un plan de mise en œuvre de cette stratégie.
Winnipeg	<p>Certaines initiatives ont été mises en place, en collaboration avec le gouvernement provincial, afin d'offrir des services d'appui en français. La SFM a, en outre, créé une trousse décrivant en détail la communauté franco-manitobaine et les caractéristiques de la vie au Manitoba.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partager, avec les autres communautés au pays, l'expérience du développement de la trousse d'information et les stratégies de diffusion liées à cette trousse. Il s'agit d'un modèle qui mérite d'être étudié ailleurs au pays. - Documenter comment les exigences linguistiques de l'Entente Canada-Manitoba concernant les services d'appui se sont traduites dans la communauté et partager cette information avec les autres communautés au pays, dont en particulier la Colombie-Britannique où une entente semblable a été signée.
Edmonton	<p>La capacité des organismes financés par CIC d'offrir des services d'appui en français est limitée et inégale. L'offre de services en français n'est pas systématique et il y a absence d'offre active de services en français. Les initiatives de groupes francophones en place ne sont pas appuyées par CIC.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté pourrait avoir avantage à centraliser les services d'appui en français à l'intérieur d'un organisme francophone. Cette approche aurait l'avantage d'assurer une offre active de services en français et de permettre la création de liens plus étroits avec les autres organismes francophones de la communauté (ACFA, conseils scolaires, etc.)
Vancouver	<p>Nos données indiquent que quatre organismes ont reçu du financement afin d'offrir certains services en français (0,6 à 1,3 année-personne selon l'organisme). De plus, certains organismes francophones (2 ou 3) comptent parmi leur clientèle une importante proportion de nouveaux arrivants, mais ils ne fournissent pas de services spécialisés en appui à l'établissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tout comme dans le cas d'Edmonton, la communauté pourrait avoir avantage à centraliser les services d'appui offerts en français. - En consultation avec les organismes en place (pourvoyeurs de services d'appui et organismes francophones), des secteurs d'intervention prioritaires pourraient être identifiés et formeraient la base d'un plan d'intervention en matière de services en français.

4.2 Recommandations

À la lumière des observations décrites ci-dessus, nous formulons les recommandations suivantes :

- *Perceptions des langues officielles* : Le gouvernement fédéral et les groupes communautaires doivent intervenir auprès des nouveaux arrivants au tout début des procédures d'immigration afin de leur tracer un portrait réaliste de l'utilisation des deux langues officielles au Canada et de l'importance de maîtriser l'anglais pour pouvoir évoluer confortablement dans leur nouveau milieu. La trousse *Bienvenue au Canada* et la trousse préparée par la Société franco-manitobaine constituent des premiers pas dans cette direction, mais la capacité des documents écrits de pouvoir rejoindre leur clientèle cible demeure limitée. D'autres

approches devront être adoptées, du même type que les sessions d'*Orientation canadienne à l'étranger*.

- ▶ *Services du gouvernement fédéral* : Le gouvernement canadien doit maintenir et améliorer, au besoin, la prestation de services en français dans ses ambassades et autres points de service à l'étranger et à l'arrivée au Canada. L'offre active de services en français devrait être une priorité à cet égard.
- ▶ *Acquisition de compétences en anglais* : Les organismes d'appui à l'établissement doivent permettre aux nouveaux arrivants de perfectionner, au besoin, leur connaissance de l'anglais, tout en leur permettant de s'intégrer pleinement à la communauté francophone. Un partenariat entre groupes communautaires francophones, fournisseurs des services CLIC / LINC et le gouvernement fédéral est donc essentiel pour l'élaboration d'une stratégie à cet égard.
- ▶ *Prestation de services d'appui en français* : La prestation de services d'appui à l'établissement en français nécessite une collaboration plus étroite entre CIC (et les gouvernements provinciaux là où des ententes ont été signées) et les groupes francophones. L'expérience démontre que la « bilinguisation » d'une institution fonctionnant largement dans la langue de la majorité pose de sérieux problèmes. Si l'objectif des parties est d'offrir des services dans la langue de la minorité de façon conforme à l'esprit et à la lettre de la *Loi sur les langues officielles* (incluant l'offre active et l'accès immédiat à ces services), il est souhaitable que les organismes francophones disposant de l'infrastructure nécessaire à la prestation de ces services soient mis à contribution.
- ▶ *Reconnaissance des diplômes* : Même s'il s'agit là d'un constat largement reconnu, la reconnaissance des diplômes est encore un problème pour de nombreux arrivants. Cette question devrait être traitée de façon prioritaire.
- ▶ *Campagne de sensibilisation* : Nos consultations confirment qu'il existe encore, à l'intérieur des communautés, un important fossé d'incompréhension face à la question des nouveaux arrivants. Des démarches traitant spécifiquement de la diversité ethnique et culturelle à l'intérieur des communautés minoritaires de langue officielle répondraient donc à un besoin identifié.



**Évaluation de la capacité des communautés
francophones en situation minoritaire à
accueillir de nouveaux arrivants (Phase I) :
Calgary**

Mars 2004

Préparé pour le compte de
la Fédération des communautés francophones et
acadienne (FCFA) du Canada

5.0 INTRODUCTION

Le présent rapport fait suite au rapport final (Phase I) préparé par PRA Inc. en novembre 2002. Ce dernier aborde la question de l'immigration chez les communautés francophones et acadiennes du Canada dans le centre urbain de Calgary. Il est reconnu que l'immigration joue un rôle stratégique dans le développement des communautés francophones et acadiennes et que le recrutement, la sélection, l'accueil et l'intégration de nouveaux arrivants représentent des considérations importantes.

5.1 Objectifs de l'étude

L'objet de l'étude est d'évaluer la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones. Le rapport final (Phase I) a présenté les résultats concernant six communautés : Moncton, Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Le présent rapport traite de la communauté de Calgary.

Une série d'objectifs spécifiques ont été établis pour cette démarche :

- ▶ Identifier les services offerts en matière d'accueil et d'intégration aux nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Identifier les services offerts par les communautés francophones qui pourraient être adaptés ou élargis afin de répondre aux besoins des nouveaux arrivants.
- ▶ Analyser la capacité d'accueil actuelle des communautés francophones.
- ▶ Émettre des recommandations en vue d'améliorer les services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Identifier des communautés francophones qui souhaitent participer aux programmes d'accueil et d'intégration de CIC.

La notion d'établissement couvre un large éventail de besoins et de réalités. La présente étude en aborde un certain nombre, qui sont principalement centrés sur les services d'appui offerts dès l'arrivée au Canada. Nous reconnaissons toutefois que d'autres dimensions

importantes de l'établissement, à moyen et à long terme, ont aussi une importance considérable.

5.2 Méthodologie

La méthodologie adoptée pour entreprendre cette étude comprend une revue documentaire, des entrevues téléphoniques et un groupe témoin :

- ▶ *Revue documentaire* : PRA a procédé à une revue des documents fournis par la FCFA du Canada et le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) concernant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones. En outre, nous avons consulté les études ayant abordé la question de l'immigration au Canada, particulièrement celles touchant aux communautés de langues officielles.
- ▶ *Entrevues* : PRA a procédé à six entrevues téléphoniques auprès de deux types d'organismes à Calgary : les organismes offrant des services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants francophones (n=3), ainsi que les organismes œuvrant globalement au développement de la francophonie (n=3).
- ▶ *Groupe témoin* : Un groupe témoin constitué de 15 nouveaux arrivants francophones a été mis sur pied. Des groupes communautaires de Calgary, en collaboration avec un comité régional formé d'intervenants des milieux associatif, communautaire et ethnoculturel, ont procédé au recrutement des participants. Le comité régional était chargé d'identifier des consultants pouvant animer le groupe. PRA a préparé le guide d'animation et a discuté de la démarche avec les personnes responsables d'animer le groupe témoin. PRA a reçu un rapport sommaire du groupe témoin, ainsi que l'enregistrement sonore des discussions.

5.3 Structure du rapport

Ce rapport est divisé en trois sections principales, y compris cette introduction. La section 2.0 présente un profil démographique de l'immigration francophone au Canada et, plus spécifiquement, à Calgary. Cette section explore, en outre, la question de l'accueil des nouveaux arrivants francophones à Calgary. La section 3.0 identifie des pistes d'action pouvant être explorées afin d'améliorer le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants francophones.

6.0 Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants francophones

Cette section fournit certaines données qui permettent de mieux comprendre les contextes démographiques et politiques dans lesquels les nouveaux arrivants sont appelés à évoluer au Canada. De plus, cette section énumérera les services d'appui en place actuellement ainsi que les défis et les barrières à l'immigration francophone.

6.1 Profil démographique de l'immigration francophone

En 2002, le Canada a accueilli un peu plus de 229 000 immigrants. Au cours de la dernière décennie, la moyenne de nouveaux arrivants accueillis annuellement par le Canada se situe à environ 220 685, ce qui se traduit par un afflux de plus de 2,2 millions de personnes en dix ans (entre 1993 et 2002).³² Ce mouvement de population s'ajoute à une multitude d'autres facteurs qui font évoluer le profil démographique du Canada, incluant celui des communautés francophones et acadiennes.

Sur une période d'environ 20 ans (entre 1981 et 2001) le Canada a accueilli près de 424 000 immigrants ayant une connaissance du français (ou du français et de l'anglais).³³ Si la majorité des nouveaux arrivants francophones s'établissent au Québec, il n'en reste pas moins que plusieurs vont s'établir dans d'autres provinces. Par exemple, entre 1981 et 1996, environ 465 immigrants francophones et 7 585 immigrants ayant une connaissance du français et de l'anglais se sont établis en Alberta.³⁴

Comme l'indique le Tableau 1 à la page suivante, les communautés francophones et acadiennes hors Québec comptent un peu plus de 1 million de personnes dont l'une des langues maternelles est le français. Environ 15 pour cent de tous les Canadiens de langue maternelle française habitent donc dans une autre province que le Québec.

³² Citoyenneté et Immigration Canada. (2002). *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. Ottawa.

³³ Citoyenneté et Immigration Canada. *Faits et chiffres : Aperçu de l'immigration*. Ottawa.

³⁴ Statistiques Canada, Recensement du Canada, 1996.

Province	Population francophone	Pourcentage de la population totale de la prov. ou du territ.
Terre-Neuve-et-Labrador	2 515	0,5 %
Nouvelle-Écosse	36 585	4,1 %
Nouveau-Brunswick	241 920	33,6 %
Île-du-Prince-Édouard	6 110	4,6 %
Québec	5 811 825	81,6 %
Ontario	522 765	4,6 %
Manitoba	47 010	4,3 %
Saskatchewan	19 150	2,0 %
Alberta	64 425	2,2 %
Colombie-Britannique	61 190	1,6 %
Yukon	975	3,4 %
T.N.-O.	1 035	2,8 %
Nunavut	415	1,6 %
Total	6 789 665	

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001 (Inclut les personnes dont le français est l'une des langues maternelles.)

La présente étude traite spécifiquement de la région de Calgary. Nous en traçons un bref profil linguistique dans les lignes qui suivent.

► **Alberta : Calgary**

Caractéristiques	Nombre	Pourcentage	
Population totale	951 305	100 %	
Langue maternelle	Anglais	737 450	77,5 %
	Français	14 670	1,5 %
	Anglais et français	1 905	0,2 %
	Autres langues	189 280	19,9 %
Population immigrante (total)	197 410	20,7%	

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001

6.2 Défis et obstacles : la perspective des nouveaux arrivants

Tel que souligné, un groupe témoin a été mis sur pied à Calgary avec de nouveaux arrivants francophones. Cette section résume leurs propos en ce qui a trait aux défis et obstacles auxquels ils ont fait face lors de leur arrivée au Canada.

Les participants ont d'abord souligné qu'il peut être difficile d'identifier et de trouver des services en français dans une

multitude de domaines tels l'éducation et les services gouvernementaux (aide sociale, aide à l'emploi, assurance-emploi, services d'immigration, renseignements auprès de Citoyenneté et Immigration Canada).

Les participants ont, en outre, souligné que les nouveaux arrivants ont souvent de fausses impressions du Canada, ceci malgré l'information qu'ils reçoivent des bureaux du Canada à l'étranger. Pour reprendre les mots d'un participant :

« (...) que ce soit par le biais des ambassades ou autres, nous ne recevons pas de bonnes informations. Il y a des mensonges vis-à-vis de la langue. »

Les participants ont dit souhaiter que les ambassades puissent être en mesure d'offrir de l'information plus précise sur le bilinguisme au Canada. Trop souvent, ils s'attendent à s'établir dans un pays complètement bilingue dans lequel il est possible de recevoir des services en français, d'un bout à l'autre du pays :

« J'ai été très déçu parce qu'en arrivant ici, vu que c'est un pays bilingue, je me disais que je trouverais des services en français un peu partout, surtout des services gouvernementaux. Ça n'a pas été le cas. »

Au dire des participants, les nouveaux arrivants découvrent rapidement que même les services fédéraux ne sont pas toujours offerts dans les deux langues.

« En arrivant à Calgary, nous sommes allés à l'Immigration Canada mais il n'y avait personne pour nous aider; il a fallu que nous attendions une heure pour les services en français. »

Les participants ont noté qu'en général, les nouveaux arrivants sont conscients du fait que la langue française est largement concentrée au Québec. Malgré cela, ils croient souvent qu'ils pourront vivre largement en français, même s'ils s'établissent ailleurs au pays. Plusieurs finissent par conclure que, pour vivre pleinement au Canada, il faut être capable de parler anglais.

« Si on n'est pas bilingue au Canada, on n'a pas les mêmes opportunités. C'est vraiment nécessaire de parler l'anglais au Canada, même au Québec. »

Certains participants ont noté que, même lorsqu'il est possible de trouver des services en français, la qualité de la langue n'est pas toujours bonne. Les services sont peut-être désignés bilingues,

mais les pourvoyeurs de services ont de la difficulté à s'exprimer correctement en français :

« Les services fédéraux : on dit bien que ce sont des services bilingues, mais quand on arrive là et qu'on demande quelqu'un qui parle français, on attend et la personne arrive finalement et c'est à peine si la personne peut former une phrase en français. Et cette personne prétend être bilingue, elle est reconnue comme étant bilingue. »

Les nouveaux arrivants se retrouvent donc souvent dans une situation où ils ont une connaissance limitée des services offerts en français et ne savent pas où se tourner pour pouvoir identifier ces services. Des participants ont souligné qu'ils se sont renseignés eux-mêmes en faisant leurs propres recherches, puisqu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'information sur les organismes francophones pour s'impliquer pleinement. Ils ne connaissent pas l'existence ni le mandat des organismes francophones.

Les participants ont donc souhaité qu'il y ait davantage d'information et plus de visibilité des organismes francophones. Un participant dans le groupe témoin exprimait ses sentiments de cette façon :

« On a été parachutés ici (...) on est seuls. On arrive ici et on n'est au courant de rien...pas de nos droits, pas des démarches que nous devons entreprendre, pas des organismes qui peuvent nous aider...on n'est au courant de rien. »

À cela s'ajoute aussi, au dire des participants, la composante raciale du processus d'intégration. Certains participants ont mentionné la discrimination que l'on retrouverait sur le marché du travail et la difficulté de s'intégrer dans certains milieux :

« Ce que le Canada dit aux immigrants quand ils sont à l'extérieur, c'est pas exactement ce que les immigrants vivent quand ils arrivent. Quand on arrive, on nous dit que le Québec veut des immigrants francophones, mais on arrive à Montréal, dans un milieu francophone, et on nous parle en anglais, ou si on sait parler français, ils nous disent qu'ils ne comprennent pas notre accent. On ne peut pas accepter les immigrants comme de vrais Québécois. »

6.3 Réseaux d'appui pour les nouveaux arrivants

On retrouve à Calgary certains services pour les francophones et certains services qui existent spécifiquement pour les nouveaux arrivants francophones.

- ▶ *Le Conseil francophone du sud de l'Alberta* est responsable des élèves des cycles primaire et secondaire. Le Conseil n'a pas d'activités qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux arrivants, mais il offre des programmes d'orientation et d'intégration pour les nouveaux élèves ainsi que des activités culturelles.
- ▶ Toujours dans ce domaine, *La Société du centre scolaire communautaire de Calgary* a été mise en place pour gérer des institutions dans le contexte de centres scolaires communautaires. La société n'offre pas d'activités spécifiquement aux nouveaux arrivants, mais elle compte des membres du personnel et de son conseil d'administration qui sont nés à l'extérieur du Canada. La société a aussi des politiques qui traitent des relations interculturelles et du racisme.
- ▶ *Le Regroupement afro-calgarien de jeunes francophones (RACJF)* offre des services aux jeunes arrivants ainsi qu'à leurs parents. Le regroupement fournit de l'information sur les services et sur la communauté francophone en général. La majorité des membres du personnel et du conseil d'administration sont nés à l'extérieur du Canada. Cet organisme a aussi des politiques sur le racisme et les relations interculturelles.
- ▶ *La Société d'accueil francophone de Calgary* offre des services d'intégration, agit comme centre de ressources d'information et de références et offre les programmes et services d'appui.
- ▶ *Le Centre de carrière et d'emploi francophone de Calgary* offre de l'information sur le marché du travail, peut donner des références et aide à chercher un emploi.

Dans le domaine des arts, *APAPI Film et Théâtre* fait la promotion de la culture afro-caraïbienne à travers le théâtre, le cinéma et les arts visuels. Cet organisme offre un festival francophone annuel et compte aussi un centre de recherche pour les arts dramatiques. De plus, il offre des services en français pour aider les jeunes à maintenir la langue française.

Certains intervenants ont souligné que les organismes anglophones continuent de gérer la grande majorité des structures d'accueil et d'intégration. Comme résultat – et à cause du manque des services d'intégration en français – les francophones sont souvent forcés d'utiliser les services offerts en anglais.

On compte d'ailleurs plusieurs organismes anglophones pour accueillir les nouveaux arrivants à Calgary. Les prochaines lignes présentent certains de ces organismes.

- ▶ La *Calgary Catholic Immigration Society* est la plus grande agence d'établissement à Calgary. Elle fournit des services à plusieurs niveaux pour les nouveaux arrivants, de l'accueil à l'aéroport jusqu'aux programmes de formation. Certains services et de l'information sont offerts en plusieurs langues, incluant le français. Certains membres du personnel parlent français mais l'agence n'est pas en mesure de garantir que quelqu'un pourra parler français dans chacun des programmes offerts. En janvier 2003, les représentants de la Société ont tenu des discussions avec le gouvernement fédéral sur la question des services en français. On souligne cependant que la demande pour les services en français est pratiquement absente.³⁵
- ▶ *Calgary Immigrant Aid Society* aide à plusieurs étapes l'établissement et l'intégration des nouveaux arrivants : du développement des habiletés pour participer dans la communauté jusqu'à fournir des connaissances sur les services et ressources de la communauté. Chaque communauté linguistique a un conseiller qui travaille avec les nouveaux arrivants afin de les aider à obtenir les services dans leur langue ainsi que des services de traduction. Par conséquent, la société a une conseillère spécifiquement pour la communauté francophone.³⁶
- ▶ *Calgary Immigrant Women's Association* répond aux besoins et appuie l'intégration des nouvelles arrivantes. Les services sont offerts en plusieurs langues, incluant le français. Au total, le personnel parle vingt langues et les services linguistiques sont basés sur la demande. La demande est limitée pour les services d'intégration en français.³⁷

³⁵ Calgary Catholic Immigration Society, www.ccis-calgary.ab.ca; d'autres renseignements par téléphone.

³⁶ Calgary Immigrant Aid Society, www.calgaryimmigrantaid.ca; d'autres renseignements par téléphone.

³⁷ Calgary Immigrant Women's Association, www.ciwa-online.com; d'autres renseignements par téléphone.

- ▶ *Calgary Immigrant Educational Society* offre de la formation en informatique, des conseils pour trouver un emploi et des cours d'anglais. La Société n'offre pas de services ou de l'information en français et très peu des membres du personnel parlent français.³⁸
- ▶ *Calgary Mennonite Centre for Newcomers* offre un grand nombre de services aux nouveaux arrivants incluant de l'information sur les services sociaux et des ateliers et conseils pour trouver un emploi. Les services ne sont pas offerts en français mais quelques membres du personnel parlent français. Le Centre a un *Family Development Program* qui compte des animateurs pour huit différents groupes linguistiques, mais qui n'incluent pas le français.³⁹
- ▶ *Calgary Bridge Foundation for Youth* travaille avec les jeunes nouveaux arrivants, âgés de 5 à 18 ans, ainsi qu'avec leurs familles. L'organisme aide les jeunes à s'adapter, met à leur disposition des services d'appui et de support académique. Il n'offre pas de services en français, le personnel parle un français de base, mais engagerait un traducteur si le besoin se présentait. Il est rare que l'organisme transige avec des arrivants francophones.⁴⁰

6.4 Défis et obstacles : perspective des communautés d'accueil

Les intervenants consultés ont souligné qu'il existe plusieurs défis et obstacles auxquels les nouveaux arrivants francophones doivent faire face à Calgary. De façon prépondérante, on retrouve les obstacles liés à la langue. Au dire des intervenants, il est primordial que les nouveaux arrivants soient compétents en anglais pour qu'ils puissent trouver un emploi et s'intégrer pleinement à la vie calgarienne. Il y a très peu d'emplois en français uniquement et les nouveaux arrivants ont donc besoin d'aide pour pouvoir identifier des traducteurs et des cours de langue. Souvent, les nouveaux arrivants ont besoin de cours avancés pour entrer sur un marché du travail spécialisé.

Les intervenants ont, en outre, souligné qu'il y a peu d'accès aux services gouvernementaux en français dans la province, par exemple les soins de santé et les services sociaux.

³⁸ Calgary Immigrant Educational Society, renseignements par téléphone.

³⁹ Calgary Mennonite Centre for Newcomers, www.cmcn.ab.ca; d'autres renseignements par téléphone.

⁴⁰ The Calgary Bridge Foundation for Youth, renseignements par téléphone.

La reconnaissance des acquis est aussi un enjeu que plusieurs intervenants ont soulevé. Il arrive que les nouveaux arrivants doivent commencer leurs études de nouveau afin d'obtenir un emploi qui est équivalent à l'emploi qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Si les nouveaux arrivants doivent retourner à l'école, ils ne peuvent pas toujours faire une demande pour de l'appui financier.

Selon les intervenants, le racisme se présente toujours comme une barrière, particulièrement au sein du marché du travail. Au dire des participants, certains employeurs n'embaucheront pas une personne appartenant à une minorité visible, même si cette personne possède les compétences et les capacités pour faire le travail.

La communauté francophone a très peu de ressources et les organismes francophones sont difficiles à identifier. Les nouveaux arrivants ne savent donc pas quels services existent. Il y aurait un manque de visibilité et les organismes francophones ne sont pas sur les lignes de front pour bien recevoir et accueillir les nouveaux arrivants francophones.

Certaines consultations ont mentionné les difficultés quotidiennes des nouveaux arrivants. Il arrive qu'ils n'ont pas les outils pour bien confronter et résoudre ces problèmes. Par exemple, il peut être très difficile pour les nouveaux arrivants de trouver un logement. Cette situation s'aggrave lorsqu'ils n'ont pas d'emploi et ne peuvent pas fournir des références puisqu'ils viennent de s'installer à Calgary.

7.0 Recommandations

Les intervenants ont présenté des recommandations pour améliorer les services d'accueil et d'établissement pour les nouveaux arrivants francophones à Calgary.

Une raison donnée pour la pénurie des services en français est le nombre restreint de nouveaux arrivants francophones. Une intervenante a insisté sur la croissance rapide de la communauté francophone. D'après elle, la demande existe pour des services en français. Cette demande n'est pas reflétée statistiquement en raison des pratiques de documentation au CIC. La majorité des nouveaux arrivants francophones au Canada sont des immigrants qui s'installent initialement au Québec et qui, par la suite, se déplacent vers d'autres provinces, comme l'Alberta. Ces gens sont enregistrés comme immigrants arrivant du Québec. En s'installant

en Alberta, ils ne sont pas reconnus comme de nouveaux arrivants dans les statistiques parce qu'ils sont arrivés d'une autre province. Il est donc important de noter que cette pratique d'enregistrement influence les statistiques sur l'immigration francophone hors Québec.

Selon l'intervenante, la demande existe pour des services d'intégration en français. Si le nombre de nouveaux arrivants était plus exact, les fonds et les subventions seraient plus raisonnables. Le tableau suivant montre la croissance de certains groupes ethniques à Calgary. Les francophones représentent un des groupes qui démontrent une croissance rapide entre 1996 et 2001.

Tableau 3: Croissance dans des communautés ethniques de Calgary			
Groupe	Population 1996	Population 2001	Changement en %
Coréen	2 145	3 770	76
Sud-asiatique	25 025	36 370	45
Arabe et asiatique occidental	7 935	11 300	42
Français (première langue parlée et encore comprise)	9 810	13 725	40
Philippin	11 685	16 245	39
Latino-américain	6 530	8 525	31
Noir	10 360	13 370	29
Asiatique du Sud-Est	9 785	12 360	26
Japonais	3 125	3 710	19
Chinois	44 335	51 540	16
Anglais (première langue parlée et encore apprise)	605 500	671 985	11
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001			

Selon les données, la communauté coréenne arrive au premier rang avec une croissance de plus de 75%. La communauté francophone était quatrième avec une croissance de 40%, entre 1996 et 2001.

Grâce aux données ci-dessus, les consultations ont souligné la nécessité d'assurer davantage de services destinés aux nouveaux arrivants francophones. Par exemple, les intervenants rencontrés estiment que l'absence de structure permanente nuit aux services fournis aux nouveaux arrivants. Les organismes actuels n'ont pas assez d'argent pour combler tous les besoins des nouveaux arrivants francophones. Un centre d'accueil pourrait avoir, dans un endroit centralisé, de l'information sur le logement, la nourriture, les services de santé, les renseignements sur l'emploi et toute autre question de base. Les organismes en place ont des ressources limitées, donc les besoins des nouveaux arrivants ne

sont pas complètement comblés compte tenu du manque de ressources au sein des organismes déjà en place.

Plusieurs intervenants ont souligné le fait que les nouveaux arrivants doivent être branchés à la communauté francophone afin de faciliter leur intégration à la vie canadienne. Un centre d'accueil francophone permettra aux nouveaux arrivants d'accéder à toute l'information nécessaire sur la communauté francophone. La communauté francophone pourrait alors mieux communiquer avec les nouveaux arrivants. Présentement, les nouveaux arrivants perdent beaucoup de temps à identifier les services et l'information dont ils ont besoin. De plus, un centre d'accueil permettrait aux nouveaux arrivants de rencontrer les francophones de Calgary, ce qui aiderait à l'intégration sociale dans la ville.

Un participant dans le groupe témoin a exprimé ses pensées sur ce sujet :

«...la communauté francophone n'a pas suffisamment de moyens ou de ressources. Quand je vais vers la communauté francophone, il y a toujours des blocages qui me ramènent vers la communauté anglophone (pour des cours d'anglais, pour des services d'Internet). »

Un intervenant a mentionné l'importance des écoles dans leur rôle de lieux communautaires. Les écoles ont besoin de ressources humaines qui puissent agir à titre d'agents de liaison qui soient en mesure d'intégrer et de placer les nouveaux arrivants.

La reconnaissance des acquis et des diplômes est aussi un point qui a retenu l'attention des participants aux consultations. Ce point avait d'ailleurs été soulevé de façon prioritaire dans le rapport de la Phase I. Au dire des répondants, une telle reconnaissance mènerait à une intégration beaucoup plus rapide dans la société.

Les participants ont noté que la meilleure façon d'apporter des changements est de pouvoir associer les nouveaux arrivants à toute prise de décision qui les concerne. Les immigrants qui se sont déjà établis sont d'ailleurs en bonne mesure d'aider les nouveaux arrivants et ils doivent participer activement dans ce processus d'intégration.

D'après le groupe témoin, les ambassades ont un grand rôle à jouer en préparant les nouveaux arrivants avant qu'ils arrivent au Canada. Les droits et l'information sur les services devraient, selon les répondants, être fournis de façon plus systématique.



**Évaluation de la capacité des communautés
francophones en situation minoritaire à
accueillir de nouveaux arrivants (PHASE II)**

RAPPORT FINAL

Mars 2004

Préparé pour le compte de la
Fédération des communautés acadiennes et
francophones (FCFA) du Canada

8.0 INTRODUCTION

« S'adapter à une autre culture, c'est pas facile. Même si les gens connaissent (le pays) et ont une ouverture d'esprit. C'est un des plus grands défis. »

- Participante à un groupe témoin.

Le présent rapport s'ajoute à celui soumis en novembre 2002 à la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et constitue la Phase II de ce projet.⁴¹ Comme le rapport de la première phase, celui-ci aborde la question de l'immigration chez les communautés francophones et acadiennes du Canada. Et tout comme le rapport de la première phase, celui-ci démontre l'importance stratégique que joue l'immigration dans le développement des communautés francophones et acadiennes.

Le projet dans son ensemble vise à évaluer la capacité des communautés francophones et acadiennes à accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones. Les communautés visées lors de la première phase de l'étude étaient dans des centres urbains situés dans cinq provinces : Moncton, Ottawa, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Cette deuxième phase vise maintenant des régions situées à l'extérieur des grands centres d'immigration, réparties entre cinq provinces : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Ontario et Saskatchewan. Au cours d'entrevues, de sondages et de groupes témoins, nous avons transigé avec les gens des différentes parties de ces provinces.

Ce rapport vise à appuyer les travaux du *Comité directeur CIC – communautés francophones en situation minoritaire* (ci-après nommé le « Comité directeur »), lequel a été établi par le ministère de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en mars 2002. Cette étude cadre, en outre, avec la démarche *Dialogue*⁴² de la FCFA du Canada invitant les communautés francophones et acadiennes à s'investir davantage dans le recrutement et l'appui à l'intégration de nouveaux arrivants francophones.

8.1 Objectifs de l'étude

L'objet de cette étude est largement complémentaire à celui du rapport de la Phase I, en ce qu'il aborde la question de l'immigration à l'extérieur des principaux centres d'immigration que sont Montréal, Toronto et Vancouver. L'étude évalue la

⁴¹ Le rapport de la Phase I du projet est disponible intégralement en format PDF sur le site Web de la FCFA du Canada : <http://fcfa.ca> (adresse exacte : <http://fcfa.ca/pr.php?souscate=Immigration&id=340>).

⁴² Consultez le site Web de la FCFA du Canada pour plus d'information sur la démarche Dialogue : <http://fcfa.ca>.

capacité de certaines communautés à accueillir et intégrer les nouveaux arrivants francophones.

Le rapport inclut une étude des services d'intégration en place actuellement pour les nouveaux arrivants francophones et les besoins non comblés de ces nouveaux arrivants. Quels services, liés à l'appui et l'intégration, existent présentement pour aider les nouveaux arrivants dès leur arrivée? Si les communautés n'ont pas de services, pourquoi? Quels besoins importants et non comblés existent auprès des nouveaux arrivants? Quels changements pourraient être apportés afin d'améliorer le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones? Qui sont les intervenants qui ont un rôle à jouer afin de mieux recevoir et aider les nouveaux arrivants dès le départ? Ce sont certaines de ces questions qu'aborde le présent rapport.

Le but de l'étude est de tracer un portrait de la situation à l'extérieur des grands centres d'immigration. Le profil démographique du Canada reposant de plus en plus sur l'immigration, il importe d'avoir une idée de la situation dans les différentes parties du pays et non seulement dans les grands centres urbains.

8.2 Méthodologie

Tout comme dans le cas de la Phase I du projet, cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration étroite de plusieurs intervenants :

- ▶ La FCFA du Canada a géré l'ensemble de la démarche, coordonné le travail des différents intervenants et établi les paramètres de recherche.
- ▶ PRA Inc. a mis en œuvre la méthodologie adoptée pour le projet de recherche, incluant la préparation de ce rapport.
- ▶ Afin de faciliter le processus de consultation et de fournir une rétroaction tout au long de la démarche, cinq comités régionaux ont été établis dans chacune des régions visées par cette étude.

Le tableau qui suit résume la méthodologie adoptée pour cette étude.

Tableau 41 : Méthodologie	
Méthode	Sources des données
Revue documentaire	PRA a procédé à une revue des documents pertinents concernant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants francophones. Il est à noter que cette démarche avait été initiée lors de la Phase I du projet et que le présent rapport ne répète pas l'information contenue dans ce premier rapport.
Entrevues	Dans chacune des cinq provinces consultées, PRA a procédé à une série d'entrevues auprès d'organismes œuvrant globalement au développement de la francophonie à l'intérieur de ces communautés : <ul style="list-style-type: none"> - Terre-Neuve (n = 5 entrevues) - Île-du-Prince-Édouard (n = 6 entrevues) - Nouvelle-Écosse (n = 7 entrevues) - Nord de l'Ontario (n = 6 entrevues) - Saskatchewan (n = 5 entrevues) Au total, PRA a réalisé 29 entrevues.
Sondage	PRA a procédé à un sondage téléphonique auprès de 201 francophones (qui ne sont pas de nouveaux arrivants) situés dans chacune des cinq provinces ciblées. Afin de respecter les règles de confidentialité applicables en matière de sondage, nous n'avons consulté que les individus ayant donné un consentement direct à ce que leurs nom et numéro de téléphone soient transmis à PRA afin de participer à la démarche : <ul style="list-style-type: none"> - Ainsi, PRA a collaboré avec chacun des comités régionaux afin d'identifier des répondants potentiels au sondage. - Lorsqu'une personne avait manifesté son intérêt à participer au sondage et qu'elle avait consenti expressément à ce que son nom soit transmis à PRA, l'organisme procédait au transfert d'information. Il est à noter qu'un représentant de chaque comité régional a signé une déclaration confirmant qu'il ne transmettait à PRA que les noms de personnes ayant expressément consenti à ce transfert. - PRA a communiqué avec les personnes identifiées afin de procéder au sondage téléphonique. Au total, 201 sondages ont été réalisés : Terre-Neuve-et-Labrador (n=39), Nouvelle-Écosse (n=43), Île-du-Prince-Édouard (n=38), Nord de l'Ontario (n=40), Saskatchewan (n=41).

Méthode	Sources des données
Groupes témoins	<p>Dans chacune des provinces ciblées, un groupe témoin constitué de francophones (qui ne sont pas de nouveaux arrivants) a été mis sur pied. La méthode de recrutement des participants utilisée est identique à la méthode suivie pour le recrutement des répondants au sondage. En outre, deux groupes témoins impliquant de nouveaux arrivants francophones ont été organisés à Halifax et Toronto.</p> <p>Pour chacun des sept groupes témoins, les comités régionaux ont été chargés d'identifier un animateur ou une animatrice d'atelier. PRA a préparé le guide d'animation et a discuté de la démarche avec chacune des personnes responsables d'animer le groupe témoin. PRA a reçu un rapport sommaire du groupe témoin, avec l'enregistrement sonore des discussions.</p> <p>De 5 à 7 personnes ont participé à chacun des groupes témoins.</p>

8.3 Structure du rapport

Ce rapport est divisé en quatre sections principales, incluant cette introduction. La section 0 présente un profil démographique des provinces visées, de même qu'une description des contextes politique et organisationnel entourant l'immigration francophone. Cette section présente, en outre, une description des perceptions face à l'immigration dans les régions visées. La section 0 discute des stratégies potentielles face à l'immigration francophone hors des grands centres urbains. Finalement, la section 0 présente les conclusions et recommandations émanant de l'étude.

9.0 Immigration hors des grands centres d'immigration

Cette section décrit le contexte de l'immigration dans les régions autres que les grands centres d'immigration. Nous traçons un portrait des contextes politiques et organisationnels et décrivons par la suite les résultats de la recherche en ce qui a trait aux attitudes des communautés d'accueil face à l'immigration francophone, aux principales barrières et aux défis qui se posent dans ce domaine.

9.1 Contexte politique ⁴³

L'immigration influence le profil démographique du Canada. Chaque année, jusqu'à 250 000 immigrants s'installent au pays. Entre 1991 et 2000, plus de 2 millions de personnes ont immigré au Canada. Si environ les deux tiers des nouveaux arrivants ayant une connaissance du français s'installent au Québec, il reste qu'un nombre important de ces nouveaux arrivants francophones s'établissent dans les autres provinces canadiennes. Ainsi, sur une période d'environ 15 ans, plus de 100 000 nouveaux arrivants francophones se sont installés à l'extérieur du Québec.⁴⁴ À cela s'ajoute le phénomène de migration intérieure (entre les provinces/territoires canadiens), qui fait aussi varier le profil linguistique de l'immigration au pays.

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* reconnaît l'impact significatif de l'immigration sur le profil linguistique des communautés francophones et acadiennes. Ainsi, le gouvernement canadien vise, à travers cette nouvelle loi, à « enrichir et renforcer le tissu social et culturel du Canada dans le respect de son caractère fédéral, bilingue et multiculturel » et à « favoriser le développement des collectivités de langues officielles minoritaires au Canada. »⁴⁵

Le domaine de l'immigration étant un champ de compétence partagé, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont appelés à collaborer aux étapes du recrutement, de la sélection, de l'accueil et de l'intégration de nouveaux arrivants.⁴⁶

⁴³ La section 2.2 du Rapport final de la Phase I du présent projet présente une description détaillée du contexte politique entourant l'immigration francophone. Nous en résumons les grandes lignes ici.

⁴⁴ Citoyenneté et Immigration Canada. (2001). *Profils comparatifs des nouveaux immigrants du Canada*. Ottawa.

⁴⁵ Articles 3. (1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

⁴⁶ L'article 95 de la *Loi constitutionnelle de 1867* permet aux provinces de faire des lois en matière d'immigration, mais ces lois ne peuvent être incompatibles avec une loi du Parlement du Canada.

Au cours des dernières années, plusieurs provinces et territoires ont accentué leur implication au niveau de la sélection de certains candidats dont la demande, visant à obtenir le statut de résident permanent au Canada, est alors traitée de façon prioritaire (candidats des provinces).

Quelques provinces ont, en outre, signé des accords leur permettant d'assumer un rôle prédominant dans l'organisation des services d'établissement offerts aux nouveaux arrivants. Au moment de produire la présente étude, des accords de ce type avaient été signés au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique. Dans les autres provinces et territoires, CIC finance un certain nombre d'institutions et d'organismes communautaires afin qu'ils puissent offrir de l'aide à l'intégration pour les nouveaux arrivants. L'appui offert peut prendre la forme de cours de langue, de programmes de jumelage et de services directs d'orientation. La plupart de ces organismes sont situés dans les centres urbains où le volume d'immigration est plus significatif qu'en milieu semi-rural ou rural. En signant des ententes de contribution avec des organismes communautaires, CIC est tenu de considérer les besoins des communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire.

Pour les fins de la présente étude, il est intéressant de noter qu'une implication accrue des gouvernements provinciaux et/ou locaux à la politique d'immigration est l'un des moyens retenus par certains pays, tels que l'Australie ou la Suède, afin de faciliter une meilleure dispersion géographique des nouveaux arrivants.⁴⁷

9.2 Contextes démographique et organisationnel

Les cinq régions visées par la présente étude reçoivent annuellement un nombre limité de nouveaux arrivants. Dans ce contexte, il existe peu d'organismes spécialisés dans l'appui à l'intégration des nouveaux arrivants en général, et encore moins en ce qui a trait aux nouveaux arrivants francophones. La présente section trace donc un bref profil démographique et organisationnel de ces communautés.

⁴⁷ Citoyenneté et Immigration Canada. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrations*. Ottawa.

9.2.1 Terre-Neuve

La population francophone de Terre-Neuve-et-Labrador est limitée. Environ 0,4% de la population compte la langue française comme langue maternelle.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		508 080	100%
Langue maternelle	Anglais	499 750	98,4%
	Français	2 180	0,43%
	Anglais et français	335	0,07%
	Autres langues	5 815	1,14%
Ayant immigré entre 1991 et 2001		2 015	0,40%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

La province compte des organismes francophones dans différents domaines. La Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL) revendique et protège les droits des communautés regroupées sous quatre associations partout dans la province. La FFTNL œuvre particulièrement dans le secteur du développement économique et social et, de temps en temps, est mandatée par des organismes fédéraux pour des tâches spécifiques. L'Association francophone de St-Jean promeut la langue française et la culture francophone, offre des cours du soir de langue seconde, une bibliothèque, des activités socioculturelles, des concerts, ceci parmi d'autres services et activités. La communauté francophone de la province possède son propre journal, *Le Gaboteur*, qui a pour but d'informer les francophones et de promouvoir la culture et la langue françaises.

Généralement, ces organisations n'ont pas de politiques ou d'activités qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux arrivants francophones. Elles n'ont pas non plus de stratégies pour recruter des membres de leur personnel parmi les nouveaux arrivants francophones. Les représentants de ces organismes ont souligné qu'il est rare pour eux de transiger avec de nouveaux arrivants francophones. Du fait de ce manque de nouveaux arrivants, les organismes considèrent généralement que des politiques sur les nouveaux arrivants ne sont pas nécessaires.

Si les circonstances sont rares pour que les organismes transigent avec de nouveaux arrivants, il y a tout de même quelques exemples qui ont émergé des consultations. Il y a deux ans que l'Association de St-Jean participe au projet *À la découverte de nos cultures*, parrainé par le ministère du Patrimoine canadien, qui vise à développer les connaissances des élèves vis-à-vis des autres

cultures. En outre, le Conseil scolaire francophone de la province a engagé quelques nouveaux arrivants francophones comme employés et constitue un des organismes qui offrent des services d'intégration. La direction s'assure qu'un nouvel employé est jumelé à une personne du Conseil pour les premiers mois de son arrivée. Mis à part ces exemples et certains autres de nature largement informelle, les organismes communautaires n'ont généralement pas de stratégies touchant spécifiquement les nouveaux arrivants.

Il y a cependant un organisme anglophone qui offre des services d'intégration aux nouveaux arrivants à Terre-Neuve. Le *Association for New Canadians* se trouve à St-Jean et offre un service d'appui et d'intégration aux nouveaux arrivants. L'association offre, entre autres, des programmes d'emplois et de l'information sur les cours de langue. L'organisme n'offre pas directement de services en français, mais compte certains membres du personnel qui parlent français et qui pourraient diriger de nouveaux arrivants francophones vers l'Association de St-Jean.⁴⁸

9.2.2 Île-du-Prince-Édouard

La population francophone de l'Île est largement de descendance acadienne. La région Évangéline, dans la partie ouest de la province, constitue la plus importante région francophone de l'Île. Sur une population de 3000 habitants, 2000 d'entre eux sont francophones. Il y a peu d'immigrants francophones dans cette région où l'on retrouve plus souvent des francophones nés au Canada, mais provenant d'autres provinces ou territoires.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		133 390	100%
Langue maternelle	Anglais	125 125	93,8%
	Français	5 670	4,3%
	Anglais et français	440	0,33%
	Autres langues	2 155	1,6%
Ayant immigré entre 1991 et 2001		790	0,59%
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.			

La majorité des organismes communautaires sur l'Île n'ont pas de stratégie pour recruter de nouveaux arrivants et n'ont pas de politiques qui traitent spécifiquement des relations interculturelles. Certains intervenants ont noté qu'à leur avis, il n'y a pas de

⁴⁸

Association for New Canadians, www.anc-nf.ca; d'autres renseignements reçus par téléphone.

discrimination au sein de leurs organismes et qu'ils sont ouverts aux autres cultures. Le manque de politiques sur les nouveaux arrivants ou sur les politiques qui traitent du racisme serait plutôt dû à l'insuffisance de nouveaux arrivants francophones.

La province compte des activités communautaires francophones auxquelles les nouveaux arrivants francophones peuvent s'associer. On ne compte cependant pas d'initiatives dirigées spécifiquement vers les nouveaux arrivants francophones :

- ▶ La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard offre des services de formation générale, collégiale, communautaire et universitaire aux adultes. Elle tente d'offrir une formation diversifiée qui répond aux besoins de la population francophone.
- ▶ Le Centre de santé Évangéline offre des services de la petite enfance et de santé communautaire en français.
- ▶ Le Centre scolaire communautaire de Charlottetown (Carrefour de l'Île-St-Jean) est le centre scolaire et communautaire de la communauté acadienne et francophone de la région de Charlottetown.
- ▶ L'Association des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard promeut les intérêts généraux et particuliers des aînés et organise des activités qui touchent à la santé, la sécurité au foyer et organise des visites.
- ▶ En plus de ces organismes, on retrouve un journal et une station de radio pour la communauté francophone de la province.

Les occasions pour les organismes communautaires de transiger avec les nouveaux arrivants francophones sont rares, mais elles ne sont pas inexistantes. Afin de démontrer le caractère international de l'usage du français, il y a un spectacle annuel célébrant la « rentrée culturelle » à chaque mois de septembre à Charlottetown. Une année, l'emphase a été mise sur le thème l'Afrique francophone. Un tel événement permet aux jeunes francophones et acadiens de réaliser toute l'ampleur et le caractère international de la langue française et permet d'accroître les liens communautaires avec la minorité africaine francophone de Charlottetown.

Aussi, un comité est présentement en place pour recevoir une famille réfugiée francophone sur l'Île. Un diocèse catholique a une entente formelle avec le ministère de Citoyenneté et

Immigration Canada pour une période de deux ans afin d'intégrer une famille immigrante francophone du Burundi.

Il n'existe pas d'organismes qui offrent systématiquement des services d'intégration en français pour les nouveaux arrivants francophones. On compte cependant un organisme anglophone, le *PEI Association for Newcomers to Canada*. Cet organisme est le seul qui offre des services d'appui aux nouveaux arrivants. Il offre des services d'établissement et assume un rôle de porte-parole sur les enjeux touchant à l'immigration. L'association peut offrir des interprètes pour les francophones mais les membres de son personnel ne parlent pas français.⁴⁹

9.2.3 La Nouvelle-Écosse

De façon générale, la Nouvelle-Écosse accueille, à chaque année, un nombre important d'immigrants (toute langue confondue). De par ce fait, les organismes francophones de la Nouvelle-Écosse sont donc appelés à transiger avec un nombre relativement important de nouveaux arrivants francophones.

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		897 570	100%
Langue maternelle	Anglais	832 655	92,8%
	Français	34 025	3,8%
	Anglais et français	2 560	0,29%
	Autres langues	28 330	3,2%
Ayant immigré entre 1991 et 2001		10 285	1,1%
Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.			

Au niveau organisationnel, le Centre communautaire du Grand-Havre a pour but d'offrir des services et de l'appui aux francophones et aux organismes francophones dans la grande région de Halifax. Un groupe du centre *Welcome Wagon* fait circuler aussi des trousseaux d'information aux nouveaux acheteurs de maisons, contenant de l'information sur les services disponibles dans la région. En outre, le Centre d'entrepreneuriat Jodrey transige avec un ou deux nouveaux arrivants chaque année. Le Centre d'entrepreneuriat est un centre de développement de petites entreprises qui offre des conseils et de la formation aux individus qui espèrent démarrer leur propre entreprise. Le Centre transige donc avec les nouveaux arrivants s'ils désirent partir leur propre entreprise.

⁴⁹ PEI Association for Newcomers to Canada, www.isn.net/newcomers; d'autres renseignements par téléphone.

Quelques-uns des organismes communautaires consultés ont des stratégies de recrutement de membres nés à l'extérieur du Canada et ont des politiques sur le racisme. Pour la majorité des organismes qui n'ont donc pas de telles politiques, les intervenants ont dit que soit qu'il existe un besoin pour de telles politiques ou qu'elles étaient en développement.

Il n'existe pas en Nouvelle-Écosse de services d'intégration destinés spécifiquement aux nouveaux arrivants francophones. Il existe cependant un certain nombre d'organismes anglophones qui offrent des services d'intégration, dont la *Metropolitan Immigrant Settlement Association* (MISA). Ce dernier offre des services à tous les nouveaux arrivants, dans plusieurs domaines tels que l'établissement, les emplois, l'hébergement, les services de santé, les ressources communautaires.⁵⁰

Le Carrefour du Grand-Havre est en train d'établir un partenariat avec la MISA afin de rejoindre et d'assister les nouveaux arrivants francophones. Certains intervenants ont dit souhaiter, lors des consultations, que la MISA puisse offrir des services en français, incluant des services d'accueil à l'aéroport de Halifax. Plusieurs personnes ont souligné que la MISA joue un rôle important dans l'intégration des nouveaux arrivants.

9.2.4 Le Nord de l'Ontario

Tel qu'illustré dans le tableau qui suit, le Nord de l'Ontario compte des communautés ayant une forte concentration francophone. [Note : la ville de Sudbury est exclue de la présente section, ayant fait l'objet d'une analyse spécifique lors de la Phase I du présent projet].

Caractéristiques	Kirkland L.		Timmins		Kapusking		Hearst		Total		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Population totale	8 425	100	43 185	100	9 105	100	5 715	100	66 430	100	
Langue maternelle	Anglais	6 520	77,4	23 025	53,3	2 665	29,3	500	8,7	32 710	49,2
	Français	1 385	16,4	16 490	38,2	5 840	64,1	5 080	88,9	28 795	43,3
	Anglais et français	65	0,8	900	2,1	265	2,9	40	0,7	1270	1,9
	Autres langues	455	5,4	2 770	6,4	335	3,7	95	1,7	3655	5,5
Ayant immigré entre 1991 et 2001	15	0,2	195	0,5	10	0,1	-	-	220	0,3	

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

La majorité des organismes du Nord de l'Ontario consultés dans le cadre de cette étude n'ont pas d'activités visant spécifiquement les

⁵⁰ Metropolitan Immigrant Settlement Association, www.misa.ns.ca; d'autres renseignements pas téléphone.

nouveaux arrivants francophones et ils n'ont généralement pas de politiques de recrutement ou de politiques touchant au racisme. Le nombre de nouveaux arrivants dans cette région est limité et, au dire des personnes consultées, il n'y aurait pas un besoin pour de telles politiques.

On retrouve un nombre important d'organismes francophones dans le Nord de l'Ontario. La ville de Hearst est majoritairement francophone et offre une grande variété de services en français, mais elle n'offre pas de services d'intégration spécifiquement pour les nouveaux arrivants francophones. L'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO), qui promeut les services en français pour la région, a adopté une politique visant à recruter des membres de son personnel qui sont nés à l'extérieur du pays. De plus, l'ACFO est sensible au racisme et intègre, au dire des répondants, cette considération dans l'organisation de toutes les activités qu'elle met sur pied. Le Conseil scolaire catholique du district des Grandes-Rivières n'a, quant à lui, pas de politique de recrutement spécifique aux nouveaux arrivants, mais est sur le point d'adopter une politique d'équité ethnoculturelle.

Les organismes du Nord de l'Ontario offrent des services en français dans les domaines tels que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux et communautaires. À titre d'exemple, le Centre de santé communautaire de Timiskaming dessert la population francophone en offrant des soins primaires (accueil, services de bases, consultations médicales, le point d'entrée) et des soins de santé communautaire.

Le Nord de l'Ontario reçoit peu d'immigrants. Ainsi, à part quelques *Welcome Wagons* dans les communautés, on compte peu de services d'intégration.⁵¹ Le *Thunder Bay Multicultural Association* offre cependant des services d'appui à l'intégration dans la région de Sault-Ste-Marie jusqu'à la frontière manitobaine. Dans les régions semi-rurales ou rurales, telles que Hearst, Kapuskasing, Kirland Lake et Timmins, l'Association compte certains partenariats avec des organismes tels que les services de police et les services de santé. L'Association compte certains membres de son personnel qui parlent français, et est actuellement

⁵¹ Tel qu'indiqué dans le rapport de la Phase I du présent projet, on retrouve deux organismes offrant certains services d'aide à l'établissement de nouveaux arrivants financés par CIC à Sudbury : le *Sudbury Multicultural Folk Arts* et le *Church of the Epiphany*. En outre, l'organisme Contact interculturel offre des services d'appui en français pour les nouveaux arrivants.

dans le processus de traduire son site Web en français. Elle a eu quelques demandes pour des cours de langue en français.⁵²

9.2.5 Saskatchewan

Encore ici, il y a peu de nouveaux arrivants francophones qui s'établissent en Saskatchewan. Les relations avec les nouveaux arrivants sont souvent le fruit du hasard.

Tableau 46 : Profil démographique de la Saskatchewan

Caractéristiques		Nombre	Pourcentage
Population totale		963 145	100%
Langue maternelle	Anglais	817 955	84,9%
	Français	17 775	1,8%
	Anglais et français	1 375	0,1%
	Autres langues	126 040	13,1%
Ayant immigré entre 1991 et 2001		11 370	1,2%

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001.

Il n'existe pas de mécanismes ou de regroupements spécialisés pour les nouveaux arrivants francophones de la province. Dans ce contexte, l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), l'organisme porte-parole des francophones de la province, est régulièrement consulté par le gouvernement provincial afin de trouver des moyens pour accroître l'arrivée d'immigrants francophones. Compte tenu du nombre peu élevé de nouveaux arrivants francophones, l'ACF utilise plutôt une approche de « cas par cas » pour les appuyer. Le manque de services structurés encourage l'ACF à mettre en place une stratégie et un volet d'immigration à son programme d'activités. L'ACF espère développer un tel programme au cours des prochaines années.

Il y a cependant plusieurs organismes anglophones qui offrent des services d'intégration. À Régina, le *Regina Open Door Society* facilite l'intégration des nouveaux arrivants, les informe des ressources communautaires disponibles et promeut des activités interculturelles, éducationnelles et sociales. Les membres du personnel ne parlent pas français mais la société peut offrir des services d'interprétation en français si le client en fait la demande.⁵³

⁵² Thunder Bay Multicultural Association, entrevue téléphonique; www.tbma.ca

⁵³ Regina Open Door Society, <http://nonprofits.accesscomm.ca/reg.open.dr/index.html>; d'autres renseignements par téléphone.

Le *Saskatoon Open Door Society* a comme mandat de recevoir et d'assister les immigrants et réfugiés. L'organisme offre, entre autres, des programmes aux enfants, des services d'emploi et des cours de langue. Peu de membres du personnel parlent français.⁵⁴

De façon générale, les organismes communautaires francophones n'ont pas d'activités qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux arrivants francophones. Les organismes n'ont pas, non plus, de stratégies pour recruter les membres qui sont nés à l'extérieur du Canada ou de politiques touchant au racisme. Une exception est l'Institut français à l'Université de Régina, car ses politiques font partie de celles de l'université. Tout en reconnaissant l'importance de ces stratégies et politiques (surtout à la lumière du profil multiculturel de la Saskatchewan), les intervenants consultés ont noté qu'il n'y a pas un grand besoin qui se fait sentir à l'heure actuelle.

9.2.6 Sommaire

Dans l'ensemble, l'interaction des communautés francophones avec de nouveaux arrivants francophones en milieu semi-rural ou rural est limitée. Plus souvent, ce sont les francophones des autres provinces qui constituent les « nouveaux arrivants francophones ». Les consultations indiquent que, habituellement, l'arrivée de nouveaux arrivants francophones (qu'ils soient d'un autre pays ou d'une autre province) est motivée par une considération liée à l'emploi.

Malgré cela, les intervenants consultés ont souligné l'importance de mettre de l'avant des lieux et des outils qui permettent aux réseaux organisationnels de multiplier les contacts avec les nouveaux arrivants et de voir à la promotion de leur communauté respective auprès de nouveaux arrivants francophones potentiels. Plusieurs intervenants ont reconnu l'importance des politiques sur le recrutement du personnel et touchant à la question du racisme. On reconnaît généralement l'importance de sensibiliser les communautés à cette réalité.

Que ce soit à l'Île-du-Prince-Édouard, où l'on retrouve le spectacle annuel célébrant la *Rentrée culturelle*, ou l'initiative à Terre-Neuve visant à sensibiliser les élèves au multiculturalisme, la question de l'immigration doit, au dire de plusieurs répondants, continuer de progresser à travers les activités des organismes communautaires.

⁵⁴ *Saskatoon Open Door Society*, www.sods.sk.ca; d'autres renseignements par téléphone.

Selon les nouveaux arrivants dans les groupes témoins à Halifax et Toronto, ils sont ouverts à déménager dans les centres non urbains. Malgré cela, ils ont plusieurs soucis quant à l'immigration dans de tels milieux.

- ▶ Les nouveaux arrivants seraient-ils en mesure de trouver un nouvel emploi?
- ▶ L'intégration sociale et communautaire peut être plus difficile dans un milieu semi-rural ou rural où les chances sont bonnes que les habitants se connaissent depuis très longtemps.
- ▶ Les nouveaux arrivants ont déjà déménagé de leur pays d'origine jusqu'au Canada. Est-ce qu'ils veulent déménager de nouveau? De plus, les parents doivent toujours penser aux intérêts des enfants lors de leur établissement.
- ▶ Les nouveaux arrivants devraient avoir de l'information sur les services d'intégration et d'accueil afin de les encourager à s'établir en région. L'absence de services décourage les gens à s'installer dans les centres non urbains.

Les services d'intégration pour les nouveaux arrivants dans les milieux sous étude demeurent largement entre les mains d'organismes ayant très peu ou pas de capacités en langue française.

9.3 Les attitudes face à l'immigration

La présente section, qui explore les attitudes face à l'immigration, est basée sur les résultats du sondage et des groupes témoins. L'information est structurée de façon thématique. Rappelons que le sondage a été administré auprès de francophones qui ne sont pas de nouveaux arrivants. De même, cinq des sept groupes témoins ont impliqué des francophones qui n'étaient pas de nouveaux arrivants. Les deux autres groupes témoins ont impliqué de nouveaux arrivants vivant en milieu urbain.

9.3.1 Interaction avec les nouveaux arrivants

Les communautés visées par la présente étude connaissent des niveaux d'immigration relativement bas. Ainsi, le sondage a tenté

de mieux comprendre le type d'interaction qu'ont les francophones auprès de nouveaux arrivants francophones.

Tel que l'indique le Tableau 7, un peu plus de la moitié des répondants avaient eu l'occasion de connaître de nouveaux arrivants francophones par le biais de leur milieu social.

Tableau 47 : Connaissez-vous ou avez-vous déjà connu des nouveaux arrivants francophones à travers votre milieu social? (n=201)		
Oui/Non	n	%
Oui	103	51
Non	97	48
Ne sait pas/pas de réponse	1	1

Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.

Au niveau d'une interaction par le biais du marché du travail, le Tableau 8 indique que, encore ici, à peu près la moitié des répondants avaient eu l'occasion de côtoyer de nouveaux arrivants francophones de cette façon. Au plan régional, le niveau le plus élevé d'interaction par le biais du marché du travail se retrouvait en Nouvelle-Écosse où 7 répondants sur 10 avaient côtoyé de nouveaux arrivants francophones par le biais de leur milieu de travail. Il est à noter que près des deux tiers des répondants au sondage avaient habité, à un moment ou à un autre, dans l'un des grands centres urbains au pays (dont Montréal, Toronto, Ottawa, Halifax).

Tableau 8 : Connaissez-vous ou avez-vous déjà connu des nouveaux arrivants francophones à travers votre milieu de travail? (n=201)		
Oui/Non	n	%
Oui	102	51
Non	96	48
Ne sait pas/pas de réponse	3	1

Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.

9.3.2 Contribution de l'immigration

Les consultations ont cherché à comprendre les attitudes des francophones quant à la contribution de l'immigration au développement social et économique de leur communauté et du Canada dans son ensemble.

On note, de façon générale, une très forte tendance chez les répondants du sondage à considérer l'immigration comme étant un moteur important de développement économique pour le Canada

de même que pour leur propre communauté. Ainsi, le Tableau 9 indique que 9 répondants sur 10 considèrent l'immigration comme étant importante pour la croissance économique du Canada. Il est intéressant de noter que tous les répondants au sondage qui étaient âgés entre 18 et 24 ans étaient plutôt (25%) ou complètement (75%) en accord avec l'énoncé présenté au Tableau 9. Au plan régional, un répondant sur 5 dans le Nord de l'Ontario était complètement (3%) ou plutôt (18%) en désaccord avec cet énoncé.

Tableau 9 : L'immigration est essentielle afin d'assurer la croissance économique du Canada (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	2	1
Plutôt en désaccord	20	10
Plutôt en accord	104	52
Complètement en accord	74	37
Ne sait pas/pas de réponse	1	1
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

La très grande majorité des répondants au sondage percevaient aussi l'immigration comme étant un facteur important pour la croissance économique de leur propre communauté. Les données présentées au Tableau 10 reflètent bien les attitudes dans l'ensemble des régions visées et des groupes d'âge bien que, dans ce dernier cas, le support soit un peu plus important chez les 18 à 24 ans.

Tableau 10 : L'immigration peut contribuer à la croissance économique de ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	4	2
Plutôt en désaccord	7	4
Plutôt en accord	95	47
Complètement en accord	91	45
Ne sait pas/pas de réponse	4	2
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

On constate donc que même si plusieurs répondants n'ont eu que des contacts limités avec les nouveaux arrivants francophones, ils considèrent néanmoins l'immigration comme étant une force positive pour le développement économique du pays et de leur communauté.

Le sondage a aussi permis de constater que près de 9 répondants sur 10 considèrent qu'il faudra se tourner vers l'immigration afin

d'assurer un accroissement démographique de la population du Canada, reconnaissant de fait que le taux de natalité actuel est trop bas pour assurer une telle croissance.

Tableau 11 : L'immigration est essentielle afin d'assurer un accroissement de la population au Canada (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	1	1
Plutôt en désaccord	17	9
Plutôt en accord	107	53
Complètement en accord	73	36
Ne sait pas/pas de réponse	3	2
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Bien que dans une proportion un peu moins grande, 4 répondants sur 5 ont estimé que l'immigration jouerait aussi un rôle important dans l'accroissement de la population de leur propre communauté.

Tableau 12 : L'immigration est essentielle afin d'assurer un accroissement de la population dans ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	12	6
Plutôt en désaccord	27	13
Plutôt en accord	100	50
Complètement en accord	59	29
Ne sait pas/pas de réponse	3	2
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

On note donc que, de façon générale, les répondants au sondage estiment que l'immigration joue un rôle important au niveau de la croissance économique et démographique de leur communauté et de leur pays.

Malgré cela, on doit mettre ces réponses dans le contexte des autres réponses au sondage. Les répondants soutiennent que les immigrants ont des contributions importantes à faire dans leurs communautés, mais seulement un peu plus de la moitié d'entre eux (51%) ont connu de nouveaux arrivants à travers soit leur milieu social ou leur milieu de travail. La moitié des répondants n'ont pas eu des expériences avec les nouveaux arrivants, donc comment peuvent-ils répondre, d'une façon informée, que les nouveaux arrivants peuvent faire des contributions?

Il se peut que ces réponses montrent que les citoyens ont été influencés par les médias et le projet fédéral. L'importance de

l'immigration est fréquemment révélée dans les médias et par le gouvernement fédéral. Il est difficile de dire jusqu'à quel point les réponses reflètent les sentiments des gens ou l'influence des médias et du gouvernement.

9.3.3 Contribution à la francophonie

Le Tableau 13 indique qu'environ 4 répondants sur 5 estimaient que l'immigration jouera un rôle important afin d'assurer la survie de la langue française au pays. Ces résultats sont largement compatibles avec ceux touchant au développement économique et démographique du Canada.

Réponse	n	%
Complètement en désaccord	12	6
Plutôt en désaccord	29	14
Plutôt en accord	84	42
Complètement en accord	72	36
Ne sait pas/pas de réponse	4	2
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

On note cependant certaines différences au plan régional. Bien que près de 9 répondants sur 10 en Saskatchewan ou à Terre-Neuve-et-Labrador se disaient en accord avec l'énoncé présenté au Tableau 13, on retrouve un peu plus du tiers des répondants en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard qui sont plutôt ou complètement en désaccord avec cet énoncé.

Un participant à un groupe témoin a d'ailleurs souligné le lien étroit qui existe entre les facteurs démographiques et la capacité d'une communauté de maintenir ses services, incluant ceux de langue française :

« Ça (une croissance en immigration) peut nous aider à maintenir les services qu'on a. Notre population diminue et si ça continue à diminuer comme ça, il n'y aura plus de manière de garder ce qu'on a. »

L'intégration de nouveaux arrivants francophones est logiquement appelée à modifier le profil même de la francophonie canadienne. Il s'agit d'une logique qui découle directement de l'interaction de la dualité linguistique avec le multiculturalisme canadien. Le sondage a exploré certaines de ces dimensions.

Ainsi, tel qu'indiqué au Tableau 14, environ 4 répondants sur 5 ont une vision large de ce que représente un « francophone ». On peut noter que les différences entre régions sur cette question n'étaient pas significatives. Le profil démographique indique une certaine différence alors que 3 répondants sur 10, âgés de 65 ans ou plus, étaient plutôt ou complètement en désaccord avec cet énoncé (comparé à 16% pour l'ensemble des répondants).

Tableau 14 : Être francophone c'est parler la langue française, peu importe la culture (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	11	6
Plutôt en désaccord	22	11
Plutôt en accord	68	34
Complètement en accord	99	49
Ne sait pas/pas de réponse	1	1
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Les données recueillies à l'aide des groupes témoins confirment et précisent cette pensée. On perçoit l'immigration comme étant essentielle afin d'assurer la survie des communautés francophones et acadiennes. Il s'agit d'une réalité rendue beaucoup plus importante du fait que plusieurs régions en milieux rural ou semi-rural connaissent un exode de jeunes.

Un des participants au groupe témoin tenu à Terre-Neuve-et-Labrador a bien résumé la pensée de plusieurs autres participants :

« Si on veut continuer à vivre en français au Canada...c'est grâce à chaque personne qui a une connaissance de la langue, qui est francophone ou francophile...qu'on va survivre. »

Les consultations (aussi bien par le biais du sondage, des groupes témoins que des entrevues) ont indiqué qu'il est important pour la population de bien comprendre la contribution que peuvent faire les nouveaux arrivants francophones, tant aux niveaux économique et social que linguistique. Plusieurs ont toutefois noté qu'il faut aller au-delà du nombre de nouveaux arrivants attirés vers une communauté en particulier et s'assurer d'offrir à ces nouveaux arrivants l'appui dont ils ont besoin.

Les groupes témoins ont d'ailleurs permis d'explorer une multitude de facettes où l'arrivée de nouveaux arrivants peut transformer le portrait d'une communauté. Certains participants aux groupes témoins sont même allés jusqu'à questionner les habitudes sportives de leur communauté. Ils ont rappelé qu'un sport tel que

le soccer a un caractère beaucoup plus international que le hockey ou le curling. Un répondant du Nord de l'Ontario a résumé sa pensée comme suit :

« On est prêt dans le Nord à avoir d'autres gens, d'autres connaissances, d'autres cultures. »

Plusieurs intervenants se sont dits inquiets face à la possibilité de perdre leur langue et leur culture. L'exode des jeunes et le vieillissement de la population seraient deux des facteurs qui font le plus réfléchir les répondants vivant en milieu rural ou semi-rural. Au dire de plusieurs répondants, les services de santé, les organismes et services sociaux, de même que les structures économiques régionales peuvent tous être affectés négativement par une diminution de la population, spécialement dans les centres non urbains. Toujours selon les répondants, les citoyens – même ceux et celles qui ne transigent pas et peut-être n'ont jamais transigé avec les nouveaux arrivants – sont prêts à considérer l'immigration comme une solution à ces problèmes.

9.3.4 L'intégration sur le marché du travail

Si les répondants au sondage estiment généralement que l'immigration jouera un rôle important et positif sur la croissance économique du Canada et de leur communauté, ils n'en demeurent pas moins ambivalents sur les opportunités d'emploi pouvant s'offrir aux nouveaux arrivants. Tel qu'illustré au Tableau 15, 3 répondants sur 5 estiment qu'il n'y a pas de pénurie d'emplois dans l'un ou l'autre des secteurs économiques de leur région.

Oui/Non	n	%
Oui	62	31
Non	124	62
Ne sait pas/pas de réponse	15	8
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Les répondants ayant estimé qu'il existait une certaine pénurie de main-d'œuvre ont été invités à en préciser la nature. Le Tableau 16 présente les suggestions ayant émergé à cet égard.

Domaines	T-N-L	I-P-É	N-É	Nord ON	Sask.
----------	-------	-------	-----	---------	-------

Agriculture		✓			✓
Pêche		✓	✓	✓	
Secteur industriel (général)	✓	✓	✓		✓
- Foresterie / Bois d'œuvre	✓	✓		✓	
- Mines	✓			✓	
Services publics ⁵⁵	✓	✓	✓		
- Services sociaux			✓		✓
Tourisme	✓	✓	✓	✓	

Les opinions des participants aux groupes témoins allaient largement dans le même sens. En particulier, certains participants ont noté qu'il existait un besoin spécialement important pour des services en français dans les domaines de la santé et de l'éducation et que les nouveaux arrivants francophones pourraient apporter une contribution importante à cet égard.

Les participants de Terre-Neuve-et-Labrador ont, quant à eux, pointé l'industrie pétrolière où, selon leurs dires, plusieurs postes spécialisés ne peuvent être comblés sans avoir recours à de la main-d'œuvre venant de l'extérieur. Certains ont aussi parlé du centre de traitement des données fiscales du gouvernement fédéral où la connaissance du français est essentielle pour traiter les milliers de déclarations en français qui y sont envoyées.

Les intervenants ont noté que, souvent, l'acquisition d'un emploi constituait le facteur principal ayant contribué à amener un nouvel arrivant dans leur région. Contrairement à l'immigration urbaine, où les gens peuvent déménager pour une nouvelle vie, peut-être sans emploi, il est rare, au dire des répondants, de trouver un nouvel arrivant dans un milieu rural qui n'y est pas pour des raisons d'emploi.

Les consultations ont aussi permis d'identifier certaines craintes quant à la pertinence de vouloir attirer de nouveaux arrivants dans des milieux où le taux de chômage est déjà relativement élevé. Au dire de certains répondants, plusieurs personnes dans leurs communautés estiment que l'arrivée de nouveaux arrivants peut avoir un impact négatif sur le marché de l'emploi. On note l'importance de bien informer et sensibiliser les gens quant à la contribution de l'immigration aux plans social et économique.

⁵⁵ Les services publics incluent l'éducation et les soins de santé.

9.3.5 Reconnaissance des acquis

Une question toujours centrale à l'intégration des nouveaux arrivants touche à la reconnaissance de la formation académique qu'a reçue un nouvel arrivant dans son pays d'origine. Sur ce point, et tel qu'illustré au Tableau 17, une forte majorité des répondants au sondage estimaient que cette formation devrait être reconnue.

Réponse	n	%
Complètement en désaccord	1	1
Plutôt en désaccord	17	9
Plutôt en accord	110	55
Complètement en accord	66	33
Ne sait pas/pas de réponse	7	4

Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.

Les participants aux groupes témoins ont aussi reconnu l'importance stratégique de la reconnaissance des compétences et, particulièrement, de la reconnaissance de la certification.

Les participants ont noté qu'un scénario commun veut que l'éducation d'un nouvel arrivant ne soit pas reconnue ou que les employeurs insistent pour combler le poste avec un Canadien. Par exemple, un directeur d'un conseil scolaire francophone a noté que le recrutement d'un nouvel arrivant est uniquement possible lorsque le conseil démontre clairement qu'aucun Canadien n'est en mesure de remplir le poste affiché.

L'opinion de plusieurs participants aux groupes témoins impliquant de nouveaux arrivants a abondé dans le même sens. Selon eux, il peut être difficile d'être reconnu même après avoir passé les examens de certification du Canada. Le processus administratif pour obtenir un permis de travail peut être long et décourager de nouveaux arrivants potentiels. Comme le mentionnait un participant à un groupe témoin :

« C'est presque parler des deux côtés de la bouche. On est prêt à faire des petits changements culturels pour accommoder les nouveaux arrivants, mais on n'est pas prêt à accepter leurs qualifications. On met toutes sortes de bâtons dans les roues. »

Les nouveaux arrivants du groupe témoin en Nouvelle-Écosse ont d'ailleurs noté que le processus d'accréditation peut être plus

compliqué du fait que les organismes régissant l'entrée dans les professions ont des critères qui diffèrent d'une province/territoire à l'autre. Il existe plusieurs contraintes au Canada en ce qui concerne la reconnaissance de leur éducation et leurs acquis. Par exemple, l'éducation tombe dans les champs de compétence provinciale. Les compétences ne sont donc pas reconnues de la même façon à travers le pays. Par conséquent, l'étiquette « étranger » suit les nouveaux arrivants partout au pays en répétant les difficultés s'ils déménagent dans une autre province.

De plus, les employeurs n'ont pas toujours confiance à l'idée d'embaucher les nouveaux arrivants. Un participant d'un groupe témoin a d'ailleurs noté :

« Il y a une certaine réserve de la part de personnes d'embaucher quelqu'un qui s'appelle Mohammed. »

Certains participants ont noté que les vagues de retraites auxquelles on assiste dans certains secteurs justifient une plus grande ouverture vers l'immigration.

À cet égard, les consultations ont permis d'identifier plusieurs stratégies qui pourraient être explorées davantage par les gouvernements concernés :

- ▶ Les industries pourraient être encouragées à offrir des stages aux immigrants jusqu'à ce qu'ils aient acquis de l'expérience.
- ▶ Il pourrait y avoir des crédits d'impôt pour les compagnies qui embauchent de nouveaux arrivants.
- ▶ Une autre possibilité est un programme fédéral ou provincial de stages, par lequel le nouvel arrivant aurait l'occasion d'acquérir des expériences de travail et de démontrer ses compétences.

Si les répondants au sondage ont dit souhaiter qu'il y ait une plus grande reconnaissance de la formation des nouveaux arrivants, on note une plus grande résistance à reconnaître leur expérience de travail. Ainsi, près de 1 répondant sur 4 se disait plutôt ou complètement en désaccord avec l'énoncé présenté au Tableau 18.

Tableau 18 : L'expérience professionnelle obtenue dans le pays d'origine du nouvel arrivant francophone est comparable à une expérience professionnelle canadienne (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	9	5
Plutôt en désaccord	37	18
Plutôt en accord	103	51
Complètement en accord	23	11
Ne sait pas/pas de réponse	29	14
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Malgré cette réserve, il n'en demeure pas moins que 4 répondants sur 5 se disent à l'aise d'embaucher un nouvel arrivant francophone.

Tableau 19 : Si j'étais un employeur, je serais à l'aise d'embaucher un nouvel arrivant francophone (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	5	3
Plutôt en désaccord	10	5
Plutôt en accord	71	35
Complètement en accord	106	53
Ne sait pas/pas de réponse	9	5
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

9.4 Les barrières et défis

À la lumière des constats présentés ci-dessus relatifs aux attitudes face à l'immigration francophone, nous explorons dans la présente section les principales barrières et les défis qui attendent les communautés situées hors des grands centres urbains.

9.4.1 Ouverture face à l'immigration

Les répondants au sondage ont été appelés à commenter l'ouverture qu'ils entrevoient à l'intérieur même de leur communauté face à l'immigration. Le Tableau 20 indique à cet égard que près de 9 répondants sur 10 estiment que leur communauté serait prête à accueillir davantage de nouveaux arrivants francophones.

Tableau 20 : Je crois que ma communauté est ouverte à l'accueil de nouveaux arrivants francophones (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	8	4
Plutôt en désaccord	17	9
Plutôt en accord	78	39
Complètement en accord	97	48
Ne sait pas/pas de réponse	1	1
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Cette ouverture est cependant réduite lorsqu'il s'agit de nouveaux arrivants appartenant à une minorité visible. Tel que l'illustre le Tableau 21, près de 3 répondants sur 10 estiment que de nouveaux arrivants appartenant à une minorité visible feraient face à des difficultés additionnelles d'intégration.

Tableau 21 : Le fait qu'un nouvel arrivant francophone soit d'une minorité visible n'entraînerait pas de difficultés additionnelles pour son intégration dans ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	9	5
Plutôt en désaccord	45	22
Plutôt en accord	93	46
Complètement en accord	46	23
Ne sait pas/pas de réponse	8	4
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Les participants au sein du groupe témoin de nouveaux arrivants à Toronto ont souligné les défis et les difficultés des minorités visibles. Ces dernières ne sont pas toujours acceptées en société comme les autres Canadiens. Un participant a raconté une anecdote :

« Un jeune Canadien noir a posé la question à Madame Copps. Il était né ici, ses parents étaient nés ici. Il vit ici, il parle anglais sans accent. Mais, on lui demande toujours son origine ethnique. »

Un autre participant dans le groupe témoin à Toronto a souligné le fait que les minorités visibles ne sont pas toujours représentées au sein de la société, particulièrement dans les publicités. Comme résultat, ils ne se sentent pas comme faisant partie de la société canadienne :

« Un conseil scolaire a sorti une publicité où il y avait cinq enfants. Parmi ces enfants, il n'y a aucun noir. La réalité à Toronto, c'est que tous nos enfants vont à ces écoles, mais ils

voient cette publicité...ils ne figurent pas dans cet échantillon. Comment peuvent-ils faire partie de cet organisme? »

Dans la même veine, et tel qu'illustré au Tableau 22, plus du tiers des répondants au sondage ont estimé que le profil de plus en plus multiculturel de l'immigration francophone pourrait entraîner davantage de résistance face à l'immigration.

Tableau 22 : Le profil de plus en plus multiculturel des nouveaux arrivants francophones risque de créer davantage de résistance face à l'immigration dans ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	31	15
Plutôt en désaccord	87	43
Plutôt en accord	58	29
Complètement en accord	12	6
Ne sait pas/pas de réponse	13	7
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Ces opinions ont aussi émergé lors des groupes témoins et des entrevues. Plusieurs intervenants ont souligné que les communautés en régions rurales ou semi-rurales pouvaient entretenir une méconnaissance des différences cultures. Selon eux, on ne peut nier le fait qu'appartenir à une minorité visible peut soulever certains défis additionnels d'intégration. Une participante à un groupe témoin a résumé sa pensée comme suit :

« On n'est pas raciste, on est quasi raciste, surtout s'ils sont visibles. Même quand ils ne le sont pas, s'ils ouvrent la bouche et que tu détectes qu'ils viennent d'un autre pays, tu fais un petit recul... Ça ne veut pas dire que tu ne feras pas l'effort dans l'avenir. »

Certains ont nuancé cette idée. Selon eux, ce n'est pas la différence ethnique qui compte le plus, mais simplement le fait que la personne vienne de l'extérieur de la communauté. Un participant à un groupe témoin notait à cet égard:

« C'est pas que tu sois noir ou blanc; il n'y a pas vraiment de différence. Quand tu arrives de l'extérieur, dans une nouvelle communauté, il y a une longue période avant que les gens t'acceptent comme membre de la communauté. »

Certains participants ont noté que les francophones vivant à l'extérieur des grands centres urbains peuvent être localisés dans de petites communautés qui sont établies depuis fort longtemps et qui sont largement fermées. Dans un tel contexte, il peut être

difficile pour un nouvel arrivant de s'insérer dans ces groupes. Un participant à un groupe témoin notait à cet égard :

« Quand la question est posée, 'tu viens d'où' c'est comme un 'in or out'. C'est dur. (Cette mentalité) dans un centre urbain, c'est moins visible. En région rurale, c'est plus fort. »

Un participant a noté que l'intégration de nouvelles personnes, d'où qu'elles soient, pose des difficultés :

« Dans notre région, il y a beaucoup de fermeture. Les gens sont pas mal habitués. Ils ont même de la difficulté à accepter les gens qui arrivent des autres parties de la province ou du Québec. Ça prend du temps pour que les gens acceptent qu'ils soient de la communauté. C'est une région beaucoup plus renfermée avec une culture identique. Je trouve que les immigrants, c'est plus difficile. La communauté a beaucoup de travail à faire à accepter ces personnes. »

De telles attitudes soulignent l'importance, aux dires d'un nouvel arrivant dans le groupe témoin à Toronto, de la préparation des juridictions à accepter les nouveaux arrivants :

« Peut-être il faut préparer les autres régions à accepter les nouveaux arrivants, encourager un travail de coopération, préparer la base...ils auront moins de préjugés, ils verront que les nouveaux arrivants apportent une certaine richesse culturelle. »

9.4.2 Services d'appui à l'intégration

Malgré ces réticences, la très forte majorité des répondants souhaitent que les gouvernements investissent davantage dans les services d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants francophones. Le Tableau 23 est clair à cet égard.

Réponse	n	%
Complètement en désaccord	3	2
Plutôt en désaccord	9	5
Plutôt en accord	67	33
Complètement en accord	117	58
Ne sait pas/pas de réponse	5	3

Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.

Le sondage contenait une série de questions touchant à l'accessibilité des services en langue française. Tel que l'indique le Tableau 24, près de la moitié des répondants étaient sous l'impression que des services d'aide à l'intégration étaient disponibles en français dans leur communauté. Les autres méthodes de recherche ont cependant indiqué le contraire puisque, dans la plupart des cas, ces services sont soit absents, ou simplement accessibles lorsqu'un employé, par un heureux hasard, se trouve à être bilingue.

Tableau 24 : À votre connaissance, existe-t-il, au sein de votre communauté, des services d'appui en français à l'intégration des nouveaux arrivants francophones? (n=201)		
Oui/Non	n	%
Oui	91	45
Non	82	41
Ne sait pas/pas de réponse	28	14
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Une autre barrière à l'intégration mentionnée par des intervenants touche à la question de l'éducation. L'absence du statut de citoyen canadien peut soulever certaines embûches en ce qui a trait à l'accès aux écoles francophones (le tout étant légiféré par les différentes lois scolaires au pays, en conformité avec l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*). Ainsi, certains parents francophones peuvent se voir forcés d'inscrire leurs enfants dans les écoles anglophones. Leur association avec la culture francophone s'affaiblit alors.

Les consultations auprès de représentants communautaires indiquent qu'il y a peu ou pas de services d'intégration destinés aux nouveaux arrivants francophones. Comme a rapporté un nouvel arrivant du groupe témoin en Nouvelle-Écosse :

« Il n'y a pas de système ou mécanisme d'accueil en français en région afin de recevoir, aider et diriger les nouveaux arrivants francophones. »

9.4.3 La connaissance de l'anglais

Les consultations indiquent que la maîtrise de la langue anglaise est importante pour pouvoir permettre une intégration efficace des nouveaux arrivants en milieux minoritaires. Tel que l'illustre le Tableau 25, près de 4 répondants sur 5 estiment qu'une connaissance de l'anglais est importante afin de pouvoir obtenir un emploi.

Tableau 25 : Une connaissance de la langue anglaise n'est pas essentielle afin d'obtenir un emploi dans ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	88	44
Plutôt en désaccord	69	34
Plutôt en accord	27	13
Complètement en accord	15	8
Ne sait pas/pas de réponse	2	1
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Tel qu'indiqué au Tableau 26, une même proportion de répondants estiment que la connaissance de l'anglais est aussi requise pour que le nouvel arrivant puisse s'intégrer socialement à son nouveau milieu.

Tableau 26 : Une connaissance de la langue anglaise est essentielle afin de participer pleinement à la vie sociale de ma communauté (n=201)		
Réponse	n	%
Complètement en désaccord	8	4
Plutôt en désaccord	31	15
Plutôt en accord	75	37
Complètement en accord	85	42
Ne sait pas/pas de réponse	2	1
Note : L'arrondissement des données peut indiquer un total de plus ou moins 100%.		

Les groupes témoins ont fait écho à ces opinions, tout en les nuanciant quelque peu. Certains participants ont, entre autres, noté qu'une connaissance de la langue anglaise est certainement importante, mais qu'elle n'est pas absolument nécessaire puisqu'il existe des communautés encore très francophones dans la province. D'autres participants étaient beaucoup plus catégoriques : « *Si tu parles pas anglais, c'est pas évident que tu vas survivre ici.* »

Certains intervenants ont noté que l'attraction de l'anglais est forte et qu'il importe donc d'avoir des structures d'accueil et d'appui à l'intégration. Ils ont noté que certaines structures étaient déjà en place afin de bien recevoir les nouveaux arrivants, même si ces organismes ne sont pas nécessairement destinés aux nouveaux arrivants francophones. On souligne d'ailleurs l'importance pour les organismes francophones de bien coordonner leurs efforts. Les ressources pourraient, au dire de certains intervenants, être mieux partagées entre les organismes. Les organismes se doivent de combiner leurs forces afin de rencontrer les besoins des nouveaux arrivants.

10.0 Stratégies face à l'immigration francophone

La présente section explore certaines pistes d'intervention et de réflexion basées sur les constats présentés tout au long du présent rapport.

10.1 Promotion et recrutement

Les données démographiques de même que les consultations indiquent que le phénomène de l'immigration francophone demeure relativement marginal dans les communautés visées par la présente étude. On se souviendra que près de la moitié des répondants n'ont pas transigé avec de nouveaux arrivants, ni au plan social, ni au plan professionnel.

À l'heure actuelle, la plupart des provinces et territoires ont signé des accords avec CIC afin de pouvoir participer davantage à la sélection de candidats potentiels (candidats des provinces / territoires). Les consultations indiquent qu'il y a peu de considérations linguistiques dans la sélection de ces candidats. Les critères strictement économiques dictent normalement la sélection de ces nouveaux arrivants.

L'une des premières pistes à explorer pour les communautés francophones situées en milieux rural ou semi-rural est naturellement de pouvoir faire mieux connaître leur communauté et de promouvoir ses caractéristiques linguistiques, souvent difficiles à comprendre pour quelqu'un vivant dans un autre pays et dont la connaissance du Canada est généralement limitée.

À cet égard, les données du sondage démontrent une ouverture significative envers l'immigration. Même si elles n'ont été que partiellement exposées à l'immigration, la vaste majorité des personnes consultées dans le cadre de cette étude reconnaissent le rôle important et direct que l'immigration est appelée à jouer au niveau du développement économique, démographique et social du Canada.

Si le sondage peint un portrait particulièrement ouvert des communautés face à l'immigration, les groupes témoins l'ont toutefois nuancé. Les stratégies de sensibilisation face à l'immigration et, particulièrement, face à la diversité ethnique semblent demeurer importantes. Les données touchant à la nature multiculturelle de l'immigration francophone sont particulièrement

éloquentes à cet égard. Un participant à un groupe témoin illustre le défi qui se pose en cette matière :

« Si moi, natif de Terre-Neuve, issu d'une famille de parents francophones...ai de la difficulté à m'intégrer dans ma propre province, je crois que ça peut être manifestement difficile pour les gens qui viennent ici. »

10.2 Services d'intégration

Les consultations ont confirmé que très peu de services d'intégration sont offerts aux nouveaux arrivants francophones. Il s'agit largement d'un cercle vicieux où l'absence d'un taux d'immigration significatif fait en sorte qu'il y a très peu de services d'appui à l'intégration offerts en français. Du même souffle, l'absence de ces services peut avoir pour effet de réduire les chances de pouvoir intégrer davantage de nouveaux arrivants francophones.

Ainsi, certaines suggestions ont été apportées durant les consultations :

- ▶ On devrait viser un réseautage plus défini entre les différentes organisations qui offrent déjà certains services qui peuvent être d'intérêt pour les nouveaux arrivants francophones.
- ▶ Plusieurs intervenants demandent qu'il y ait une volonté accrue des autorités municipales, provinciales et fédérales d'accroître l'accessibilité à certains de leurs services en français.
- ▶ D'autres intervenants ont noté que les communautés devraient être mieux préparées pour accueillir les nouveaux arrivants. Pour ce faire, cependant, certains ont relevé l'importance de pouvoir rejoindre les nouveaux arrivants francophones dès leur arrivée, ce qui présuppose que les organismes puissent être informés de cette arrivée.
- ▶ Certains ont suggéré qu'il y ait des organismes d'accueil ou des guichets où les nouveaux arrivants francophones puissent s'informer sur les ressources et services offerts en français dans différentes communautés.

Parmi les groupes témoins, certains nouveaux arrivants ont souligné l'importance d'informer les nouveaux arrivants sur la façon dont les choses fonctionnent dans la société canadienne:

«Les choses qu'ils ne nous disent pas à l'avance, c'est vraiment un dilemme pour nous de pouvoir savoir comment s'intégrer dans la société avec nos valeurs. »

Un défi mentionné durant les consultations touche les ambassades canadiennes et l'information qu'elles donnent aux nouveaux arrivants. Certaines de ces ambassades ne semblent toujours pas être en mesure de pouvoir offrir de l'information pertinente sur les communautés francophones à travers le Canada. Plusieurs intervenants ont demandé que les francophones soient encouragés à aller dans les autres communautés francophones du Canada.

En bout de ligne, il s'agit de relever le défi de redéfinir le projet de francophonie :

« Il faut qu'on réussisse à les (les nouveaux arrivants) intégrer dans notre projet de société. Si on veut être capable d'accueillir les immigrants, il faut être capable d'ouvrir notre projet. Il faut qu'il y ait des gens d'ailleurs qui soient capables d'intégrer ce projet, et qui sentent qu'ils peuvent en faire partie. Il faut qu'ils soient capables de se réaliser dans notre projet de communauté. »

11.0 Conclusions et recommandations

La Phase I de la présente étude avait donné l'occasion aux nouveaux arrivants francophones de partager leurs expériences, d'exprimer leurs espoirs et frustrations et de proposer des stratégies pouvant faciliter leur établissement dans les communautés francophones et acadiennes. La deuxième phase du projet vise, cette fois, les communautés d'accueil francophones et acadiennes situées à l'extérieur des grands centres d'immigration. Le but est de leur permettre d'énoncer à leur tour leurs perceptions concernant l'immigration francophone au pays et la façon dont ce mouvement de population peut ou non les favoriser.

Nous concluons cette étude en présentant certaines observations et recommandations.

11.1 Ouverture envers l'immigration

Une considération importante pour l'élaboration d'une stratégie face à l'immigration hors des principaux centres d'immigration est de déterminer l'ouverture de la population cible. À cet égard, une étude récente de CIC souligne que :

« la résistance à des niveaux élevés d'immigration croît dans les plus grands centres et est plus forte dans les villes de deuxième importance que dans les villes plus petites où les immigrants sont moins nombreux. »⁵⁶

Les données recueillies dans le cadre de la présente étude appuient cet énoncé. Les personnes consultées étaient, dans l'ensemble, favorables à l'immigration. Comme le laisse cependant entendre l'étude de CIC, cette ouverture est largement conceptuelle. Pour des individus n'ayant peu ou pas de contacts directs avec les nouveaux arrivants, l'immigration demeure une question de principe plutôt que de considérations pratiques.

Dans ce contexte, la sensibilisation des communautés francophones et acadiennes doit demeurer prioritaire. Cette sensibilisation peut d'ailleurs être élaborée à partir de certains des constats ayant émergé de la présente étude. Si, par exemple, la majorité des intervenants sont d'avis que l'immigration est essentielle au développement de leur communauté, il peut alors

⁵⁶ Citoyenneté et Immigration Canada. (2001). *Vers une répartition géographique mieux équilibrée des immigrations*. Ottawa, p. iv.

être à propos de soutenir cette perception par des données plus précises (apport de nouvelles compétences dans la communauté, base élargie pour justifier la prestation de services en français, etc.). La sensibilisation devient un exercice d'information auprès des communautés ciblées.

On notera qu'un peu plus du tiers des répondants au sondage ont estimé que le caractère multiculturel de l'immigration francophone risque de créer davantage de résistance face à l'immigration dans leur communauté. Ce type de données confirme que l'ouverture de base des communautés francophones et acadiennes ne peut être prise pour acquis.

Observation: Dans la mesure où les intervenants entendent poursuivre une stratégie visant une répartition plus équilibrée de l'immigration francophone au pays, il sera important de poursuivre le travail de sensibilisation auprès des communautés ciblées. Cette sensibilisation devrait permettre de renforcer des perceptions déjà favorables à l'immigration.

11.2 Intégration économique

Les consultations tenues lors des Phases I et II de la présente étude, de même que d'autres études récentes concernant l'immigration, confirment le rôle essentiel que joue l'intégration économique dans toute stratégie visant à favoriser l'établissement de nouveaux arrivants.

La possibilité, pour un nouvel arrivant, de pouvoir décrocher un emploi ou de pouvoir lancer une entreprise avec succès détermine largement si le nouvel arrivant s'établira ou non dans une communauté, s'il y restera et, par extension, s'il devra la quitter. La migration intérieure des nouveaux arrivants (mouvement à l'intérieur du territoire canadien) est d'ailleurs largement déterminée par des considérations économiques. Il n'est pas rare de voir un nouvel arrivant francophone s'établir initialement au Québec pour des raisons culturelles et linguistiques, et migrer par la suite vers d'autres régions du pays pour des raisons économiques.

La migration fondée sur des motifs économiques tend, à l'heure actuelle, à se concentrer largement vers les grands centres urbains. Atteindre une répartition plus équilibrée de l'immigration francophone au pays nécessitera donc des interventions ciblées de

la part de l'ensemble des intervenants communautaires et gouvernementaux.

Certaines données ayant émergé du sondage effectué auprès des communautés d'accueil francophones et acadiennes confirment que les nouveaux arrivants ont une pente à remonter afin de pouvoir s'intégrer économiquement :

- ▶ Plus de la moitié des répondants au sondage estiment qu'un nouvel arrivant comprend mal le marché du travail au pays s'il n'a pas déjà une expérience de travail canadienne.
- ▶ Un peu plus de un répondant sur cinq estime que l'expérience professionnelle obtenue dans un autre pays n'est pas comparable à une expérience canadienne.

Malgré cela, plus de neuf répondants sur dix estiment que l'immigration peut contribuer à la croissance économique de leur communauté et à peu près le même nombre de répondants seraient à l'aise d'embaucher un nouvel arrivant francophone s'il était employeur.

En outre, et tel que l'illustre le Tableau 16 à la page 22, nos consultations ont permis d'identifier des secteurs où, de l'opinion des personnes consultées, on retrouve une certaine pénurie de main-d'œuvre.

Dans ce contexte, la stratégie visant à attirer de nouveaux arrivants francophones dans des régions autres que les grands centres d'immigration doit être largement ciblée vers une intégration économique rapide. Cela suppose à la fois que les communautés ciblées aient identifié leurs besoins en main-d'œuvre et que les nouveaux arrivants dans ces communautés aient un profil qui réponde à ces besoins.

Recommandation: **Le recrutement de nouveaux arrivants francophones hors des grands centres d'immigration devrait être ciblé et limité à des individus dont le profil d'emploi répond clairement aux besoins en main-d'œuvre identifiés par la communauté d'accueil.**

Cette recommandation est fondée sur la prémisse que les besoins en main-d'œuvre des communautés d'accueil sont, de fait, identifiés. Nos consultations indiquent que des données à cet égard sont limitées et que, souvent, elles ne sont plus à jour.

Recommandation: Toute stratégie visant le recrutement de nouveaux arrivants francophones hors des grands centres d'immigration devrait être précédée d'une analyse des besoins en main-d'œuvre de la communauté ciblée par cette stratégie.

Cette recommandation est aussi fondée sur la prémisse que le dossier de la reconnaissance des acquis puisse évoluer favorablement. Nous notons que l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis a inclus, à l'intérieur de sa *Cinquième conférence internationale sur la reconnaissance des acquis et des compétences*, qui s'est tenue en octobre 2003 à Winnipeg, des discussions ciblant particulièrement les immigrants. Les ministres responsables de l'immigration au pays ont aussi fait de cette question un dossier prioritaire. Il faut donc souhaiter que les embûches à ce niveau pourront être redressées sous peu.

En somme, cette étude prône une approche *étapiste* dans le recrutement de nouveaux arrivants francophones hors des grands centres d'immigration. Les données recueillies tout au long de l'étude indiquent que tout achoppement sur le plan de l'intégration économique risque de provoquer un déplacement systématique des nouveaux arrivants vers les grands centres urbains tels que Montréal, Toronto ou Vancouver. Les études récentes dans le domaine de l'immigration indiquent que les nouveaux arrivants sont, en effet, très mobiles et que, par nécessité, ils migrent vers les endroits qui répondent d'abord à leurs aspirations économiques.

Une intégration économique complétée avec succès peut, en retour, avoir un effet d'entraînement. Par le biais de la réunification familiale, de référence ou plus simplement de bouche à oreille, une communauté pourra capitaliser sur ses succès initiaux.

Au fur et à mesure où une communauté réussit à intégrer avec succès de nouveaux arrivants francophones, elle peut alors concevoir et mettre en œuvre des programmes et services d'appui à l'établissement en français. Il est cependant difficile de mettre sur pied de tels services spécialisés en l'absence d'une certaine masse critique. Entre-temps, il devient essentiel que les organismes francophones en place intègrent une composante immigration à la gamme de leurs services et activités.

Tel que l'illustre cette étude, bien qu'il y ait souvent une absence de services spécialisés d'appui à l'établissement offerts en français, on retrouve tout de même de tels services offerts par des organismes fonctionnant principalement en anglais. Il sera de la plus grande importance que les organismes communautaires

francophones puissent établir des liens étroits avec ces pourvoyeurs de services, de façon à pouvoir identifier et servir les nouveaux arrivants francophones dès leur arrivée dans la communauté.

Recommandation: **En l'absence d'une masse critique de nouveaux arrivants francophones, la prestation de services en français pour l'appui à l'établissement devrait être structurée et livrée conjointement par les organismes francophones et les organismes spécialisés en cette matière.**

Au fur et à mesure que la masse critique de nouveaux arrivants francophones s'établira, il deviendra alors possible de mettre sur pied des organismes francophones spécialisés en appui à l'établissement de nouveaux arrivants.

11.3 Les données concernant l'immigration

Tel que souligné précédemment, les nouveaux arrivants tendent à être particulièrement mobiles, surtout dans les mois qui suivent leur arrivée au pays. Ce mouvement de population pose un défi de taille en ce qui concerne l'élaboration du profil de dispersion linguistique des nouveaux arrivants.

Ainsi, un nouvel arrivant qui atterrit à Montréal y recevra son visa d'immigrant (conférant le statut de résident permanent) et sera considéré comme ayant immigré au Québec. Or, il est possible que cette personne ne demeure que quelques semaines au Québec et qu'elle se dirige par la suite vers une autre province ou vers un territoire pour s'y établir sur une base plus définitive. Il est d'ailleurs intéressant de noter que plus de la moitié des nouveaux arrivants consultés lors de la Phase I du projet avaient reçu leur visa d'immigrant à Montréal ou à Québec, avant d'aller s'établir dans une autre province. Ces individus étaient donc considérés comme ayant immigré au Québec, bien qu'ils se soient véritablement établis dans une autre province.

Les données de recensement de Statistique Canada permettent d'identifier la proportion de francophones pour chaque province et territoire qui ne sont pas nés au Canada. Ces données ne sont cependant publiées que sur un cycle de 5 ans. Entre-temps, nos consultations indiquent que les données produites par CIC doivent être basées sur le lieu d'émission du visa d'immigrant, ce qui exclut le phénomène de migration intérieure qui se produit dans les semaines et les mois qui suivent cette émission de visa.

Cette situation soulève deux questions principales. La première consiste à déterminer s'il est techniquement possible de tracer un portrait plus juste de la répartition des nouveaux arrivants qui tienne compte du phénomène très réel de la migration intérieure. La deuxième question consiste à préciser l'utilisation qui est faite de ces données. La réponse à la première question devra logiquement influencer celle liée à la deuxième question. En d'autres termes, l'utilisation des données sur l'immigration doit être à la mesure de ce que ces données représentent de fait. Il s'agit, au mieux, d'un portrait qui reflète essentiellement le portrait des nouveaux arrivants dès leur entrée au pays. Ces données peuvent être utiles afin de planifier les services de première ligne (processus d'émission de visa d'immigrant, par exemple), mais elle ne saurait être une base complète pour planifier les services d'appui à l'intégration à moyen et plus long terme.

Observation: Les parties communautaires et gouvernementales, incluant Statistique Canada, auraient avantage à clarifier le processus lié à la collecte de données sur l'immigration et l'utilisation de ces données dans la planification et la mise en œuvre de services d'appui à l'établissement, incluant ceux offerts dans les communautés francophones et acadiennes.

Annexe A
Instruments utilisés lors des
consultations
Phase I

GUIDE D'ENTREVUE ORGANISMES FRANCOPHONES

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada, a entrepris une étude visant à évaluer la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants. L'objectif principal de cette étude est de pouvoir mieux comprendre le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones et de pouvoir déterminer comment les communautés d'accueil peuvent mieux les appuyer.

Les questions ci-dessous portent sur le profil de votre organisme et de vos services, votre implication en matière de services aux nouveaux arrivants francophones et vos perceptions concernant les pistes à poursuivre pour améliorer l'appui offert aux nouveaux arrivants francophones.

Profil de l'organisme

1. Veuillez décrire brièvement l'organisation dans laquelle vous travaillez? Quel est votre mandat et vos activités principales? Avez-vous des services ou des activités qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux arrivants francophones? Si oui, lesquels?
2. Avez-vous des membres de votre personnel qui sont nés à l'extérieur du Canada? Si oui, pouvez-vous nous donner un estimé de ce nombre (nombre absolu ou pourcentage)?
3. Avez-vous (ou avez-vous eu récemment) des membres de votre conseil d'administration (ou de votre instance décisionnelle principale) qui sont nés à l'extérieur du Canada? Si oui, combien?
4. Avez-vous une stratégie visant spécifiquement à recruter des membres de votre personnel ou de votre conseil d'administration qui soient nés à l'extérieur du Canada? Si oui, pouvez-vous nous décrire cette stratégie?
5. Avez-vous des politiques qui traitent spécifiquement des relations inter-culturelles ou du racisme? Si oui, pouvez-vous nous les décrire? Si non, estimez-vous qu'il y a un besoin pour de telles politiques à l'intérieur de votre organisation?

Implication auprès des nouveaux arrivants

6. Quels sont les circonstances ou les domaines d'intervention qui vous amènent le plus souvent à transiger avec des nouveaux arrivants francophones?



7. Comment décrieriez-vous vos relations avec les nouveaux arrivants francophones? Estimez-vous avoir été en mesure de les rejoindre? Estimez-vous qu'ils sont conscients des services que votre organisation est en mesure de leur offrir?
8. Quelles sont, à votre avis, les principaux obstacles auxquels les nouveaux arrivants francophones sont confrontés dans leurs efforts d'intégration dans la communauté francophone?
9. Quelles sont maintenant les principaux obstacles auxquels la communauté francophone est confrontée dans ses efforts d'intégration des nouveaux arrivants francophones?

Services en français

10. À votre connaissance, existe-t-il des services d'intégration qui soient offerts en français aux nouveaux arrivants francophones de votre communauté? Si oui, lesquels? Qui les offre?
11. Estimez-vous qu'il existe des besoins importants et non-comblés pour des services d'intégration offerts en français dans votre communauté? Si oui, lesquels?
12. Avez-vous été appelé à collaborer avec des pourvoyeurs de services d'intégration pour les nouveaux arrivants afin d'offrir des services en français? Si oui, pouvez-vous nous décrire ces circonstances? Si non, estimez-vous que cela serait souhaitable?
13. Sur la base de votre expérience, quels seraient les principaux changements que l'on pourrait apporter pour améliorer le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones? Quel rôle estimez-vous être en mesure de jouer à cet égard? Qui sont les autres intervenants pouvant jouer un rôle à cet égard?

Conclusion

14. Avez-vous d'autres commentaires?

Votre collaboration est très appréciée!



GUIDE DU MODÉRATEUR

Bonjour,

Je tiens premièrement à vous remercier de prendre le temps d'aider la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada dans cette recherche. La FCFA du Canada collabore avec plusieurs organismes afin de mieux comprendre le processus d'intégration des nouveaux arrivants et de déterminer ce qui peut être fait pour faciliter ce processus. Notre séance aujourd'hui devrait durer environ une heure et demie. Toute l'information qui sera recueillie demeurera confidentielle et sera détruite une fois le rapport terminé.

L'objectif de notre réunion est de recueillir vos opinions et vos expériences. Il n'y a pas de réponses exactes ou erronées aux questions que je vais vous poser. Aussi, je vous prie de répondre au meilleur de votre connaissance.

Avant de commencer, voici les règles de fonctionnement que je propose pour nos discussions :

- Veuillez parler à tour de rôle et une personne à la fois. Ainsi, l'ensemble du groupe pourra entendre vos commentaires.
- Pour veiller à ce que chacun puisse s'exprimer, je peux m'adresser directement à vous pour vous demander votre opinion. Je peux aussi vous interrompre, non pas parce que ce que vous dites n'est pas important, mais plutôt pour donner aux autres la possibilité de s'exprimer.
- Veuillez parler fort parce que nous enregistrons la séance. Personne ne sera identifié, mais je dois écrire un rapport à la fin de la séance et j'aurai besoin d'écouter de nouveau ce que vous aurez dit en groupe.

[RÉFÉRENCE AUX OBSERVATEURS, S'IL Y A LIEU]

Avez-vous des questions?



Discussion

Section A – Tour de table

1. Nous allons débiter par un bref tour de table. Pourriez-vous nous donner votre prénom et peut-être préciser depuis quand vous habitez au Canada et dans quel pays vous avez habité avant?

Section B – Expérience lors de la transition vers le Canada

2. J'aimerais discuter de votre expérience au moment où vous avez décidé de venir vous établir au Canada. Lorsque le temps est venu pour vous de choisir la ville où vous alliez vous établir, quels étaient les facteurs qui ont influencé le plus votre décision? [*par exemple : autres membres de la famille déjà établis, possibilité d'emploi, langue, etc*] Quel importance la langue a-t-elle joué dans cette décision?
3. Lorsque vous avez entamé le processus d'immigration vers le Canada, quelle était votre perception des deux langues officielles au Canada? [*Au besoin, ajoutez : Saviez-vous que le français et l'anglais étaient les deux langues officielles du Canada? Quelle était votre perception de la distribution géographique des deux langues officielles? Quelles ont-été vos principales sources d'information*]
4. Dans quelle(s) langue(s) votre processus de recrutement et de sélection à l'étranger s'est-il principalement déroulé? Vous a-t-on offert des services en français? Veuillez nous décrire votre expérience.
5. Pouvez-vous nous décrire les sources de soutien qui vous ont le plus aidés lorsque vous êtes arrivés au Canada? Pouvez-vous nous décrire les principaux défis auxquels vous avez dû faire face? [*Vérifiez dans quelle mesure les services de soutien étaient disponibles en français*]

Section C – Utilisation des services en français

6. Au moment où vous vous êtes installés au Canada, à quel point étiez-vous informé de la présence de services en français? Dans quel(s) domaine(s) pensiez-vous que des services en français étaient disponibles?
7. Depuis que vous vous êtes installés au Canada, quels sont les principaux services en français que vous avez utilisés (si vous en avez utilisé) [*mettre l'emphase sur les services suivants : services gouvernementaux, garderies, écoles, soins de santé*]? Quelles a été votre satisfaction avec ces services?
8. Quelle a été votre expérience en ce qui concerne la recherche et l'obtention d'un emploi au Canada? Considérez-vous que vous avez les compétences linguistiques nécessaires pour intégrer le marché du travail?



9. Vous sentez-vous, aujourd'hui, comme étant membres de la communauté francophone de [*nom de la province*]? Pourquoi? Êtes-vous impliqués dans des organismes francophones?
10. À votre avis, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer ou faciliter le processus d'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés francophones? Où sont les besoins les plus importants?

Section D – Conclusion

11. Avez-vous d'autres points à ajouter?

Voilà qui complète nos discussions. Je vous remercie d'avoir contribué à cette étude.



GUIDE D'ENTREVUE POURVOYEURS DE SERVICES

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada, a entrepris une étude visant à évaluer la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants. L'objectif principal de cette étude est de pouvoir mieux comprendre le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones et de pouvoir déterminer comment les communautés d'accueil peuvent mieux les appuyer.

Les questions ci-dessous portent sur le profil de votre organisme et de votre clientèle, votre approche en matière de services en français, vos perceptions concernant les besoins de votre clientèle en matière d'intégration et les pistes à poursuivre pour améliorer l'appui offert aux nouveaux arrivants francophones.

Profil de l'organisme

1. Veuillez décrire brièvement l'organisation dans laquelle vous travaillez? Pouvez-vous nous donner un estimé du nombre d'employés et/ou de bénévoles qui oeuvrent à l'intérieur de votre organisme? Quel territoire desservez-vous? En quelle année votre organisme a-t-il été établi?
2. Quels sont les principaux services offerts par votre organisme (*incluant les services offerts spécifiquement aux nouveaux arrivants et les services offerts à la population en général*)?

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) offre, par le biais d'ententes signées avec des organismes communautaires, une série de services d'accueil et d'intégration. Les trois principaux programmes à cet égard sont :

- > Programme d'accueil : Par le biais de ce programme, des organismes communautaires reçoivent des fonds pour recruter et former des bénévoles qui aident les nouveaux arrivants à se familiariser avec leur nouvel environnement.
- > Programme d'établissement et d'adaptation des immigrants (PÉAI) : Le PÉAI permet à des organismes de recevoir des fonds afin d'offrir des services directs aux immigrants (accueil, orientation, traduction, interprétation, mise en rapport avec les ressources communautaires, counselling paraprofessionnel, renseignements généraux, services liés à l'emploi).
- > Cours de langue pour les immigrants au Canada (CLIC) : Le CLIC permet à des organismes communautaires de recevoir des fonds afin d'offrir des cours de français et d'anglais de base aux nouveaux arrivants.



3. Avez-vous reçu des fonds de CIC afin d'offrir l'un ou l'autre de ces services? Si oui, lesquels et depuis combien d'années? Y a-t-il certains de ces services que vous avez offerts dans le passé et que vous n'offrez plus? Si oui lesquels et pourquoi?
4. Quelle est la clientèle-cible à qui vous offrez ces services (*par exemple : immigrants, réfugiés, une communauté en particulier, etc.*)?
5. Quels sont, à votre avis, les principales forces et faiblesses du ou des programmes dans lesquels vous avez été impliqués jusqu'ici?
6. Quels types d'information recueillez-vous sur les personnes participant au(x) programme(s) d'intégration que vous administrez (*par exemple : données démographiques, langue(s) parlée(s), pays d'origine, etc.*)? Est-ce que cette information est recueillie sous forme de banques de données ou sous format papier?
7. Avez-vous des processus d'évaluation visant à mesurer la satisfaction des participants à vos programmes? Si oui, sous quelle(s) forme(s)? Publiez-vous ces résultats?

Services en français

8. Quelle est votre approche en matière de services en français? Avez-vous une politique formelle? Si oui, pouvons-nous en obtenir une copie?
9. Quel(s) moyen(s) utilisez-vous pour informer vos clients de la présence de services en français? Comment organisez-vous la gestion de ces services (*par exemple, avez-vous du personnel « désigné » bilingue ou une politique d'offre active*)?
10. Connaissez-vous le nombre (ou un estimé de ce nombre) ou le pourcentage de vos clients dont le français est une langue principale de communication? Si oui, pouvez-vous nous indiquer ce nombre ou ce pourcentage? Comment mesurez-vous ce nombre ou pourcentage?
11. Quels sont, à votre avis, les domaines où les besoins pour des services en français sont les plus importants? Comment évaluez-vous votre capacité de répondre à ces besoins?
12. Collaborez-vous avec d'autres organismes dans votre communauté afin d'organiser la prestation de services en français (*par exemple, en collaborant avec un organisme porte-parole francophone, un conseil scolaire francophone, etc.*)? Si oui, de quel type de collaboration s'agit-il?

Besoins généraux des nouveaux arrivants

13. De façon générale, quels sont, à votre avis, les principaux besoins des nouveaux arrivants en matière d'intégration?



14. Quels sont les principales barrières auxquelles les nouveaux arrivants font face lors de leur intégration au Canada? Pouvez-vous identifier des barrières spécifiques aux nouveaux arrivants francophones?
15. Sur la base de votre expérience, quels seraient les principaux changements que l'on pourrait apporter pour améliorer le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones? Quel rôle estimez-vous être en mesure de jouer à cet égard? Qui sont les autres intervenants pouvant jouer un rôle à cet égard?

Conclusion

16. Avez-vous d'autres commentaires?

Votre collaboration est très appréciée!



Étude sur les nouveaux arrivants QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Bonjour, puis-je parler à <NOM>?

Bonjour. Mon nom est _____ et je vous appelle de Prairie Research Associates. Nous sommes une firme de recherche indépendante qui mène une enquête pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada sur l'intégration des nouveaux arrivants au Canada.

Nos dossiers indiquent que vous avez récemment accepté de participer à un sondage téléphonique concernant les services d'intégration des nouveaux arrivants au pays. C'est dans ce contexte que nous communiquons avec vous. Le questionnaire exige environ 10 minutes de votre temps. Vos réponses demeureront confidentielles et vous êtes tout à fait libre de participer ou non au sondage ou d'y mettre fin à tout moment. L'information recueillie sera détruite une fois le rapport complété. Avez-vous le temps de répondre à nos questions?

Poursuivre l'entrevue	1
Prendre un rendez-vous pour rappeler	2
Mettre fin à l'entrevue	3
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



Section A — Profil général

Je vais d'abord vous poser quelques questions d'ordre général.

1. Quel est votre pays d'origine? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Pays : _____
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

2. En quelle année êtes-vous arrivé au Canada? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Année : _____
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

3. Quel est votre statut actuel? [LIRE LES OPTIONS]

Immigrant de catégorie « famille » 1
 Immigrant de catégorie indépendant / économique 2
 Réfugié 3
 Autre? Notez : _____ 4
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

4. Diriez-vous que votre connaissance de la langue française est...
 [LIRE LES OPTIONS]

Excellente 1
 Bonne 2
 Faible 3
 Mauvaise 4
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

5. À la maison et avec vos proches, est-ce que vous utilisez le français... [LIRE LES OPTIONS]?

Souvent 1
 Parfois 2
 Rarement 3
 Jamais 4
 Pas de réponse 9



6. À la maison et avec vos proches, est-ce que vous utilisez l'anglais... [LIRE LES OPTIONS]?

Souvent	1
Parfois	2
Rarement	3
Jamais	4
Pas de réponse	9

Section B – Expérience à l'arrivée au Canada

7. Quelle ville a été votre port d'entrée au Canada? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Ville : _____

Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

8. Depuis que vous êtes arrivée au Canada, est-ce que vous avez toujours habité dans la même province? [AU BESOIN, PRÉCISEZ : *par « habité », on entend l'endroit où vous aviez l'intention de vous installer; une province de transit est exclue*]

Oui	1 [PASSEZ À LA Q. 12]
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

9. Dans quelle province ou territoire avez-vous d'abord habité lors de votre arrivée au Canada?

Terre-Neuve et Labrador	01
Île-du-Prince-Édouard	02
Nouveau-Brunswick	03
Nouvelle-Écosse	04
Québec	05
Ontario	06
Manitoba	07
Saskatchewan	08
Alberta	09
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13
Ne sait pas	88
Pas de réponse	99



10. Combien de temps y avez-vous habité?

Moins de 1 an	1
Entre 1 et 5 ans	2
Entre 6 et 10 ans	3
Plus de 10 ans	4
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

11. Veuillez maintenant m'indiquer toutes les provinces ou territoires vous avez habité depuis votre arrivée au Canada? [NOTEZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES]

Terre-Neuve et Labrador	01
Île-du-Prince-Édouard	02
Nouveau-Brunswick	03
Nouvelle-Écosse	04
Québec	05
Ontario	06
Manitoba	07
Saskatchewan	08
Alberta	09
Colombie-Britannique	10
Yukon	11
Territoires du Nord-Ouest	12
Nunavut	13
Ne sait pas	88
Pas de réponse	99

12. Lors de votre arrivée au Canada, quelles ont été vos principales sources de soutien financier? [LIRE LES OPTIONS; NOTEZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES]

Conjoint (mari ou femme)	1
Parents, frères, sœurs ou cousins	2
Amis	3
Gouvernement	5
Financièrement indépendant	6
Autre(s)	7
NOTEZ : _____	
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



13. Et quelle ont été vos principales sources de soutien émotif et social? [LIRE LES OPTIONS; NOTEZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES]

Soi-même	1
Conjoint (mari ou femme)	2
Parents, frères, sœurs ou cousins	3
Amis	4
Groupes communautaires	5
Autre(s)	7
NOTEZ : _____	
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Lorsqu'une personne s'établit au pays, il existe un certain nombre de services financés par Citoyenneté et Immigration Canada qui visent à faciliter l'intégration de cette personne. Nous allons maintenant vous nommer certains de ces services. Nous aimerions savoir si vous avez utilisé ces services et si oui, dans quelle langue ils vous ont été offerts.

14. Le Programme d'accueil, qui permet à des bénévoles de vous aider à vous familiariser avec certains aspects de votre nouveau milieu, tels que les lois du Canada, les services de soins de santé ou les ressources communautaires disponibles dans votre communauté.

Avez-vous utilisé ce service?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 15]
Ne sait pas / Pas de réponse	9

Dans quelle langue avez-vous reçu ce service?

Français	1 [PASSEZ À LA Q. 15]
Anglais	2
Autre langue	3
Pas de réponse	9

Auriez-vous préféré être servi en français?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	9



15. Le programme d'établissement et d'adaptation, qui permet à un organisme d'offrir des services d'orientation, de traduction, d'interprétation ou de recherche d'emploi?

Avez-vous utilisé ce service?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 16]
Pas de réponse	9

Dans quelle langue avez-vous reçu ce service?

Français	1 [PASSEZ À LA Q. 16]
Anglais	2
Autre langue	3
Pas de réponse	9

Auriez-vous préféré être servi en français?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	9

16. Le programme CLIC, qui permet d'avoir accès à des cours de formation linguistique [AU BESOIN, PRÉCISEZ : *cela peut inclure des cours d'alphabétisation*]

Avez-vous utilisé ce service?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 17]
Pas de réponse	9

Dans quelle langue avez-vous reçu cette formation?

Français	1 [PASSEZ À LA Q. 17]
Anglais	2
Autre langue	3
Pas de réponse	9

Auriez-vous préféré recevoir cette formation en français?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	9



Section C - Services du gouvernement du Canada

17. Lorsque vous avez fait affaire avec le gouvernement du Canada à l'étranger ou au Canada pour vos démarches liées au processus d'immigration ou de statut de réfugié, dans quelle langue avez-vous principalement été servi?

Français	1
Anglais	2 [PASSEZ À LA Q. 19]
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

18. En général, vous a-t-on offert d'être servi en français ou avez-vous été dans l'obligation de le demander?

Les services ont généralement été offerts en français	1
J'ai généralement été obligé de demander d'être servi en français	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

[PASSEZ À LA Q. 20]

19. Auriez-vous préféré être servi en français?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

20. De façon générale, quelle a été votre satisfaction avec les services d'appui à l'intégration que vous avez reçus lors de votre arrivée au Canada? [LIRE LES OPTIONS]

Très satisfait	1
Assez satisfait	2
Plutôt insatisfait	3
Très insatisfait	4
Aucun service utilisé	5
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



Section D – Utilisation de services en français

21. Avez-vous des enfants?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 27]
Pas de réponse	9

22. Est-ce que vos enfants fréquentent ou ont fréquenté une garderie dans une province autre que le Québec?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 25]
Pas de réponse	9

23. Quelle est la langue principalement utilisée à cette garderie? [LIRE LES OPTIONS]

Français	1 [PASSEZ À LA Q. 25]
Anglais	2
Bilingue	3
Autre	4
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

24. Auriez-vous préféré des services de garderie en français?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

25. Est-ce que vos enfants fréquentent ou ont fréquenté une école élémentaire ou secondaire dans une province autre que le Québec?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 27]
Pas de réponse	9

26. Quel(s) type(s) d'école(s) votre ou vos enfants fréquentent-ils ont-ils fréquenté? [NOTEZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES]

École(s) francophone(s)	1
École(s) d'immersion française	2
École(s) anglaise(s)	3
Pas de réponse	9



27. Depuis votre arrivée au Canada, avez-vous utilisé les services de soins de santé dans une province autre que le Québec?

Oui	1
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 30]
Pas de réponse	9

28. Dans quelle(s) langue(s) avez-vous été servi? [LIRE LES OPTIONS]

Principalement en français	1 [PASSEZ À LA Q. 30]
Principalement en anglais	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

29. Auriez-vous préféré être servi en français?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

30. Êtes-vous ou avez-vous été impliqué dans un organisme francophone de votre communauté; par exemple, en siégeant sur le conseil d'administration d'un organisme, en y faisant du bénévolat ou en y étant membre?

Oui	1
Non	2
Pas de réponse	9

Section E – Information démographique

En terminant l'entrevue, j'aimerais vous poser quelques questions qui nous permettront de tracer un profil des répondants.

31. Veuillez m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal. [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

32. En quelle année êtes-vous né(e)?

Année : _____	
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



33. Quel est votre niveau d'éducation?

Études universitaires, complétées ou non	1
Études collégiales, complétées ou non	2
Formation technique	3
Études au niveau secondaire, complétées ou non	4
Études de niveau primaire, complétées ou non	5
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Voilà qui termine notre sondage. Nous aimerions vous remercier grandement d'avoir pris part à cette étude. Votre contribution est grandement appréciée.

34. Sexe de la personne interviewée [NE PAS DEMANDER, NOTEZ SIMPLEMENT]

Femme	1
Homme	2
Pas de réponse	9



Annexe B

**Résultats du sondage
par région**

Phase I

AVIS IMPORTANT

Les tableaux qui suivent contiennent les données de base du sondage, incluant les résultats par région. Il est important de souligner que le nombre limité de répondants par région fait en sorte que ces données ne sauraient être considérées représentatives de l'ensemble de la population des nouveaux arrivants. Cette information est soumise à titre indicatif seulement.

Tableau 1: Quel est votre pays d'origine?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Afrique centrale	1	6	28	47	3	27	0	0	26	67	16	43	74	40
Afrique de l'Est	2	13	9	15	5	45	0	0	3	8	0	0	19	10
Afrique du Nord	7	44	1	2	1	9	4	19	2	5	6	16	21	11
Afrique de l'Ouest	5	31	2	3	1	9	13	62	2	5	5	14	28	15
Haïti	0	0	14	24	0	0	0	0	2	5	0	0	16	9
France	1	6	0	0	1	9	0	0	0	0	7	19	9	5
Autres	0	0	4	7	0	0	4	19	4	10	3	8	15	8
Pas de réponses	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 2: En quelle année êtes-vous arrivés au Canada?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Entre 1975 et 1979	0	0	2	3	0	0	1	5	0	0	0	0	3	2
1980 - 1984	0	0	3	5	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2
1985 - 1989	0	0	7	12	0	0	0	0	1	3	0	0	8	4
1990 - 1994	4	25	8	14	5	45	4	19	5	13	7	19	33	18
1995 - 1999	6	38	16	27	5	45	3	14	19	49	14	38	63	34
2000 - à ce jour	6	38	21	36	1	9	13	62	14	36	16	43	71	39
Pas de réponse	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 3: Quel est votre statut actuel?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Résident permanent	10	63	12	20	5	45	10	48	13	33	20	54	70	38
Réfugié	1	6	14	24	1	9	1	5	9	23	5	14	31	17
Citoyen canadien	3	19	29	49	5	45	5	24	13	33	11	30	66	36
Pas de réponse	2	13	4	7	0	0	5	24	4	10	1	3	16	9
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 4: Votre connaissance du français est-elle...														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Faible	0	0	2	3	0	0	1	5	2	5	0	0	5	3
Bonne	3	19	14	24	2	18	5	24	4	10	8	22	36	20
Excellente	13	81	41	69	9	82	15	71	33	85	29	78	140	77
Pas de réponse	0	0	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 5: À la maison et avec vos proches, vous utilisez le français ...														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Jamais	0	0	0	0	0	0	1	5	3	8	5	14	9	5
Rarement	0	0	2	3	1	9	0	0	2	5	13	35	18	10
Parfois	2	13	7	12	2	18	3	14	4	10	13	35	31	17
Souvent	14	88	50	85	8	73	17	81	30	77	5	14	124	68
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 6: À la maison et avec vos proches, vous utilisez l'anglais ...														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Jamais	3	19	14	24	1	9	3	14	2	5	5	14	28	15
Rarement	1	6	16	27	5	45	8	38	7	18	13	35	50	27
Parfois	7	44	22	37	2	18	9	43	19	49	13	35	72	39
Souvent	5	31	7	12	3	27	1	5	11	28	5	14	32	17
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	1	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 7: Quelle ville a été votre port d'entrée du Canada?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Montréal	8	50	29	49	5	45	15	71	19	49	15	41	91	50
Ottawa / Hull	0	0	15	25	0	0	0	0	1	3	2	5	18	10
Toronto	1	6	7	12	2	18	3	14	5	13	1	3	19	10
Québec	4	25	2	3	1	9	0	0	2	5	0	0	9	5
Vancouver	0	0	1	2	0	0	0	0	2	5	18	49	21	11
Sudbury	0	0	0	0	3	27	0	0	0	0	0	0	3	2
Moncton	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	3	14	1	3	0	0	4	2
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0	0	5	13	0	0	5	3
Autre ville	1	6	4	7	0	0	0	0	4	10	1	3	10	5
Pas de réponse	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 8: Depuis votre arrivé, avez-vous toujours habité la même province?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	10	63	41	69	7	64	16	76	21	54	26	70	121	66
Non	6	38	18	31	4	36	5	24	18	46	11	30	62	34
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 9: Dans quelle province avez-vous d'abord habité lors de votre arrivée au Canada?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Nouveau-Brunswick	3	50	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	4	6
Québec	3	50	15	83	1	25	5	100	13	72	7	64	44	71
Ontario	0	0	1	6	2	50	0	0	3	17	2	18	8	13
Saskatchewan	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	0	1	2
Alberta	0	0	1	6	1	25	0	0	0	0	0	0	2	3
Colombie-Britannique	0	0	1	6	0	0	0	0	0	0	2	18	3	5
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6	100	18	100	4	100	5	100	18	100	11	100	62	100

Tableau 10: Combien de temps y avez-vous habité?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Moins de 1 ans	0	0	4	22	1	25	2	40	7	39	3	27	17	27
Entre 1 et 5 ans	4	67	9	50	3	75	0	0	7	39	6	55	29	47
Entre 6 et 10 ans	2	33	4	22	0	0	1	20	3	17	2	18	12	19
Plus de 10 ans	0	0	1	6	0	0	2	40	1	6	0	0	4	6
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	6	100	18	100	4	100	5	100	18	100	11	100	62	100

Tableau 11: Principales sources de soutien financier à l'arrivée au Canada?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Conjoint	4	22	6	9	4	31	2	9	2	5	4	11	22	11
Parents	3	17	3	5	2	15	7	32	6	14	2	5	23	12
Amis	0	0	2	3	1	8	0	0	0	0	0	0	3	2
Gouvernement	4	22	32	49	3	23	2	9	23	53	14	37	78	39
Fin. indépendant	5	28	18	28	2	15	10	45	10	23	18	47	63	32
Autres	1	6	4	6	1	8	0	0	1	2	0	0	7	4
Pas de réponse	1	6	0	0	0	0	1	5	1	2	0	0	3	2
Total	18	100	65	100	13	100	22	100	43	100	38	100	199	100

Réponses multiples

Tableau 12: Principales sources de soutien émotif et social à l'arrivée au Canada?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Soi-même	5	22	16	20	1	7	4	13	7	13	4	8	37	14
Conjoint	6	26	7	9	4	29	4	13	5	9	12	23	38	15
Parents	3	13	16	20	3	21	5	16	12	22	13	25	52	20
Amis	5	22	17	22	2	14	12	38	14	25	17	32	67	26
Groupes commun.	2	9	16	20	4	29	5	16	13	24	2	4	42	16
Autres	1	4	3	4	0	0	0	0	1	2	0	0	5	2
Pas de réponse	1	4	4	5	0	0	2	6	3	5	5	9	15	6
Total	23	100	79	100	14	100	32	100	55	100	53	100	256	100

*Réponses multiples***Tableau 13: Avez-vous participé à un programme d'accueil (jumelage à un bénévole)?**

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	2	13	19	32	5	45	4	19	21	54	9	24	60	33
Non	14	88	34	58	6	55	17	81	15	38	28	76	114	62
Pas de réponse	0	0	6	10	0	0	0	0	3	8	0	0	9	5
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 14: (Si T13 = oui) Dans quelle langue?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	1	50	16	84	3	60	4	100	14	67	3	33	41	68
Anglais	1	50	2	11	2	40	0	0	5	24	6	67	16	27
Autre langue	0	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	0	0	2	3
Total	2	100	19	100	5	100	4	100	21	100	9	100	60	100

Tableau 15: (Si T14 = anglais) Auriez-vous préféré être servi en français?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	0	0	2	67	1	50	0	0	3	60	5	83	11	65
Non	0	0	1	33	1	50	0	0	2	40	1	17	5	29
Pas de réponse	1	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6
Total	1	100	3	100	2	100	0	100	5	100	6	100	17	100

Tableau 16: Avez-vous participé à un programme d'établissement (services directs)?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	3	19	17	29	5	45	5	24	17	44	11	30	58	32
Non	13	81	38	64	6	55	15	71	20	51	26	70	118	64
Pas de réponse	0	0	4	7	0	0	1	5	2	5	0	0	7	4
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 17: (Si T16 = oui) Dans quelle langue?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	0	0	12	71	2	40	2	40	13	76	4	36	33	57
Anglais	3	100	5	29	2	40	2	40	4	24	6	55	22	38
Autre langue	0	0	0	0	1	20	1	20	0	0	1	9	3	5
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	3	100	17	100	5	100	5	100	17	100	11	100	58	100

Tableau 18: (Si T17 = anglais) Auriez-vous préféré être servi en français?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	1	33	5	100	2	100	2	100	2	50	6	100	18	82
Non	1	33	0	0	0	0	0	0	2	50	0	0	3	14
Pas de réponse	1	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5
Total	3	100	5	100	2	100	2	100	4	100	6	100	22	100

Tableau 19: Avez-vous participé à un cours de langue?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	6	38	23	39	6	55	7	33	12	31	5	14	59	32
Non	10	63	32	54	5	45	13	62	26	67	32	86	118	64
Pas de réponse	0	0	4	7	0	0	1	5	1	3	0	0	6	3
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 20: (Si T19 = oui) Dans quelle langue?														
	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	1	17	4	17	3	50	0	0	0	0	1	20	9	15
Anglais	5	83	18	78	3	50	7	100	12	100	4	80	49	83
Autre langue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de réponse	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2
Total	6	100	23	100	6	100	7	100	12	100	5	100	59	100

Tableau 21: (Si T20 = anglais) Auriez-vous préféré être servi en français?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	0	0	5	28	0	0	1	14	3	25	2	50	11	22
Non	4	80	10	56	3	100	5	71	7	58	1	25	30	61
Pas de réponse	1	20	3	17	0	0	1	14	2	17	1	25	8	16
Total	5	100	18	100	3	100	7	100	12	100	4	100	49	100

Tableau 22: Lorsque vous avez fait affaire avec le gouvernement du Canada à l'étranger ou au Canada pour vos démarches liées au processus d'immigration ou de statut de réfugié, dans quelle langue avez-vous principalement été servi?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	15	94	47	80	9	82	18	86	29	74	22	59	140	77
Anglais	0	0	10	17	2	18	2	10	8	21	12	32	34	19
Autre langue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pas de réponse	1	6	2	3	0	0	1	5	2	5	3	8	9	5
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 23: En général, vous a-t-on offert d'être servi en français ou avez-vous été dans l'obligation de le demander?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Offerts	11	69	29	59	4	44	7	37	20	65	16	64	87	58
A dû demandé	3	19	16	33	3	33	10	53	10	32	9	36	51	34
Pas de réponse	2	13	4	8	2	22	2	11	1	3	0	0	11	7
Total	16	100	49	100	9	100	19	100	31	100	25	100	149	100

Tableau 24: (Si T22 = anglais) Auriez-vous préféré être servi en français?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	0	0	8	80	2	100	1	50	5	63	8	67	24	71
Non	0	0	2	20	0	0	0	0	2	25	4	33	8	24
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	1	50	1	13	0	0	2	6
Total	0	100	10	100	2	100	2	100	8	100	12	100	34	100

Tableau 25: De façon générale, quelle est votre satisfaction avec les services d'appui à l'intégration que vous avez reçus lors de votre arrivée au Canada?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Très satisfait	2	13	3	5	2	18	2	10	0	0	5	14	14	8
Assez satisfait	2	13	2	3	1	9	4	19	5	13	3	8	17	9
Plutôt insatisfait	8	50	27	46	4	36	6	29	17	44	18	49	80	44
Très insatisfait	0	0	13	22	4	36	1	5	10	26	4	11	32	17
Utilisé aucun service	3	19	8	14	0	0	7	33	5	13	4	11	27	15
Pas de réponse	1	6	6	10	0	0	1	5	2	5	3	8	13	7
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Tableau 26: (Pour répondants ayant des enfants qui ont fréquenté une garderie à l'extérieur du Québec) Langue principalement utilisée à la garderie:

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	2	50	10	67	1	33	0	0	1	11	1	20	15	38
Anglais	1	25	3	20	2	67	3	100	8	89	4	80	21	54
Bilingue	1	25	2	13	0	0	0	0	0	0	0	0	3	8
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4	100	15	100	3	100	3	100	9	100	5	100	39	100

Tableau 27: (Si T26 = anglais) Auriez-vous préféré un service de garderie en français?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	2	100	1	20	2	100	3	100	3	38	4	100	15	63
Non	0	0	4	80	0	0	0	0	5	63	0	0	9	38
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	100	5	100	2	100	3	100	8	100	4	100	24	100

Tableau 28: (Pour répondants ayant des enfants qui ont fréquenté une écoles élémentaire ou secondaire à l'extérieur du Québec) Type(s) d'écoles fréquentées:

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Francophone	7	100	22	96	3	75	5	100	7	58	4	44	48	80
Immersion française	0	0	3	13	0	0	2	0	3	25	2	22	8	13
Anglophone	0	0	1	4	1	25	0	40	5	42	4	44	13	22
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	11	1	2

Note: les répondants pouvaient choisir toutes les réponses applicable.

Tableau 29: (Pour répondants ayant utilisé des soins de santé à l'extérieur du Québec) Dans quelle(s) langue(s) avez-vous été servi? Principalement en...

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Français	9	82	26	58	4	40	7	44	9	43	0	0	55	43
Anglais	2	18	16	36	5	50	9	56	12	57	24	100	68	54
Pas de réponse	0	0	3	7	1	10	0	0	0	0	0	0	4	3
Total	11	100	45	100	10	100	16	100	21	100	24	100	127	100

Tableau 30: (Si T29 = anglais) Auriez-vous préféré être servi en français?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	2	100	15	94	5	83	7	78	10	83	23	96	62	90
Non	0	0	1	6	0	0	1	11	2	17	1	4	5	7
Pas de réponse	0	0	0	0	1	17	1	11	0	0	0	0	2	3
Total	2	100	16	100	6	100	9	100	12	100	24	100	69	100

Tableau 31: Êtes-vous ou avez-vous été impliqué dans un organisme francophone de votre communauté?

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Oui	8	50	29	49	7	64	7	78	22	56	17	46	90	53
Non	8	50	30	51	4	36	1	11	17	44	20	54	80	47
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	1	11	0	0	0	0	1	1
Total	16	100	59	100	11	100	9	100	39	100	37	100	171	100

Profil des répondants

Tableau 32: Âge des répondants

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
18 à 24	0	0	7	12	3	27	5	24	4	10	3	8	22	12
25 à 39	10	63	25	42	4	36	9	43	25	64	19	51	92	50
40 à 64	5	31	16	27	4	36	7	33	8	21	12	32	52	28
Pas de réponse	1	6	12	20	0	0	0	0	2	5	3	8	18	10
Total	16	100	60	100	11	100	21	100	39	100	37	100	184	100

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Universitaire	14	88	31	53	7	64	15	71	25	64	27	73	119	65
Collégiale	1	6	9	15	1	9	2	10	8	21	4	11	25	14
Technique	0	0	2	3	1	9	1	5	1	3	1	3	6	3
Secondaire	1	6	12	20	1	9	2	10	5	13	4	11	25	14
Primaire	0	0	2	3	1	9	1	5	0	0	0	0	4	2
Pas de réponse	0	0	3	5	0	0	0	0	0	0	1	3	4	2
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

	Moncton		Ottawa		Sudbury		Winnipeg		Edmonton		Vancouver		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Femme	7	44	30	51	7	64	7	33	14	36	15	41	80	44
Homme	9	56	29	49	4	36	14	67	25	64	22	59	103	56
Pas de réponse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	16	100	59	100	11	100	21	100	39	100	37	100	183	100

Annexe C

**Instruments utilisés lors des
consultations**

Phase II

GUIDE DU MODÉRATEUR (Communautés d'accueil)

Bonjour,

Je tiens premièrement à vous remercier de prendre le temps d'aider la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada dans cette recherche. La FCFA du Canada collabore avec plusieurs organismes afin d'explorer la question de l'immigration et des nouveaux arrivants francophones. Notre séance aujourd'hui devrait durer environ une heure et demie. Toute l'information qui sera recueillie demeurera confidentielle et sera détruite une fois le rapport terminé.

L'objectif de notre réunion est simplement de recueillir vos opinions et vos expériences. Il n'y a pas de réponses exactes ou erronées aux questions que je vais vous poser. Aussi, je vous prie de répondre au meilleur de votre connaissance.

Avant de commencer, voici les règles de fonctionnement que je propose pour nos discussions :

- Veuillez parler à tour de rôle et une personne à la fois. Ainsi, l'ensemble du groupe pourra entendre vos commentaires.
- Pour veiller à ce que chacun puisse s'exprimer, je peux m'adresser directement à vous pour vous demander votre opinion. Je peux aussi vous interrompre, non pas parce que ce que vous dites n'est pas important, mais plutôt pour donner aux autres la possibilité de s'exprimer.
- Veuillez parler fort parce que nous enregistrons la séance. Personne ne sera identifié, mais je dois écrire un rapport à la fin de la séance et j'aurai besoin d'écouter de nouveau ce que vous aurez dit en groupe.

[RÉFÉRENCE AUX OBSERVATEURS, S'IL Y A LIEU]

Avez-vous des questions?



Discussion

Section A – Information générale

1. Nous allons débiter par un bref tour de table. Pourriez-vous nous donner votre prénom et aussi nous parler un peu de vous-même? (Par exemple, êtes-vous né au Canada? Depuis combien de temps habitez-vous ici? Avez-vous des enfants?)
2. Nous allons débiter par une discussion générale sur le phénomène de l'immigration dans votre communauté. À votre connaissance, y a-t-il une présence accrue ou moindre d'immigrants dans votre communauté? Savez-vous s'il s'agit d'immigrants francophones qui arrivent ou quittent la région?
3. Selon vous, que signifie le concept d'intégration? Que signifie une intégration réussie?
4. À votre avis, qu'est-ce qui rendrait votre communauté attirante ou moins attirante pour des nouveaux arrivants francophones?
5. Avez-vous déjà eu l'occasion de connaître ou de rencontrer des nouveaux arrivants francophones, soit à l'école, au travail ou au sein de votre cercle social? Si oui, pouvez-vous nous décrire ces circonstances?

Section B – Intégration économique

De nombreuses études ont été effectuées dans le but de mieux comprendre le processus d'intégration des nouveaux arrivants. Ces études démontrent que l'intégration économique, ainsi que l'intégration sociale des nouveaux arrivants, jouent un rôle déterminant dans la décision de s'établir dans une région.

Les prochaines questions de discussion portent sur l'intégration économique des nouveaux arrivants dans votre communauté.

6. Pouvez-vous d'abord me donner un profil général de la structure économique de votre communauté? Quels sont les besoins actuels en terme de main-d'œuvre? (APPROFONDIR : Quels sont les principaux secteurs d'activités? Quels sont les secteurs en croissance ou en décroissance? Dans quels domaines existe-t-il des possibilités d'emploi?)
7. Quelle place croyez-vous que les nouveaux arrivants francophones pourraient prendre dans ce marché du travail? Quels facteurs pourraient faciliter ou bloquer les chances d'un nouvel arrivant de pouvoir s'intégrer dans ce marché? Quels sont les barrières ou les défis présents (manque de travail, connaissance de la langue anglaise, compétences non reconnues, expérience de travail, formation, etc.)?



8. Nous avons parlé des secteurs économiques les plus présents dans votre communauté. Pouvez-vous penser à d'autres secteurs d'activités où les nouveaux immigrants pourraient s'intégrer? Si oui, lesquels (commerce et entreprises, médecins, infirmières, éducation, etc.)? Si non, quels sont les barrières ou les défis présents (manque de travail, langue, compétences, expérience de travail, formation, etc.)?
9. Au-delà des questions de compétences et de langue, quel impact peut avoir le fait d'être un nouvel arrivant de *minorité visible* sur le processus d'intégration économique? Quel impact pourrait avoir le fait d'appartenir à une religion différente de celle de la majorité? Veuillez expliquer.

Section C – Intégration sociale

Maintenant, passons à des questions concernant l'intégration sociale des nouveaux arrivants francophones dans votre communauté.

10. Pouvez-vous me donner un profil général de votre communauté sur le plan social? Les gens qui y vivent, types d'activités communautaires, population francophone, etc. Croyez-vous que certains types d'immigrants auraient plus de facilité à s'y intégrer (familles, personnes seules, personne plus jeune ou plus âgée, etc.)
11. En général, comment percevez-vous l'intégration des nouveaux arrivants francophones dans votre communauté? Quel est le niveau de participation des nouveaux arrivants à l'intérieur des institutions de la communauté, telles que les écoles, le conseil scolaire, les organismes communautaires, etc.?
12. Votre réponse varie-t-elle du fait qu'il s'agisse d'une minorité visible ou non? Qu'est-ce qui vous porte à croire cela?
13. Pouvez-vous identifier les principaux défis face à l'accueil de nouveaux arrivants francophones dans votre communauté? (APPROFONDIR : difficultés d'accepter des gens de différentes religions, de différentes cultures, de différentes origines ethniques, etc.)

Section D – Conclusion

14. À votre avis, votre communauté serait-elle avantagée par l'établissement de nouveaux arrivants francophones? Si non, pourquoi pas? Si oui, de quelles façons? Avez-vous des suggestions d'initiatives afin d'attirer les nouveaux arrivants francophones vers votre communauté? Croyez-vous que la communauté se mobiliserait pour pouvoir faciliter l'intégration de ces nouveaux arrivants?
15. Avez-vous d'autres points à ajouter?

Voilà qui complète nos discussions. Je vous remercie d'avoir contribué à cette étude.



GUIDE D'ENTREVUE ORGANISMES FRANCOPHONES

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada, en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada, a entrepris une étude visant à évaluer la capacité des communautés francophones en situation minoritaire à accueillir de nouveaux arrivants. L'objectif principal de cette étude est de déterminer la capacité des communautés francophones et acadiennes en région à accueillir de nouveaux arrivants francophones, ainsi que leur positionnement face à l'immigration.

Les questions ci-dessous portent sur le profil de votre organisme et de vos services, votre implication en matière de services aux nouveaux arrivants francophones et vos perceptions concernant les pistes à poursuivre pour améliorer l'appui offert aux nouveaux arrivants francophones dans les communautés en région. Nous entendons par communautés en région, les communautés qui se situent en dehors des grands centres urbains.

Profil de l'organisme

1. Veuillez décrire brièvement l'organisation dans laquelle vous travaillez? Quels sont votre mandat et vos activités principales? Avez-vous des services ou des activités qui s'adressent spécifiquement aux nouveaux arrivants francophones? Si oui, lesquels?
2. Avez-vous une stratégie visant spécifiquement à recruter des membres de votre personnel ou de votre conseil d'administration qui soient nés à l'extérieur du Canada? Si oui, pouvez-vous nous décrire cette stratégie? Si non, croyez-vous qu'il serait approprié de mettre en place une telle stratégie? Pourquoi ou pourquoi pas?
3. Avez-vous des politiques qui traitent spécifiquement des relations inter-culturelles ou du racisme? Si oui, pouvez-vous nous les décrire? Si non, estimez-vous qu'il y a un besoin pour de telles politiques à l'intérieur de votre organisation?

Implication auprès des nouveaux arrivants

4. Quels sont les circonstances ou les domaines d'intervention qui vous amènent le plus souvent à transiger avec des nouveaux arrivants francophones?
5. Comment décrieriez-vous vos relations avec les nouveaux arrivants francophones? Estimez-vous avoir été en mesure de les rejoindre? Estimez-vous qu'ils sont conscients des services que votre organisation est en mesure de leur offrir?
6. Quels sont, à votre avis, les principaux obstacles auxquels les nouveaux arrivants francophones sont confrontés dans leurs efforts d'intégration dans la communauté francophone? Et spécifiquement dans les communautés en région?



7. Quels sont maintenant les principaux obstacles auxquels la communauté francophone est confrontée dans ses efforts d'intégration des nouveaux arrivants francophones? Et spécifiquement les communautés en région?

Services en français

8. À votre connaissance, existe-t-il des services d'intégration qui soient offerts en français aux nouveaux arrivants francophones de votre communauté? Si oui, lesquels? Qui les offre?
9. Estimez-vous qu'il existe des besoins importants et non-comblés pour des services d'intégration offerts en français dans votre communauté? Si oui, lesquels?
10. Avez-vous été appelé à collaborer avec des pourvoyeurs de services d'intégration pour les nouveaux arrivants afin d'offrir des services en français? Si oui, pouvez-vous nous décrire ces circonstances? Si non, estimez-vous que cela serait souhaitable?
11. Sur la base de votre expérience, quels seraient les principaux changements que l'on pourrait apporter pour améliorer le processus d'intégration des nouveaux arrivants francophones dans des communautés en région? Quel rôle estimez-vous être en mesure de jouer à cet égard? Qui sont les autres intervenants pouvant jouer un rôle à cet égard?

Conclusion

12. Avez-vous d'autres commentaires?

Votre collaboration est très appréciée!



GUIDE DU MODÉRATEUR (Nouveaux arrivants francophones)

Bonjour,

Je tiens premièrement à vous remercier de prendre le temps d'aider la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada dans cette recherche. La FCFA du Canada collabore avec plusieurs organismes afin d'explorer la question de l'immigration et des nouveaux arrivants francophones. Notre séance aujourd'hui devrait durer environ une heure et demie. Toute l'information qui sera recueillie demeurera confidentielle et sera détruite une fois le rapport terminé.

L'objectif de notre réunion est de recueillir vos opinions et vos expériences. Il n'y a pas de réponses exactes ou erronées aux questions que je vais vous poser. Aussi, je vous prie de répondre au meilleur de votre connaissance.

Avant de commencer, voici les règles de fonctionnement que je propose pour nos discussions :

- Veuillez parler à tour de rôle et une personne à la fois. Ainsi, l'ensemble du groupe pourra entendre vos commentaires.
- Pour veiller à ce que chacun puisse s'exprimer, je peux m'adresser directement à vous pour vous demander votre opinion. Je peux aussi vous interrompre, non pas parce que ce que vous dites n'est pas important, mais plutôt pour donner aux autres la possibilité de s'exprimer.
- Veuillez parler fort parce que nous enregistrons la séance. Personne ne sera identifié, mais je dois écrire un rapport à la fin de la séance et j'aurai besoin d'écouter de nouveau ce que vous aurez dit en groupe.

[RÉFÉRENCE AUX OBSERVATEURS, S'IL Y A LIEU]

Avez-vous des questions?



Discussion

Section A – Information générale

1. Nous allons débiter par un bref tour de table. Pourriez-vous nous donner votre prénom et peut-être préciser depuis quand vous habitez au Canada et dans quel pays vous avez habité avant?
2. Lorsque le temps est venu pour vous de choisir la ville où vous alliez vous établir, quels étaient les facteurs qui ont influencé le plus votre décision? [*par exemple : autres membres de la famille déjà établis, possibilité d'emploi, langue, présence d'une communauté culturelle, communauté urbaine vs. communauté en région, etc.*] Dans quelle mesure était-il important pour vous de vous établir dans une région urbaine?
3. Maintenant que vous êtes au Canada depuis quelque temps, considèreriez-vous la possibilité de vous établir au sein d'une communauté francophone à l'extérieur d'un centre urbain? Pourquoi ou pourquoi pas?

Section B – Intégration au sein d'une communauté en région

Les prochaines questions portent sur vos perceptions face à l'intégration des nouveaux arrivants francophones au sein de communautés en région. Nous entendons par communautés en région, les communautés qui se situent en dehors des grands centres urbains.

4. En général, quels sont les principaux besoins des nouveaux arrivants francophones en matière d'intégration économique? Intégration sociale?
5. Quels sont, selon vous, les principaux facteurs qui peuvent décourager les nouveaux arrivants francophones de s'établir dans une communauté en région? [*Approfondir : absence de services en français (garderies, écoles, services de santé), possibilité d'emploi, peu de services pour immigrants, mentalité des gens, etc.*]
6. À votre avis, quels sont les facteurs qui pourraient faciliter ou bloquer l'intégration économique des nouveaux arrivants francophones dans une communauté en région? (*attitudes face aux nouveaux arrivants, possibilités d'emploi, connaissance de la langue anglaise, reconnaissance des acquis, etc.*) Est-ce que votre réponse serait différente dans le cas des minorités visibles?
7. À votre avis, quels sont les facteurs qui pourraient faciliter ou bloquer l'intégration sociale des nouveaux arrivants francophones dans une communauté en région? (*degré d'acceptation des gens de différentes religions, de différentes cultures, de différentes origines ethniques; présence de communautés culturelles déjà établies;*



organismes communautaires francophones; services en français, etc.) Est-ce que votre réponse serait différente dans le cas des minorités visibles?

8. Selon vous, qu'est-ce qui doit être fait pour attirer les nouveaux arrivants francophones vers les communautés en région (*par les gouvernements et par les organismes communautaires tels les conseils scolaires et les organismes francophones*)? Comment peut-on améliorer ou faciliter le processus d'intégration des nouveaux arrivants dans ces communautés? Quels sont les besoins les plus pressants?

Section C – Conclusion

9. Avez-vous d'autres points à ajouter?

Voilà qui complète nos discussions. Je vous remercie d'avoir contribué à cette étude.



**Étude sur les nouveaux arrivants francophones
QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DE LA POPULATION
FRANCOPHONE ET ACADIENNE**

Bonjour. Puis-je parler à _____. Mon nom est _____ et je vous appelle de PRA. Nous sommes une firme de recherche indépendante qui mène une enquête sur l'intégration des nouveaux arrivants francophones au Canada.

Vous avez récemment été approché afin de participer à un sondage téléphonique concernant la question de l'immigration et des nouveaux arrivants francophones. C'est dans ce contexte que nous communiquons avec vous. Le questionnaire exige au plus 10 minutes de votre temps. Vos réponses demeureront confidentielles et vous êtes tout à fait libre de participer ou non au sondage ou d'y mettre fin à tout moment. L'information recueillie sera détruite une fois le rapport complété. Avez-vous le temps de répondre à nos questions?

Poursuivre l'entrevue	1
Prendre un rendez-vous pour rappeler	2
Mettre fin à l'entrevue	3
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



Section A — Profil général

Pour commencer, j'aimerais vous parler de ce que nous entendons par « nouveaux arrivants francophones » dans le cadre de cette étude. Lorsque nous parlons de nouveaux arrivants francophones, nous faisons référence à des personnes qui ont récemment immigré au Canada et qui ont le français comme langue d'usage ou langue maternelle.

Maintenant, les premières questions que je vais vous poser sont d'ordre général.

1. Connaissez-vous ou avez-vous déjà connu des nouveaux arrivants francophones à travers votre milieu social?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

2. Connaissez-vous ou avez-vous déjà connu des nouveaux arrivants francophones à travers votre milieu de travail?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

3. Connaissez-vous ou avez-vous déjà connu des nouveaux arrivants francophones à travers votre milieu scolaire ou le milieu scolaire de votre (vos) enfant(s)?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

4. Quels sont les principaux secteurs d'activité économique dans votre communauté?
[LIRE LES OPTIONS]

Agriculture	1
Pêche	2
Mine	3
Industriel	4
Services commerciaux	5
Services publics	6
Autre : _____	7
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



5. À votre connaissance, y a-t-il une pénurie de main d'œuvre dans l'un ou l'autre de ces secteurs?

Oui 1

Lequel ou lesquels? : [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Non 2

Ne sait pas 8

Pas de réponse 9

Section B – Attitudes envers l'immigration

Maintenant, je vais vous lire une série d'énoncés. Pour chacun, veuillez m'indiquer si vous êtes complètement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou complètement en désaccord avec cet énoncé.

6. L'immigration est essentielle afin d'assurer la croissance économique du Canada.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

7. L'immigration peut contribuer à la croissance économique de ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

8. La formation académique qu'a reçue un nouvel arrivant francophone dans son pays d'origine devrait être reconnue comme étant valide au Canada.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

9. L'immigration est essentielle afin d'assurer un accroissement de la population au Canada.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

10. L'immigration est essentielle afin d'assurer un accroissement de la population dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord



Section C – Intégration économique

Je vais maintenant vous lire une série d'énoncés touchant spécifiquement à l'intégration économique. Encore une fois, je voudrais que vous m'indiquiez à quel degré vous êtes d'accord avec ces énoncés. En répondant, veuillez penser spécifiquement à la communauté dans laquelle vous habitez présentement.

11. L'expérience professionnelle obtenue dans le pays d'origine du nouvel arrivant francophone est comparable à une expérience professionnelle canadienne.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

12. Un nouvel arrivant francophone comprend mal le marché du travail au Canada s'il n'a pas d'expérience de travail canadienne.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

13. Si j'étais un employeur, je serais à l'aise d'embaucher un nouvel arrivant francophone.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

14. Une connaissance de la langue anglaise n'est pas essentielle afin d'obtenir un emploi dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

15. Un nouvel arrivant francophone pourrait facilement s'intégrer dans la vie économique de ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord



Section D – Intégration sociale

Nous allons maintenant aborder certaines questions concernant la capacité de nouveaux arrivants francophones de pouvoir s'intégrer dans votre communauté. Il s'agit encore ici d'une série d'énoncés.

16. L'établissement de nouveaux arrivants francophones dans ma communauté est essentiel afin d'assurer la survie de la langue française ici.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

17. Les gouvernements devraient procéder activement au recrutement de nouveaux arrivants francophones désirant s'établir dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

18. Une connaissance de la langue anglaise est essentielle afin de participer pleinement à la vie sociale de ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

19. Être francophone c'est parler la langue française, peu importe la culture.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

20. Un nouvel arrivant francophone serait en mesure de participer aux activités sociales et communautaires de ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

21. Je crois que ma communauté est ouverte à l'accueil de nouveaux arrivants francophones.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord



22. Le fait qu'un nouvel arrivant francophone soit d'une minorité visible n'entraînerait pas de difficultés additionnelles pour son intégration dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

23. Le profil de plus en plus multiculturel des nouveaux arrivants francophones risque de créer davantage de résistance face à l'immigration dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

Section E – Services aux nouveaux arrivants francophones

24. À votre connaissance, existe-t-il au sein de votre communauté, des services en français dans les domaines suivants :

Gardereries?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Santé?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Services sociaux?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Formation de la main-d'œuvre?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



25. À votre connaissance, existe-t-il au sein de votre communauté, des services d'appui en français à l'intégration des nouveaux arrivants francophones?

Oui	1
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Maintenant, veuillez m'indiquer à quel degré vous êtes en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant.

26. Les gouvernements devraient investir afin de développer des services d'accueil et d'intégration en français pour les nouveaux arrivants francophones dans ma communauté.

1	2	3	4
Complètement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Complètement en désaccord

27. Pouvez-vous identifier une chose qui pourrait être faite afin de rendre votre communauté plus attrayante pour des nouveaux arrivants francophones?

[QUESTION OUVERTE – NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Section F – Information démographique

En terminant l'entrevue, j'aimerais vous poser quelques questions qui nous permettront de tracer un profil des répondants.

28. Êtes-vous né au Canada?

Oui	1 [PASSEZ À LA Q. 33]
Non	2
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

29. Quel est votre pays d'origine? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Pays : _____	
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9



30. Depuis combien d'années êtes-vous au Canada? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Nombre d'années : _____
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

31. Quel est votre statut actuel? [LIRE LES OPTIONS]

Citoyen(ne) canadien(ne) 1
 Immigrant reçu ou admis/résident permanent 2
 Autre? Notez : _____ 3
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

32. Avez-vous déjà habité un des centres urbains du Canada?

Oui 1
 Lequel ou lesquels? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Non 2
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

33. Depuis combien d'années habitez-vous dans la communauté où votre domicile est actuellement établi? [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Nombre d'année(s) : _____
 Toute ma vie 1
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9

34. Quelle est votre langue maternelle? (*note : votre langue maternelle est votre première langue apprise et encore comprise*)

Français 1
 Anglais 2
 Français et Anglais 3
 Autre _____ 4
 Ne sait pas 8
 Pas de réponse 9



35. À la maison et avec vos proches, est-ce que vous utilisez le français... [LIRE LES OPTIONS]?

Souvent	1
Parfois	2
Rarement	3
Jamais	4
Pas de réponse	9

36. À la maison et avec vos proches, est-ce que vous utilisez l'anglais... [LIRE LES OPTIONS]?

Souvent	1
Parfois	2
Rarement	3
Jamais	4
Pas de réponse	9

37. Veuillez m'indiquer les trois premiers caractères de votre code postal. [NOTEZ INTÉGRALEMENT]

Code postal : _____

38. En quelle année êtes-vous né(e)?

Année : _____

Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

39. Avez-vous des enfants?

Oui	1 [PASSEZ À LA Q. 41]
Non	2 [PASSEZ À LA Q. 42]
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

40. À quel(s) niveau(x)? [LIRE LES OPTIONS]

Préscolaire	1
Scolaire	2
Adulte	3
Ne sait pas	8
Pas de réponse	9

Voilà qui termine notre sondage. Nous aimerions vous remercier grandement d'avoir pris part à cette étude. Votre contribution est grandement appréciée.



41. Sexe de la personne interviewée [NE PAS DEMANDER, NOTEZ SIMPLEMENT]

Femme	1
Homme	2
Pas de réponse	9

